

HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS.

EXPLICATION

DES DEUX PREMIERES ESTAMPES.

1ere. Le Génie de l'Histoire tirant le voile dont le Temps couvre la terre, et cherchant à pénétrer ses secrets.

2e. Le Gaulois primitif, dans le costume des figures qui sont sur les colonnes celtiques de l'habitation des Druïdes de Mavilly.

Nota. Que les Lettres qui sont autour de l'anneau de Childeric ne l'entourent pas exactement comme elles le font dans l'original.

Pl. 1. *En face du Frontispice.*



HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS,

Pour servir d'Introduction à celle de MM. VELY, VILLARET et GARNIER.

CONTENANT

1°. L'origine et les mœurs des Gaulois avant les Romains.

2°. L'histoire des Francs jusqu'aux premiers Rois regnant dans les Gaules.

3°. L'histoire des Rois qui ont régné avant Clovis.

4°. L'état des Gaules à l'avènement de Clovis au trône.

Par M. LAUREAU, Historiographe de Mgr. COMTE D'ARTOIS.

AVEC FIGURES EN TAILLE-DOUCE.



A PARIS,

Chez LAMY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXVI.



Rep. Bdg. No. 7006/09

DISCOURS PRÉLIMINAIRE
A MONSEIGNEUR
COMTE D'ARTOIS.

MONSEIGNEUR,

Au lieu d'une épître dédicatoire, vous ne trouverez à la tête de ce livre qu'un discours sur l'existence & la recherche des premiers monumens historiques ; mais ce discours est plus glorieux pour Vous que les vains hommages de l'adulation ; car la postérité qui juge des princes par leurs occupations, par les choses dont on les a entretenus, verra avec plaisir que, dans un âge

encore jeune, Vous aviez déja le courage d'envisager les sciences sous leur aspect le plus rebutant, que les matières les plus abstraites ne Vous étoient pas étrangères, & que sachant rejeter la louange, Vous n'en étiez que plus digne. De tout temps la vraie gloire a été ennemie de la flatterie. On prononçoit devant César des discours éloquens ; on parloit de philosophie à Marc-Aurèle & à Julien, tandis qu'on prodiguoit la louange à Néron, à Caligula.

Outre l'intérêt que les princes de la maison de Bourbon doivent trouver à la lecture d'un ouvrage qui traite de l'origine de leur maison, & de celle d'un état d'où leur puissance embrasse la moitié du globe ; il y a pour Vous, MONSEI-

GNEUR, un motif plus particulier, l'amour des ſciences, & le deſir des recherches qui concourent à leurs ſuccès. Votre goût en cela eſt d'accord avec la juſteſſe de votre eſprit; car les grands, recueillant plus particulièrement le fruit des ſciences, doivent, ne fût-ce que par reconnoiſſance, manifeſter leur eſtime à leur égard, & montrer, qu'auſſi délicats que les autres hommes pour en ſentir les avantages & la fineſſe, ils ſont dignes de leur commander autant par la ſupériorité de leurs lumières que par celle du rang qu'ils tiennent. En effet, les princes inſtruits ſont le ſpectacle le plus raſſurant pour une nation, & le livre de l'hiſtoire eſt celui qui leur appartient principalement; il ſe change pour eux en

une carte instructive qui leur marque les écueils sur lesquels leurs prédécesseurs ont fait naufrage, en même temps qu'elle leur trace les routes qui conduisent à la gloire. Puisque vous êtes si jaloux, MONSEIGNEUR, de connoître & de parcourir ces routes, l'histoire primitive de vos ancêtres, & de leurs actions généreuses, ne peut vous être indifférente; &, quelqu'anciennes que soient les matières que je vais traiter, j'ose croire qu'elles mériteront votre attention.

En remontant les sentiers obscurs qui conduisent aux premiers temps des Gaulois, en repassant les époques qui ont précédé l'histoire qu'on nous a donnée de notre nation, je ne fais pas une tentative inutile & téméraire, puisqu'il sem-

ble que les premiers hiſtoriens aient craint de pénétrer juſqu'à l'origine, & de s'aſſeoir ſur le berceau de la monarchie. Elle eſt la plus ancienne de l'Europe, mais ſon antiquité n'eſt pas encore développée, & la gloire de ſes premiers temps n'eſt pas dans ſon luſtre. Que les Egyptiens, les Grecs & les Romains, les anciens & les modernes ceſſent de vanter la durée de leurs empires; nul n'a joui d'une puiſſance auſſi longue, nul n'a été auſſi long-temps ſous le ſceptre des mêmes ſouverains, & de la même famille : il ſemble qu'il ait aſſocié à ſon immuable deſtin le ſort de ſes princes, & que ſa puiſſance & leur ſang aient une commune durée; enfin, il n'a de concurrent en ſtabilité que celui de la Chine en Aſie, mais il n'a pas

à rougir comme lui d'un joug étranger.

Lorsqu'après dix-huit cents ans de silence on revient sur le passé, & on cherche à constater les positions d'un pays, & les mœurs du peuple qui l'habitoit, quelles difficultés ne doit-on pas s'attendre à trouver, & quel lecteur sensé ne sent pas qu'un pareil ouvrage a droit à son indulgence! Le crayon de l'historien peut être en défaut sur des traits que le temps a effacés, & sur des modèles qu'il a soustraits aux regards du présent, sans pour cela quil soit blâmable; c'est la faute des siècles, à laquelle le public éclairé ne l'associera pas, s'il a mis en ordre tout ce qu'on avoit recueilli de précieux sur le sujet qu'il traite, s'il a enrichi cette collection

de quelques titres nouveaux, s'il a fait tous ses efforts pour répandre de la clarté sur des temps obscurs & des époques ensevelies dans les ruines du passé, & s'il a franchi un intervalle qui, tout foible qu'il étoit, ait mis à portée d'en surmonter un plus considérable.

Le plus petit peuple s'étend avec complaisance sur son origine, tandis que nous avons été assez indifférens sur la nôtre pour la laisser confondue pendant tant de siècles parmi les fables qui lui servoient de vêtement; & sur quelle origine encore avons-nous témoigné cette insensibilité? Sur celle de nos pères, sur celle d'une nation magnanime & généreuse qui a joué le premier rôle dans l'univers, & a placé ses princes sur les premiers

trônes du monde. M. Vély, recommandable à tant de titres, a lui-même tiré le rideau ſur ces temps antiques de notre origine. M. le préſident Hénaut l'a imité. Ils ſe ſont accordés à laiſſer dans les ténèbres du paſſé les troiſième, quatrième & cinquième ſiècles; & ce ſont préciſément ceux qui ont vu former la Monarchie & qui ont préſidé à ſon établiſſement. Il eſt arrivé de-là qu'on a vu s'élever tout-à-coup un grand édifice ſans fondations; on a préſenté le tableau d'un puiſſant empire, & on a omis de tracer les nuances de ſon accroiſſement; on a étendu un voile ſur l'origine du peuple fondateur, & ſur les moyens avec leſquels il éleva cette grande puiſſance. C'eſt dans le deſir de remédier autant

qu'il ſera en moi à cette omiſſion, que j'ai entrepris le récit de ce qui s'eſt paſſé pendant ces ſiècles d'oubli ; ce récit qui finira où commence M. Vély, ſera renfermé dans un volume d'un pareil format; il rendra à l'hiſtoire de France ce qui lui manque dans le principe, & rétablira les fondemens ſur leſquels on avoit négligé de la poſer.

Ce volume ſera d'une néceſſité indiſpenſable pour tous ceux qui ont l'hiſtoire de M. l'abbé Vély, puiſqu'il eſt le fondement de cet ouvrage, & qu'il en rétablit les premiers matériaux qui étoient épars ou ignorés à l'époque du travail de cet hiſtorien. On y verra de nouveau la généalogie des rois de la première dynaſtie, les différentes expéditions des Francs avant leur

établiſſément dans les Gaules, ſoit comme ennemis, ſoit comme alliés des Romains, enfin leurs conquêtes avant Clovis ; on y expoſera l'origine des Bourguignons, la fondation de leur royaume, ainſi que de ceux des Viſigoths & des Bretons, qui ſe perdent enſuite dans celui des François. On verra les premiers rois de ce peuple, ainſi que ſa monarchie, commencer avant Pharamond. On conſtatera cet établiſſement par les preuves les plus fortes, par des pièces de monnoie qui démontrent que le royaume de France exiſtoit en 409, & que Teudome, ou Théodemir, en a été le premier roi, neuf ans avant Pharamond.

On fera précéder cet expoſé d'un apperçu ſur les Celtes, & ſur

les mœurs antiques de ces peuples, les premiers connus qui aient habité cette contrée. Pour obvier au défaut de titres instructifs sur un pareil sujet, on a fouillé dans la terre, on a cherché dans les restes des peuples qui nous ont précédés; ce sont les véritables archives auxquelles il convient d'avoir recours lorsqu'on veut rapprocher, pour ainsi dire, les deux extrémités du temps, & produire au présent les preuves du passé le plus reculé. Ces fragmens & ces restes sont les vrais titres de famille des nations anciennes; car on ne doit pas rechercher les monumens pour les entasser & en faire des objets de luxe, mais pour s'en servir comme de clefs aux difficultés. S'il s'en trouve en si peu d'endroits, c'est

que le conquérant paſſant par-tout avec des pieds d'airain, comme la biche de la fable, efface tous les caractères, & détruit toutes les traces : peu curieux des temps écoulés, il ne s'occupe que du ſien; il paſſe ſon fer deſtructeur ſur la terre, & veut que tout finiſſe & recommence avec lui; il devient la borne marquée pour les recherches de la poſtérité; en vain iroit-elle au-delà ſur certaines contrées.

La terre, pour l'hiſtorien, eſt le plus grand comme le plus fidèle des livres; exacte dans l'expoſition du préſent, elle eſt encore plus vraie ſur le paſſé; elle nous préſente ſes citations en caractère original; & par l'ordre & la différence de ſes couches, leur compoſition & les débris qu'elles renferment,

elle peut conduire l'homme par degrés jusqu'à l'extrémité la plus reculée. Quelque prévenu que fût le philosophe en faveur de son antiquité, de la richesse & de la variété de ses collections, elle l'étonneroit encore s'il étoit jamais assez patient & assez heureux pour joindre tous les anneaux de cette grande chaîne, & remonter jusqu'au dernier. Quelques naturalistes, dans ce siècle, ont commencé ce grand ouvrage : quels progrès n'ont-ils pas déja faits, & que n'avons-nous pas à espérer après les succès qui ont couronné ces premières tentatives ? Pour moi, dont le plan est moins vaste, le but moins éloigné, & qui me suis renfermé dans les bornes d'un seul sujet, je n'ai pu remonter, pour les

preuves historiques des Gaules, qu'à deux mille quatre cents ans environ; mais je ne doute pas que la terre, aux yeux des naturalistes, n'offre des preuves d'une population infiniment plus reculée, qu'elle ne possède dans ses dépôts des restes pétrifiés d'hommes & d'animaux qui existoient avant qu'elle ne se fût recouverte de plusieurs couches, & qu'elle n'ait caché derrière ces épais rideaux les scènes de plusieurs siècles antérieurs.

Notre planète entraînant après elle, dans sa rotation perpétuelle, les générations des hommes, & toutes les productions qui la couvrent, les absorbe & les confond dans les couches dont elle s'enveloppe depuis l'origine des siècles avec le secours de la mer; mais,

dans le nombre des matières, il en est qui se conservent par leur nature au milieu de la destruction des autres. Et combien n'y auroit-il pas de quoi étonner les hommes, si, parvenant jusqu'à une des premières couches, elle offroit à leurs regards les monumens (1) antiques

(1) On en a déja acquis la preuve par ces gros os pétrifiés & ces masses d'ivoire, découverts dans le nord de l'Asie & de l'Amérique, par MM. Gmelin, Pallas & de Buffon; par ces énormes dents du poids de dix à douze livres qu'on voit au Cabinet du Roi; le buste d'homme pétrifié dont parle M. de Buffon, hist. nat.; les Tables astronomiques d'airain des peuples hyperboréens, trouvées dans l'isle de Delos du temps de l'aïeul de Platon; le squelette humain à moitié pétrifié, vu par M. Pallas dans les mines de la montagne des Serpens; les instrumens de cuivre, les marteaux de pierre, & les armes de bronze trouvés dans le même endroit par le même auteur, le tout appartenant à un des premiers peuples qui occupa l'Asie. *XXe Lettre Atlant. de M. Bailly.*

& curieux qu'elle renferme? A la vue des reſtes humains & des veſtiges des arts les plus anciens qui furent ſur le globe, quelle ſurprenante différence ne remarqueroit-on pas entre ces temps & le nôtre! Ici l'on appercevroit une extrême ruſticité avec les fragmens des premiers moules, là les productions délicates des ſciences & des arts ſur leſquels le temps a tiré un voile épais. Ces reſtes indiqueroient que la lumière a fait pluſieurs fois le tour de la terre, & que chacune des couches de cette planète a été le théâtre du genre humain modifié différemment. A quélle diſtance ne remonteroit-on pas alors, & que de découvertes à eſpérer ſi on pouvoit parvenir à dérouler ces couches différentes! Les monu-

mens qu'on obſerveroit dans chacune de ces feuilles, feroient comme les caractères de ce grand livre, qu'on pourroit appeler à juſte titre *le livre des ſciences.* Malheureuſement ce projet flatteur ne peut s'exécuter en grand, mais on a la reſſource de le pratiquer en détail ; & comme on peut juger des choſes par les extraits, ce que l'on a déja acquis en ce genre eſt bien propre à faire déſirer des efforts plus ſoutenus & plus heureux, dont le réſultat ſera de procurer aux hommes une connoiſſance plus approfondie de l'antiquité ; car on ne doute pas que la pétrification ne nous ait conſervé des échantillons de chaque ſcience, & qu'elle n'ait agi dans l'origine avec autant de force qu'aujourd'hui. Ce ne ſont

ni les preuves, ni les monumens qui nous manquent, mais les recherches, & des regards assez exercés pour les distinguer par-tout où ils sont; combien en avons-nous sous les yeux qui nous échappent tous les jours dans la composition des marbres, des pierres, & des mines? (1) Seroit-il chimérique de croire que des regards plus aguerris & plus profonds démêleroient dans ces matériaux les dépouilles antiques qu'ils renferment, à peu près comme nous démêlons les caractères celtiques ou runiques dans les vieux édifices où ils sont

(1) On trouva dans le mois d'octobre 1764, en fouillant dans une mine de fer, près du lac Waver en Suède, le cadavre d'un mineur qui avoit péri sous un affaissement de la terre : il avoit contracté la propriété du fer.

entrés? Qui eût dit à nos ancêtres, il y a trois cents ans, qu'on trouveroit un jour les restes d'une nation qui existoit dans les Gaules dix-huit cents ans auparavant, les auroit bien surpris : cependant ces dépouilles ont été trouvées ; pourquoi ne trouveroit-on pas celles du peuple qui précédoit?

Nos descendans seront peut-être un jour plus heureux ; il viendra un temps où le fer de la charrue, & le torrent des pluies, à force de dégrader les côteaux, & d'en réduire le revêtissement, mettront l'ancienne terre à nu ; où l'isthme de Panama, rompu par l'Océan, laissera de vastes côtes à découvert, & la mer Méditerranée à sec ; les villes & les arts des peuples qui habitoient sur ce sol avant qu'il ne

fût inondé, ſortiront de deſſous les ſables qui les couvrent ; l'obſervateur ira les chercher ; & ſi les recherches pénètrent juſque dans des couches inférieures, peut-être trouvera-t-il d'autres preuves d'une révolution pareille, & plus ancienne ; car il n'y a rien de nouveau dans les évènemens de la nature.

La terre, ainſi expoſée aux yeux des hommes, révélera les ſecrets qu'elle cachoit ; c'eſt alors qu'elle leur fera connoître des générations anciennes, & étrangères à l'hiſtoire; les Atlantes, regardés comme fabuleux, deviendront peut-être réels ; des villes enſevelies par des tremblemens de terre, par la chûte des montagnes, par l'irruption de la mer & le débordement des fleuves, des nations éteintes ſous un

ciel peſtilentiel, des hommes d'une figure ſurprenante & des animaux inconnus, conſervés par la pétrification, les étonneront par leur apparition, & les débris qui en exiſteront exerceront les génies ſyſtématiques, & feront naître chez eux autant de queſtions qu'il s'en élève parmi nous ſur ce point ſi ſimple, qu'il y a eu, dans les époques les plus reculées du paſſé, des hommes qui ont été les jouets de la fureur des élémens, comme nous ou nos deſcendans le ferons un jour.

Il réſulte de-là que l'hiſtoire des premiers temps n'eſt pas perdue; à la vérité, elle eſt rompue, & n'exiſte qu'en morceaux; mais, pour la rétablir, il n'eſt queſtion que de recherches, & le miroir du paſſé viendra ſe placer dans les mains

laborieuſes & patientes qui les entreprendront. Les ſciences & les arts ne paſſent pas comme le temps, ils s'impriment ſur la terre bien plus profondément que les ſiècles avec qui ils ſe montrent, & leur prérogative eſt de ſe repréſenter lorſqu'il y a déja long-temps que les autres ſont oubliés. Ils vivifient les états, ils changent les hommes, & la ſurface du globe, d'agreſte & d'inculte qu'elle étoit, ils la rendent belle & productive; au lieu d'un ſauvage, ils font de l'homme un être majeſtueux & puiſſant, dont l'empire s'étend ſur la nature & les élémens, & qui ſe ſert de la terre comme d'une planche où il grave ſa mémoire. C'eſt en vain que le temps, exerçant ſes fureurs, engloutit tout-à-coup une génération

d'hommes éclairés; les ignorans, que les siècles suivans rapportent sur leurs débris, s'étonnent à la vue de leurs restes; & lorsque la terre les a ensevelis dans une seconde couche, c'est aux générations suivantes qui fouillent dans les deux à en faire la distinction: l'une brute, leur paroît méprisable comme la matière qu'elle renferme: l'autre différenciée par les fragmens d'ouvrages savans, & par les belles formes que conservent encore les marbres & les métaux, paroît à leurs yeux avec l'éclat d'une terre mêlée de diamans, & avec la vénération due aux hommes éclairés qui l'ont habitée; ils respectent leurs dépouilles, ils admirent leurs connoissances, ils payent à leur mémoire un juste

tribut d'éloges, en même temps qu'ils laiſſent tomber un œil méprisant ſur la couche barbare qui forme une barrière entre eux & les ſiècles lumineux dont ils voient les veſtiges. C'eſt ainſi, qu'après cinquante ſiècles, les belles formes que prirent les arts ſous la main généreuſe de Louis XIV, & le génie dont les anima le ſouffle créateur de ce grand roi, feront encore dans les ruines l'admiration des hommes qui habiteront la Gaule, quand même elle ſeroit couverte de Turcs & de Tartares.

Depuis tant de temps que le philoſophe s'écrie, que la terre ouvre ſes flancs, & qu'à l'inſpection des couches qui compoſent ſon volume elle les étonne, & les inſtruiſe comme par la lecture des

fauilles

feuilles d'un livre lumineux. Elle a été sourde à ses cris, mais la constance de l'observateur a triomphé de son opiniâtreté ; il a pénétré avec le fer dans quelques-uns de ses replis, & a porté un œil avide dans les cavités qu'elle a creusées, & sur les matières qu'elle a rejetées dans des momens de fureur. Quel étonnant spectacle, que l'homme forçant la nature, l'obligeant à se développer & à lui révéler les secrets qu'elle se proposoit de cacher, ou qu'elle réservoit pour d'autres temps ! Les vérités sont rarement les fruits du hazard, elles ne se montrent guères qu'à ceux qui les cherchent. C'est sur ces observations que le philosophe & l'historien ont fondé leur travail & poursuivi leurs études : l'historien sur-

tout a ſenti que c'eſt ſur de telles recherches, & ſur la garantie de pareils monumens, que doivent être fondés ſes récits pour ces temps perdus, dont les titres ſont uſés, & la tradition oubliée ; il a jugé avec raiſon que c'étoit dans le ſein de la terre qu'il devoit puiſer ſes preuves.

La ſurface des Gaules, par exemple, offre aux regards de l'obſervateur une vaſte collection d'antiquités en tout genre ; elles lui rappellent que ces contrées, avant que d'avoir été habitées par les Francs, les Bourguignons, les Viſigots, les Bretons, les Normands, l'avoient été par les Romains, que les Grecs & les Aſiatiques les y avoient précédés ; que les Phéniciens & les Carthaginois les avoient

fréquentées avant ces derniers, & avoient établi un commerce avec les Celtes, qui étoient les premiers habitans connus de cette terre. A la vérité, les monumens historiques du moyen âge finissent là; mais ces Celtes, pour être les plus anciens peuples connus, étoient-ils les premiers? Et ne peut-on pas penser qu'ils avoient paru à la suite d'une révolution qui en avoit fait disparoître d'autres, puisqu'à une profondeur très-considérable, & sous des rochers très-épais, on a trouvé des hommes pétrifiés? (1) Ainsi voilà un chaînon de plus à la chaîne des antiquités gauloises, & il faut qu'elle s'étende encore à une grande distance pour arriver jusqu'à cet

(1) Voyez M. de Buffon, hist. nat.

qu'abandonnant les traditions qu'on trouve à la surface de la terre, ils aillent chercher dans ses entrailles les secrets qu'elle a voulu cacher. Des morceaux de métal, dont la rouille épaisse dérobe le mérite, seront les caractères qui leur révéleront ces secrets, & la pétrification rapportera sous leurs yeux les formes primitives que la nature avoit conservées sous ce fidèle cachet; car la terre est la plus belle bibliothèque de l'histoire ancienne, & la seule qui puisse instruire l'homme sur des époques & des découvertes qu'il est peut-être encore bien éloigné de soupçonner.

Le temps, moissonnant dans sa course les générations successives, & effaçant sous ses pas les montagnes, les profondeurs & les tra-

ces des révolutions qu'éprouve le globe, ne permet pas aux hommes de ſavoir d'où il eſt parti, ni de s'aſſurer de l'époque préciſe des grands évènemens; il en eſt cependant d'eſſentiels, ſur leſquels il pourra s'inſtruire, en appelant tout à-la-fois à ſon aide & les cieux & la terre, tel que le ſéjour des hommes dans les contrées polaires; il s'aſſurera, par le ſecours de l'aſtronomie, des dates de l'habitation de ces climats & de leur refroidiſſement; il calculera le degré de chaleur néceſſaire aux éléphans pour vivre dans la Tartarie; il ſupputera le temps qu'il a fallu, avant que cette chaleur ſoit deſcendue au terme où elle eſt, avant que l'homme ait trouvé la période ſex-cent ſolaire, avant que les Chi-

nois aient calculé l'éclipse centrale du soleil plus ancienne de deux mille cent cinquante-cinq ans que l'ère chrétienne, avant les observations astronomiques de Babylone remontant à quatre mille dix-neuf ans, avant la construction des pyramides d'Egypte, avant les expériences physiques faites en présence de Pharaon par les mages opposés à Moyse, avant que les Indiens eussent frappé ces monnoies si anciennes connues sous le nom de *pagodes*, avant qu'ils eussent écrit le Védam qu'on lit depuis cinq mille ans; avant qu'ils eussent inventé l'art d'écrire. Il ne perdra pas de vue sur-tout que ces monumens avoient été précédés par d'autres; que ces traits qui nous paroissent perdus dans l'an-

tiquité, étoient alors les derniers de l'hiſtoire moderne; & que des hommes auſſi habiles dans les ſciences & les arts, devoient avoir, auſſi bien que nous, une hiſtoire ancienne.

Mais s'il exiſte encore des preuves de quelques événemens paſſés, s'il exiſte des yeux aſſez perçans, tels que ceux des Buffon, des Pallas & des Bailly, pour les appercevoir, il y en a beaucoup d'autres plus récens, ſur l'exiſtence deſquels nous ſommes forcés de nous en tenir à la ſimple tradition. On ne trouve plus guères de poſitions anciennes telles qu'elles nous ont été dépeintes, & la plupart de celles que nous avons, reſſemblent peu aujourd'hui aux deſcriptions qu'on nous en a laiſſées; cependant

ces relations n'en sont pas moins vraies; les grands évènemens dont j'ai parlé, trop éloignés ou trop imperceptibles dans leur marche pour être sentis dans le court espace de la vie humaine, sont accompagnés d'autres plus sensibles pour l'homme, & mieux démontrés à ses yeux. La couche de terre sur laquelle nous sommes, est sujette à mille changemens; il semble que chaque endroit ait eu ses momens de prospérité & de disgrace; tel pays qui a été peuplé & couvert de villes opulentes, n'offre plus que des ruines, tandis que celui qui étoit désert présente à son tour une population nombreuse & de somptueux édifices. Les cantons que nous habitons sont également soumis à cette vicissitude, chaque

partie eſt à ſon tour abandonnée & occupée ; tel côteau qui étoit couvert d'une ſuperbe maiſon dans le ſiècle dernier, n'eſt plus couvert que de ruines, & tel autre qui étoit alors ingrat & mépriſé, eſt devenu un lieu fécond & délicieux. Des inondations qui ont fait couler dans le vallon la terre qui revêtiſſoit cette colline, des débordemens qui ont enſablé cette plaine fertile, la ſecouſſe d'un tremblement de terre qui a obſtrué les canaux de cette ſource pour la faire jaillir ailleurs, telles ont été les cauſes les plus ordinaires des variations que nous avons éprouvées, telle eſt celle des phénomènes que nous voyons, & de beaucoup de contradictions apparentes que nous trouvons dans l'hiſtoire, parce que des change-

ſeau contemporain, s'il n'eſt pas le même; il y a uniformité dans les traits & reſſemblance dans les ſujets, conçus & exprimés ſelon l'eſprit du onzième ſiècle. Dans l'un on voit Dagobert qui paſſe dans une barque reſſemblante à celle de Caron, & deux évêques qui l'attendent pour l'arracher des griffes des diables. Sur le bas relief de Semur, le duc Robert, fondateur de l'égliſe, eſt environné d'eccléſiaſtiques, & mené dans une barque que conduit un vieillard à longue barbe; la ſculpture eſt dans le même goût, & les deſſins, aux diables près, ſont les mêmes: ce qui indique l'identité des idées & des temps, & ce qui ne ſe rapporteroit ni à la date du tombeau, ni au règne de S. Louis, où D. Montfaucon

place ce monument. J'ai trouvé la même erreur ſur deux ſtatues qui ſont à l'entrée de l'égliſe de Moutier-Saint-Jean, dans le cloître ; elles repréſentent Clovis & Clotilde, fondateurs de ce monaſtère : on les fait remonter à la date de ces princes, dont elles ſont bien éloignées.

Les deſcriptions ſont pleines de pareilles erreurs ; on lit dans celle de Bourgogne, qu'on a trouvé à Joug-le-Châtel des antiquités romaines : j'ai été pour les voir ; je n'ai trouvé que des piliers, des débris d'une égliſe ou d'une chapelle dans le goût gothique, conſtruite dans le neuvième ou dixième ſiècle ; ce qui eſt ſans replique, c'eſt que je me ſuis convaincu, à la vue des titres, que ce bourg

& les environs étoient encore couverts par la forêt d'Arvaux dans le neuvième ſiècle, temps où Gérard de Rouſſillon & Miles de Noyers firent les premières conceſſions de ce terrain. D. Montfaucon lui-même s'eſt trompé, lorſqu'il a mis à la tête des monumens de la Monarchie Françoiſe les figures du portail de S. Germain des Prés comme un ouvrage du ſixième ſiècle, tandis qu'il n'eſt que du treizième.

Ces traits ſuffiſent pour donner une idée des erreurs que peut commettre un rédacteur confiant ; j'en pourrois citer bien d'autres, mais la citation en eſt moins utile que la défiance qu'ils doivent inſpirer ; auſſi ai-je vérifié avec le plus grand ſoin les recherches antérieures :

je ne me ſuis pas tenu à la tradi-tion, j'ai été curieux de voir autant qu'il a été en moi les ſources où les auteurs ont puiſé, les lieux qu'ils ont cités; j'ai tâché par-là de remédier aux omiſſions des uns & aux exagérations des autres, de concilier leurs contradictions, & de diſtinguer le vrai au milieu de leurs incertitudes. J'ai tenu moi-même la ſonde, & l'ai portée le plus profondément qu'il m'a été poſſible dans la nuit du paſſé. Je ſens qu'il lui manquoit la main de M. l'abbé Vély, mais je ne l'ai priſe qu'à ſon défaut; la mort ſeule eſt blâmable d'avoir enlevé l'écrivain le plus propre à cette tâche. Combien plus ſenſiblement encore ai-je reſſenti ſa privation, lorſqu'arrivé aux temps connus, j'ai déſiré

de les présenter avec cette clarté & cette élégance qui font le principal caractère de cet historien ! J'ai senti la honte, non pas d'être au dessous de lui, mais d'en être si éloigné. Il est aussi une vérité qui ne vous échappera pas, MONSEIGNEUR ; c'est que les temps obscurs & les recherches antiques prêtent peu à ces avantages. Le crayon rapide & sublime de Bossuet n'a tracé si majestueusement l'histoire ancienne, que parce qu'il n'esquissoit que les plus grands traits, & les entassoit dans un cadre étroit ; il eût descendu de quelques degrés & eût paru moins noble, s'il eût erré dans des détails, & si, au lieu d'écrire l'histoire des rois & des siècles, il eût écrit celle des hommes & des années. Combien son

éloquence, semblable, par son feu & sa rapidité, au brillant éclair, lorsqu'il peignoit la grandeur & la chûte des peuples, eût perdu de son éclat si elle n'eût eu pour sujet que l'origine graduelle & le développement physique & moral de ces mêmes peuples ! Les idées & le style élevé des premiers écrivains, proviennent souvent des sommets où ils se sont élevés pour ne voir qu'en grand. Puissé-je, par ces considérations, MONSEIGNEUR, avoir préparé votre indulgence en faveur de cet ouvrage ! Quant à son mérite, on lui en accordera, à coup sûr, si vous le jugez digne d'occuper un de vos momens.

Fautes à corriger.

PAGE 63, ligne 20, Anneri, *lisez* Enneri.
70, ligne 16, qu'ils, *lisez* que les mortels.
78, ligne 14, vivacité, *lisez* variété.
Ibid. ligne 23, eux, *lisez* lui.
134, ligne 14, de Brabant, *lisez* le Brabant.
145, ligne 7, hauts, *lisez* hants.
220, ligne 2, Jéronce, *lisez* Géronce.
236, ligne 7, malles, *lisez* mails.
245, ligne 5, le, *lisez* les.

TABLE DES DIVISIONS.

HISTOIRE



Pl. 2.



HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS.

DES GAULES, JUSQU'A L'APPARITION DES FRANCS.

Les Gaules étant devenues le théâtre de la Monarchie Françoise, et ses habitans ayant formé les peuples qui constituent cette Monarchie, la connoissance du sol et des hommes est d'une nécessité absolue pour quiconque, voulant étudier l'histoire du royaume, est curieux de remonter jus-

qu'aux premiers siècles de son origine. Pour répondre à ce desir naturel à tout lecteur, à tout sujet de cet état, on a mis à contribution les chroniques et les anciennes traditions; on a imité les naturalistes, on a interrogé la terre; et si les réponses qu'elle a rendues par les inscriptions, les médailles, la forme des bronzes, des marbres et des antiques, n'ont pas été aussi nombreuses, aussi satisfaisantes qu'on l'auroit desiré, il n'en faut accuser que le tems et l'insouciance de nos ancêtres, dont la main grossière a plus d'une fois secondé les efforts destructeurs en ensevelissant dans la terre les monumens dont elle se glorifioit, en jetant sans discernement dans les obscures fondations des temples et des autres édifices, des débris précieux aux sciences et à l'histoire (*a*). Mais quoique ces découvertes n'aient répondu;

(*a*) Les fondations et les murs des églises d'Autun, de Mavilly, de Montbard, de Langres, de Dijon, de Beaune, d'Alise et d'autres villes de la Gaule,

ni au desir, ni au besoin qu'on en avoit, elles auront cependant leur prix par la clarté qu'elles répandront sur quelques objets : elles paroîtront, malgré leur insuffisance, comme des rayons qui percent le nuage épais qui nous dérobe le passé.

La Gaule, cette vaste contrée, dont nous connoissons si peu les premiers tems, est située entre le treizième et le vingt-cinquième degré de longitude, et le quarante-deuxième et le cinquante-unième de latitude. Plus heureuse que les pays qui l'environnent, elle n'est pas froide comme l'Allemagne, aride comme l'Espagne, agitée par les tremblemens de terre comme l'Italie; mais ses habitans, assis sur un sol solide, sont eux-mêmes des volcans qui ont souvent agité et renversé les

renferment assez de monumens celtiques pour en faire une riche collection; c'est sous ces masses que sont cachés les premiers feuillets de notre histoire.

autres états. Bornée au levant par le Rhin et les Alpes, au couchant par l'Océan, au nord par les canaux que forment le Rhin, la Meuse et la Moselle, et au midi par la Méditerranée et les monts Pyrénées, elle étoit divisée en trois parties, distinguées par quelques différences entre les dialectes et les mœurs, mais assez uniformes quant à la religion et au caractère. La Gaule Belgique comprenoit tout le pays qui est entre le Rhin, la Seine et la Marne; la Gaule Aquitanique, celui qui est entre la Garonne et les Pyrénées; et la Gaule Celtique, ou Gaule proprement dite, occupoit tout le continent qui s'étend du Rhin à l'Océan, de la Seine à la Garonne, et de la Méditerranée et des Alpes, à la Marne et à la Moselle.

Ce pays, étendu et fécond, situé sous un ciel tempéré, étoit borné au dehors par la mer, par des montagnes et des fleuves dont les eaux arrosoient

ses frontières ; au-dedans une quantité prodigieuse de rivières et de ruisseaux, semblables dans leurs ramifications aux veines d'un corps animé, portoient par-tout la fraîcheur et la vie ; des bois touffus y entretenoient l'ombrage ; des montagnes, dont l'emploi sembloit être d'étancher la soif des plaines pendant l'été, paroissoient comme des agens intermédiaires entre la terre et les nuages qu'elles arrêtoient sur leurs têtes, et répandoient ensuite dans les campagnes qu'elles dominoient. Si le sol étoit remarquable par la variété et l'excellence de ses fruits, les rivières ne l'étoient pas moins par l'abondance des poissons et la différence des espèces : mais les forêts l'emportoient sur tout, autant par la quantité des bêtes fauves qu'elles nourrissoient, que par leur grandeur (*a*). Les Romains y trouvèrent

(*a*) Il est parlé de l'Élan dans les Commentaires de César. Les anciennes histoires de France et de

l'élan, aujourd'hui relégué dans le nord; le bizon; l'uroch, ce bœuf énorme et farouche, dont la chasse étoit aussi redoutable que glorieuse, et de nombreux troupeaux de chevaux et d'ânes sauvages, dont les peaux faisoient la principale branche du commerce de ces peuples avec les autres nations. Ces présens de la nature furent quelquefois funestes à ces contrées, excitèrent l'envie des peuples du nord; et leurs efforts pour s'en emparer répondirent à la beauté du climat et à l'impétuosité de leurs desirs.

Sur cette grande et belle contrée étoient répandus les Gaulois ou Cel-

---

Bourgogne font mention de l'Uroch ou *Urus*, de sa férocité, de la force et de la grandeur de ses cornes. Il falloit que le Bizon fût commun et utile, puisqu'il avoit un culte; car il nous reste encore de ses images, et nos rois de la première race prenoient beaucoup de plaisir à la chasse de cet animal. Pline et Strabon nous apprennent qu'il y avoit dans les Gaules de nombreux troupeaux de chevaux et d'ânes sauvages.

tes (*a*), peuples dont nous descendons. La terre qu'ils habitoient les avoit vus passer par tous les degrés qui conduisent de la rusticité aux arts, et de la simplicité au luxe (*b*). Soit qu'ils en fussent originaires, ou qu'ils y fussent venus d'ailleurs, leurs commencemens n'avoient été que ceux des peuples sauvages, chasseurs ou pasteurs; le carquois ou la houlette pourvurent

(*a*) Sous le nom de Celtes on a anciennement compris les peuples de la Gaule, de la Germanie, des Isles Britanniques, même les Espagnols et les Illyriens : ce titre fut ensuite restreint aux Gaulois et aux Germains, puis il resta aux Gaulois seuls. Il n'est pas hors de propos d'observer que les mœurs de ces peuples différoient peu entr'elles, qu'il y avoit assez d'affinité dans le langage, et que celui des Gaulois et des habitans des isles Britanniques étoit le même.

(*b*) Les druides enseignoient qu'une partie de ces peuples étoit indigène; mais que d'autres, que des guerres fréquentes et l'accroissement de l'impétueux Océan chassèrent de leurs foyers, vinrent des isles les plus éloignées et des pays situés au-delà du Rhin, se joindre à eux. *Ammien Marcellin, chap. 9, tom. 1.*

long-tems à leurs besoins, et furent leurs soutiens sur une terre qui renfermoit ses trésors dans un sein avare, que le fer de la charrue n'avoit pas encore ouvert. Partageant ce sol avec les bêtes fauves que la population et l'agriculture firent disparoître ensuite, ils n'eurent d'abord d'autres vêtemens que leurs peaux. Il semble que le tems qui se plaît à tout détruire, ait voulu nous humilier dans la jouissance orgueilleuse des arts, en laissant sous sa faulx et en nous remettant sous les yeux un monument qui atteste cette haute misère et cette simplicité qui furent alors le partage de nos ayeux. Ce monument (*a*) est le bénitier de

(*a*) Les druides avoient un collège à Mavilly auprès de Beaune; ses débris, lors de la construction de l'église qui est fort ancienne, furent jetés dans les fondations : une colonne fut coupée en deux; une partie servit de bénitier, ayant été creusée, et l'autre de fonts baptismaux. M. le marquis de Migieux, aussi célèbre par son érudition que par le beau cabinet d'antiques qu'il a formé

l'église de Mavilly près de Beaune, sur une des faces duquel on voit un Gaulois armé d'une pique, et couvert de peaux de bêtes; le ciseau est aussi brut que le sujet. Quelques morceaux de bois couverts de chaume ou de joncs, et revêtus de terre, composoient leurs

les a achetés de la fabrique, et les a fait transporter avec d'autres anciens monumens dans son château de Savigny, où on les voit actuellement. Ces colonnes sont quarrées, d'une pierre à l'épreuve des injures du tems; il y a sur chaque face des figures aussi grossières les unes que les autres; les yeux sont sans prunelles, et les proportions mal observées : on juge, à la simple inspection, que c'est l'ouvrage d'une nation qui commence, comme on juge à la couleur de la pierre, à son air de vétusté, qu'elle est de la plus haute antiquité. C'est sur un de ses côtés qu'on voit un Gaulois tenant une lance, et couvert d'une peau qui lui tombe comme un jupon jusqu'au milieu des cuisses; une autre peau, dont le poil est également en dehors, lui couvre les épaules en forme d'un manteau de pélerin : le reste du corps est nud. Cette colonne paroît faire partie d'un des ouvrages par où la sculpture commença son établissement dans les Gaules, quelque tems après l'arrivée des Phocéens, et bien avant les Romains; car elle n'est décorée d'aucun des ornemens qui caractérisent l'architecture de ces peuples

maisons; d'autres plus paresseux, ou trop pauvres encore pour élever de pareils édifices, continuèrent à habiter les cavernes dont ils avoient chassé les animaux, premiers propriétaires. Ce fut après cette conquête qu'ils devinrent vraiment maîtres et dominateurs du sol. Bientôt, à l'imitation des renards et des ours qu'ils avoient chassés, ils se creusèrent de nouvelles demeures, et étendirent leur domination sous terre, tandis que d'autres en prenoient possession à la surface. Le pays qu'habitoient les Celtes, offre encore aujourd'hui beaucoup de grottes et de cavernes (*a*) dont plusieurs sont en partie comblées: l'art qu'on rencontre dans quelques-unes, fait dire aux gens de la campagne que c'est l'ouvrage des fées; mais l'observateur n'y voit que les traces d'une

(*a*) Outre celles citées et omises par l'abbé Courtepée dans son abrégé de l'histoire de Bourgogne, le Langrois et tous les pays montueux de la Gaule Celtique en renferment encore beaucoup.

main humaine et le berceau de la nation. Le curieux habitant des villes, qui quitte le marbre et l'architecture qui embellissent sa demeure, pour les aller visiter, est bien éloigné de penser que ces antres et ces lieux d'horreur furent autrefois le séjour de ses pères, le berceau de ses ancêtres; et que peut-être cette possession, toute affreuse qu'elle est, leur a coûté du sang et des combats.

Pour savoir ce qu'étoient les Gaulois, ce ne sont ni des traditions obscures ni d'anciens systêmes qu'il faut consulter; ce sont les restes des tems où ils ont vécu, les traces de leur existence, et les monumens qui attestent leurs mœurs; c'est à la terre qui les a engloutis à nous montrer, à l'inspection de leurs dépouilles, ce qu'ils ont été: ces monumens et ces restes feront mieux leur histoire que tous les livres. Aussi est-ce à de pareilles autorités qu'on a eu recours de préférence.

Il résulte de leurs indications, que les Gaulois n'étoient pas descendus des Scythes, comme quelques auteurs l'ont prétendu; leur origine étoit celle de tous les autres peuples placés sur la surface de la terre. L'état de rusticité leur étoit commun avec tous les autres de l'Europe; ils étoient, à l'arrivée des Phéniciens et des Grecs, ce qu'étoient les Grecs, *Pelasgi*, à l'arrivée des Égyptiens; ce qu'étoient les Italiens, à l'arrivée des Grecs et des Phrygiens échappés au sac de Troie; ce qu'étoient les Espagnols, à l'arrivée des Phéniciens et des Carthaginois; ce qu'étoient les Africains, à l'arrivée des Tyriens et des Grecs, les uns conduits par Didon, et les autres par Battus. L'Égypte elle-même, le flambeau de toutes ces contrées, tenoit les arts des Chaldéens, ceux-ci des Persans, ces derniers des Indiens, qui les tenoient vraisemblablement d'un peuple plus ancien. C'est ainsi que la lumière a

gagné de proche en proche, et a suivi une marche qu'on soupçonneroit volontiers qu'elle a tenue plus d'une fois, et en plus d'un sens, sur le globe.

Il s'ensuit de cette descendance, ou de cette communication des peuples, que les Celtes ne venoient pas des Scythes, par la raison que les nations qui sont sorties de la Scythie, telles que les Chinois, les Persans, les Indiens et les Chaldéens, avoient des connoissances dans l'astronomie et les arts, et que les Celtes n'en avoient aucunes. Ce fait passoit pour certain, il y a deux mille ans; puisque les druides, malgré la disposition des hommes à remonter à une source illustre, convenoient que leurs ancêtres étoient originaires du sol sur lequel ils étoient. Et qui pouvoit en être mieux instruit?

Ces premiers habitans des Gaules furent sauvages pendant une longue suite de siècles. Jusqu'à l'arrivée des Phéniciens sur les côtes, et à la fon-

dation de Marseille, ils ressemblèrent aux peúplades de l'Amérique; leur origine cependant, avant cette époque, devoit avoir une date bien reculée. Enfans d'une terre sur laquelle ils étoient nés, partagés en plus de cent peuples (a), tous nombreux; combien ne leur avoit-il pas fallu de temps pour parvenir, malgré leur misère, leur ignorance et leurs guerres intestines, à une population aussi considérable, pour avoir établi les liens de religion et de police, qui tenoient assujettie toute cette contrée; pour être parvenus à la fusion du fer avec lequel ils forgeoient leurs armes, et pour avoir jeté ces prodigieux essaims qui désolèrent une partie de l'Europe et de l'Asie? Le peu d'art qu'ils employoient à la culture de leurs terres et à la construction de leurs demeures,

(a) Selon Josephe il y en avoit plus de 300 sous le règne de Néron. Mais doit-il être cru sur ce point, comme sur beaucoup d'autres?

leur étoit venu des Phéniciens et ensuite des Carthaginois que l'esprit de commerce avoit poussés sur leurs côtes; car il n'y avoit rien à acquérir du côté des Germains, encore plus rustres qu'eux. Mais ces connoissances étoient bien imparfaites : ils n'avoient que des idées et point de modèles. Ce fut alors que les Phocéens arrivèrent, et que les nouveaux murs de Marseille attirèrent leurs regards. A la vuë d'un peuple brillant par les arts, et d'une ville qui, sortie sous leurs yeux du sein de la terre, dominoit, en naissant, sur la mer et sur le continent, l'esprit d'imitation fit des progrès étonnans; le feu de l'émulation pénétra par-tout, et vivifia en moins de cent ans la face de ces vastes contrées; la mythologie des Grecs, associée à celle des Gaulois, figura dans leurs temples, et les pierres où leurs idées furent alors représentées par un ciseau novice, nous indiquent leur origine après un silence de 2400

ans. Ces statues sont sans prunelles, comme celles des Grecs; on voit seulement qu'on a cherché à imiter leurs formes, ce qui indique les modèles qui servirent aux premiers essais, les maîtres qui donnèrent les premières leçons, et l'époque où elles furent données. Les arts isolés dans ces domaines de l'ignorance n'avoient en leur disposition que des mains barbares, et leurs plans éxecutés par des ouvriers sans principes, avec des instrumens grossiers, ne produisoient que des copies informes. Dans ces tems furent bâtis les collèges de Mavilly, d'Autun, d'Alise et du pays Chartrain; car les druides étant les maîtres, eurent les premiers des maisons; et ce qui nous en reste ne paroissant que des essais, appuie cette conjecture. L'agriculture étant plus simple et d'une utilité plus tôt sentie, fit des progrès plus rapides; les terres négligées jusques-là furent cultivées selon des principes fructueux et

certains. Les bourgades, à l'imitation de Marseille, furent entourées de murs; et la vanité, qui par-tout dirige les hommes, voulut que chaque peuple, pour donner une idée de sa puissance, bâtît au moins une ville plus ou moins grande et fortifiée dans le nouveau goût. Autun, Sens, Alise, Bourges, Nevers, Langres, Besançon, Arles, Vannes, Nantes se peuplèrent et s'enfermèrent de murs. L'antique barbarie s'éloigna à la vue de la société naissante et de l'aurore des arts; le costume sauvage et les peaux disparurent de dessus les nouveaux citoyens, qui bravèrent les injures de l'air sous des habits d'étoffes rudes et grossièrement fabriquées. Les nobles seulement conservèrent quelque chose de l'ancien costume, par rapport à la commodité des fourures qu'ils portoient, et à l'air plus terrible qu'ils conservoient sous les dépouilles des animaux. Enfin cet usage disparut, et il ne resta de cette déco-

ration que les légères traces que nous en voyons aujourd'hui sur les manteaux des ducs et des présidens-à-mortier. Les Gaulois ne parurent plus que revêtus de tuniques et de braies, espèce de chemises qu'on relevoit entre les jambes, et dont les bouts s'accrochoient à la ceinture, ce qui fit donner à la Gaule Celtique le surnom de *Braccata;* d'autres portoient des espèces de jupes flottantes, à peu près comme les montagnards d'Ecosse : mais le luxe et l'inconstance leur ayant fait abandonner ces habillemens pour prendre celui des Romains, ils établirent des fêtes pour perpétuer le souvenir de ces premiers tems et de leur simplicité; ceux qui les célébroient imitoient, autant qu'ils pouvoient, cet ancien et grossier costume.

Tandis que leur police et leurs villes éprouvoient les effets de cette première et imparfaite révolution, leurs colonies se répandoient dans

la Germanie, la Grèce et l'Italie, prenoient Rome elle-même, et pénétroient jusqu'en Asie (a). Mais Rome sortit de ses ruines plus éclatante qu'auparavant; elle se servit des aîles de la victoire pour porter les arts et les sciences sur toutes les terres de sa domination; elle les appela pour partager avec elle la conquête de l'univers, et les associa à l'honneur de ce

(a) Cinq cent quatre-vingt-dix ans avant l'ère chrétienne, une armée d'émigrans, conduite par Sigoveze neveu d'Ambigat roi de Bourges, passa le Rhin, et fit des conquêtes depuis ce fleuve jusques sur les frontières de la Bohême. Les Boïens, qui faisoient partie de cette armée, s'emparèrent du pays qu'on appelle aujourd'hui la Bohême, et l'occupèrent jusqu'au moment où ils en furent chassés par Maroboduus roi des Marcomans, sous Auguste.

Une autre armée commandée par Belloveze s'empara du pays qui forme aujourd'hui la Lombardie, et y fonda des villes, l'an de Rome 166. Deux cens ans après environ, une armée formée de ces nouvelles colonies prit Rome. Une autre armée, dans le temps de Pyrrhus, ravagea la Grèce et la Macédoine, et fonda un nouvel état en Thrace; tandis qu'un autre corps établit le royaume de Galatie dans l'Asie mineure.

grand triomphe. Les Gaulois au contraire ne firent que peu de progrès, et, quoi qu'on en ait dit, les monumens qui nous restent d'eux attestent leur inexpérience, prouvent qu'ils étoient à peine sortis de l'état de sauvages, et qu'ils n'étoient pas familiarisés avec les arts (*a*). On en aura une véritable idée en les comparant, à l'arrivée de

(*a*) Outre les antiquités de ce genre rapportées par M. de Caylus, dom Montfaucon, dom Martene et M. Le Goux de Gerland, on peut s'en convaincre à l'aspect des monumens celtiques ci-après : 1.° Deux figures sculptées sur une pierre, provenant des ruines d'un ancien temple bâti à Bligny sur Ouche. 2.° La figure encastrée dans un mur d'une maison du village de Champignole. 3.° La statue de Bacchus ou du Génie qui présidoit à la source de l'Ouche : il est représenté le pied appuyé sur un baril. 4.° Les deux figures qui sont à Orches, paroisse de saint Romain. 5.° La figure d'un druide, placée dans le mur du cimetière de Volnay, au nord. 6.° Celle d'un homme avec des cheveux courts, et tenant une espèce de marteau, gravée sur une pierre incrustée dans le mur du jardin de la cure de Pouilli sur Saône. 7.° Les cinq figures sculptées sur la pierre qui a donné, dans des temps d'ignorance, le nom de *Pierre-écrite* au hameau où on la voit, sous

César, aux Mexicains lorsqu'ils furent conquis par Cortès; la difficulté que les Romains trouvèrent à les conquérir, ne provenoit pas des arts, mais de leur force prodigieuse, de leur courage, et de l'usage du fer qui manquoit aux habitans du Mexique.

Ces hommes grossiers, plus indomptables que les animaux qu'ils avoient chassés et détruits, furent, avant que la fortune de Rome ne s'élevât contr'eux, des conquérans qui renversèrent les trônes les mieux affermis, et firent trembler l'Europe et l'Asie. Depuis la conquête des Romains, qui fut l'époque de la grande révolution qui

de grands arbres, à deux lieues de Saulieu, sur le grand chemin de Paris à Lyon par Autun. 8.° Les statues qui sont au château de Montjeu ou Montjovis proche Autun. 9.° Les colonnes de Mavilly, les figures qui sont chez M. Baudot à Dijon, et plusieurs monumens de cette espèce qui sont chez M. de Migieu à Savigny proche Beaune. 10.° Beaucoup de pierres sculptées et représentant des sujets celtiques, dans les églises de Beaune, et dans les fondations et les murs des maisons particulières.

se fit dans leurs mœurs, ils se dépouillèrent de leur rudesse, se plièrent au joug des arts et aux caprices du luxe, et prêtèrent une oreille si attentive à la voix des sciences et des plaisirs, qu'ils devinrent, dans l'un et l'autre genre, les rivaux des Romains. Mais aussi ils cessèrent d'être formidables, et devinrent la proie des Francs et des autres peuples barbares. L'esprit militaire avoit dégénéré; la nation, amollie par les plaisirs (*a*), avoit insensiblement perdu son énergie, jusqu'à

(*a*) Salvian, au sujet de la désolation et du ravage des Gaules par les Francs et les autres peuples barbares, s'écrie : « Lamentable désolation ! « mais encore moindre que ne méritoient la disso- « lution extrême et les péchés énormes des peuples « gaulois, qui étant endurcis dans leurs vices, deve- « noient plus méchans. »

Le même auteur, au sujet de la prise et du sac de Trèves, Cologne, Metz, Toul, Verdun, Tongres et Reims, environ l'an 409, s'exprime ainsi: « Les barbares étant presqu'à leur vue, personne « ne s'en remuoit, personne ne se préparoit à la « défense ; les villes même ne songeoient pas à faire

e qu'excitée par les Francs, et ranimée par le feu de leur courage, elle s'éleva au-dessus de toutes celles de l'Europe, et en devint la dominatrice.

Avant que ce peuple eût reçu la forme que lui donna la main habile et puissante de son vainqueur, il avoit des mœurs que leur simplicité et leur antiquité doivent rendre chères à ses descendans. On en a saisi les traces précieuses, moins dans la vue de satisfaire une vaine curiosité, que dans l'espoir de réparer les fondations du corps historique de la monarchie. Mais en remontant aussi haut, on verra

« garde : l'aveuglement étoit si horrible, qu'encore que « personne ne voulût périr, pas un néanmoins ne faisoit ce qu'il falloit pour ne pas périr. La fainéantise « et l'engourdissement, la nonchalance et la gourmandise, l'ivrognerie et la lubricité les tenoient tous « enveloppés ; et l'on pouvoit dire de ces misérables « ce que l'écriture sainte a dit de leurs pareils : que « l'assoupissement du Seigneur étoit tombé sur eux. »

Après cela, falloit-il des volumes pour prouver que l'empire romain devoit tomber, et pour expliquer les causes de sa chûte ?

disparoître les fictions, peut-être avec regret, parce qu'elles flattoient notre amour-propre, et que la vérité n'a rien à nous donner en équivalent. La philosophie nous découvre, sans nous flatter, notre origine : à l'aspect des monumens qu'elle nous présente, à la vue des restes grossiers de nos ancêtres, sortis de la terre bruts comme ses autres productions, elle nous avertit que nous ne sommes pas d'une autre nature, et que le sage doit renoncer à la folie d'une origine orgueilleuse. Si quelque chose peut nous consoler après des songes aussi flatteurs, c'est la connoissance plus certaine de notre origine, et la gloire de devoir tout ce que nous sommes à notre génie, bien différens de ces colonies brillantes pour qui une mère patrie a tout fait.

Figure des Gaulois.

Mais si les arts n'avoient encore rien accordé au bien-être de ces peuples, la nature en récompense avoit tout fait pour eux. Enfans d'une terre féconde, leur

leur vigueur répondoit à celle de cette mère robuste qui les avoit nourris du lait de la force et de la santé. Les Gaulois étoient d'une taille gigantesque (*a*), ardens et forts; ils portoient la tête haute, ils avoient le regard

(*a*) Les monumens qu'on a trouvés justifient ce portrait qu'en ont fait les écrivains de leur tems.

1.° On lit dans la description particulière du duché de Bourgogne, tom. 4, pag. 124, qu'on trouva en 1759 au pied de la roche d'Aujoux les ossemens d'un Gaulois qui devoit avoir plus de six pieds de hauteur : le curé du lieu a encore deux de ses bracelets de cuivre.

Page 176, qu'on trouva en 1771 à S. Loup de Varenne un tombeau de marbre de sept pieds sept pouces, et large de 4 pieds; il est encore dans la cour du château.

Page 189, qu'à S. Martin des Champs on trouva dans un tombeau une médaille de Trajan avec des ossemens qui annonçoient la taille la plus élevée.

Il y a dix ans qu'en creusant à Nolay on trouva un squelette de plus de sept pieds de hauteur, avec une épée tellement rongée de la rouille qu'elle étoit méconnoissable; les ossemens tombèrent en poussière, à l'exception de l'os d'une jambe qui avoit encore assez de solidité pour être mesuré, et qui se trouva excéder de la largeur de la main celui de la jambe du plus grand des assistans. Le tom-

farouche, la voix éclatante, et leur aspect seul faisoit naître la frayeur qu'inspirent le courage et la force réunis. Car l'existence des géants n'est pas une chimère; les tombeaux ouverts et les ossemens mesurés nous l'ont

---

beau, qui est énorme, existe encore; il est sous les fondations d'une petite maison bâtie auprès du cimetière. On a trouvé dans plusieurs endroits de ce bourg des ossemens d'une grandeur pareille.

On trouva l'année dernière dans les ruines d'Alise un dez à coudre; il étoit d'or, garni de caractères, apparemment celtiques; il étoit d'une telle capacité, qu'il pouvoit contenir l'extrémité du doigt le plus gros; il fut vendu à un orfèvre : le syndic de Sainte Reine courut après, mais trop tard; il étoit déja fondu. Pareil inconvénient arriva dans le même lieu, et à peu près à la même époque; on avoit découvert dans un souterrain un cadavre dont il ne restoit que les os, une médaille et un anneau d'or, tel que le pouce d'un homme actuel l'auroit à peine rempli; il fut vendu et fondu aussi-tôt, ainsi que la médaille : mais les fragmens des os existans paroissoient ceux d'un homme d'environ sept pieds.

J'ai fait fouiller à trente pas de cet endroit en 1784, et j'y ai trouvé un tombeau brisé, renfermant un squelette d'environ six pieds, à en juger par la mesure des os qui restoient, entr'autres,

démontrée. A ces faits je n'ajouterai qu'une preuve de la grandeur des premiers hommes, justifiée par celle de leur coudée : la seule mesure bien connue qui reste en ce genre, est celle qui nous est conservée sur le nilomètre du Caire ; elle a vingt pouces de hauteur ; elle répondoit, selon M. Bailly, au schœne persan, au schœne égytien, à la paransangue, et avoit été transmise aux anciens peuples par d'autres plus anciens. Les yeux des Gaulois étoient bleus, leurs couleurs vives ; leurs cheveux blonds ou roux

---

d'un fémur qui avoit six pouces moins une ligne de rotondité.

On trouva, il y a quelques années, sur le chemin d'Autun à la petite verrière, un tombeau de plomb que les ouvriers fondirent ; il renfermoit un squelette de six pieds au moins.

Qu'on ajoute à cela le tombeau du roi Teutobochus, cet énorme géant dont parle M. de Buffon ; la grandeur des os dont on trouva les fragmens dans celui du roi Childéric à Tournay ; la relation d'Ammien Marcellin et de Sidoine Apollinaire ; et on aura une preuve complette.

étoient flottans ou tortillés en tresses, et leur figure ressembloit à celle des Anglois d'aujourd'hui. Deux causes ont contribué à effacer cette ressemblance: le desséchement des lacs, le défrichement des forêts, qui ont rendu le sol plus sec, et lui ont fait perdre la température qui l'égaloit à l'Angleterre; le mélange des Italiens dont le sang, comme un levain étranger, a altéré la masse générale, et a effacé peu à peu les anciens traits.

Grandeur gigantesque.

On voit par là combien l'espèce a dégénéré, et quel retranchement s'est fait successivement dans les forces et les facultés de notre nation. Ce n'est plus ce corps colossal et vigoureux, cette voix tonnante (*a*), cette attitude qui déceloit la force et inspiroit la

(*a*) On en jugera d'après ce portrait fait par Ammien Marcellin, témoin oculaire : « Les Gau-« lois sont presque tous de taille haute ; ils sont « blancs ; ils ont les cheveux blonds, le regard « farouche ; aiment les querelles, et sont démesu-

crainte. Un corps rétréci, un son de voix peu élevé, une attitude qui se ressent de la foiblesse et de la dégénération de nos organes, ont succédé à la constitution mâle et nerveuse de ces premiers enfans, que la nature avoit allaités à l'ombre des forêts ou dans les creux des rochers, et qu'elle avoit nourris d'une substance pure, que le luxe n'avoit pas altérée. Une pareille

---

« rément vains. Plusieurs étrangers réunis ne pour« roient soutenir l'effort d'un seul d'entr'eux avec « qui ils prendroient querelle, s'il appelloit à son « secours sa femme qui l'emporte encore sur lui « par sa vigueur et par ses yeux hagards : elle « seroit redoutable surtout, si enflant son gosier « et grinçant des dents, elle s'apprêtoit de ses bras « forts et aussi blancs que la neige, à jouer des « poings pour en donner des coups aussi vigoureux « que s'ils partoient d'une catapulte. Ils ont, pour « la plupart, la voix effrayante et menaçante, lors « même qu'ils ne sont pas en colère. Ils font géné« ralement cas de la propreté.

« Ils sont propres à la guerre à tout âge ; le « vieillard y va avec autant de courage que la jeu« nesse. Endurcis par le froid et le travail, ils « méprisent tous les dangers. »

révolution n'a pu agir sur les organes, sans influer sur les idées ; et le moral a dû partager les pertes du physique. Si la tombe vouloit rendre pour un moment un des individus de cet ancien peuple, et que ce Celte antique vît ses descendans, qu'il seroit étonné à la vue d'un tel changement ! à la taille, à l'air, reconnoîtroit-il le Gaulois, ce géant au port terrible, à la voix effrayante ? Il chercheroit en vain ce foyer qu'entretenoit un caractère impétueux et bouillant, il ne trouveroit que des étincelles ; il ne verroit que des vivacités momentanées, à la place de ces passions violentes et terribles, et de ces accès, dont les transports étonnoient les autres hommes. C'est ainsi que le temps, en appesantissant sa main sur nos têtes, a repoussé nos corps vers la terre, d'où ils s'élançoient avec fierté ; mais nous lui avons bien aidé par notre mollesse et par notre éloignement de la nature. Au reste, les nations voisines

ont commis à peu près les mêmes fautes, et ont essuyé les mêmes pertes ; ensorte que nous allons d'un pas égal à notre ruine : cela ne diminue pas le mal, mais cet équilibre empêche le danger.

César a esquissé leur caractère ; les traits qu'a tracés la main de ce conquérant, sont restés gravés comme ses actions, et sont encore, après tant de siècles, remarquables par leur singulière ressemblance. Ces peuples étoient, selon son témoignage, et celui d'Agathias, prompts dans leurs résolutions, impétueux dans l'attaque, et se rebutant facilement ; ils étoient emportés, téméraires et querelleurs : leur curiosité étoit excessive ; et pour la satisfaire, ils interrogeoient les passans et les étrangers qui pouvoient leur apprendre des nouvelles. Malgré son extrême vivacité, le Gaulois étoit le plus civil des barbares ; il étoit remarquable par sa propreté, et avoit déja le germe de la politesse et du bon goût, qui le font Caractère

distinguer des autres peuples de l'Europe. On conclura de là, qu'il a conservé plus de traits de son caractère, que de sa figure.

Habillemens.

Leur habillement varia comme leur fortune, et fut toujours conforme à leur état : couverts de peaux tant qu'ils furent nomades et sauvages, ils furent pendant une longue suite de siècles, sous cet antique et simple costume de la nature, qui nous rappelle le premier état des hommes, lorsqu'ils se nourrissoient de la chair des bêtes fauves et se couvroient de leurs dépouilles. C'étoit dans cet équipage qu'ils alloient à la guerre (*a*). Ce temps fut le siècle *d'or* des Gaules. Puisque le retour en est

(*a*) Outre le Gaulois représenté sur une des colonnes de Mavilly, tenant en main une pique et couvert de peaux qui lui couvrent la moitié du corps, on voit sur la même colonne un autre Gaulois prêt à partir pour un voyage. Il invoque les trois élémens : l'air, figuré par un oiseau; l'eau, par un poisson; et la terre, par un pied d'homme, posé. Il porte une barbe courte et un petit mante

devenu aussi impossible que celui du présent pour nos descendans, nous ne pouvons nous y transporter qu'en idées: c'est un pays lointain que nous n'appercevons qu'en tournant la tête; mais ces momens où un défaut de luxe et une ignorance de besoins rendoient la vie si simple, n'ont pu manquer de paroître chers aux personnes d'un caractère mélancolique et indolent; aussi se les rappellent-elles encore aujourd'hui avec attendrissement, comme une patrie heureuse d'où nous avons été chassés. La perte de ce paradis terrestre, mérite-t-elle de si longs regrets, et n'en sommes-nous pas bien dédommagés par les bienfaits des arts?

Ce furent les Phéniciens, ensuite les

qui lui laisse le corps presque nud. On voit encore dans la superbe collection d'antiques de M. le marquis de Migieux un Gaulois appuyé sur un bâton terminé par le haut en forme de béquille; il est couvert d'un vêtement étroit qui ne lui descend que jusqu'aux cuisses.

Phocéens, qui jetèrent chez les Celtes les germes du luxe et de l'émulation; alors ils eurent le saye, espèce de manteau court, de larges culottes, appelées braies, faites d'une autre pièce que la chemise, et des tuniques. Ces dernières étoient des espèces de robes percées au-dessus, afin que la tête y passât. Cet habillement commode paroît très-ancien; et les hommes, dans l'origine des sociétés, en ont senti l'avantage aux deux extrémités du monde. Nos navigateurs modernes l'ont trouvé à Otahiti et dans les îles du Tropique (*a*). Les hommes sont les mêmes dans tout l'univers, ils sont ennemis de la contrainte; ils aiment leurs aises; mais le luxe l'emporte sur la nature, et les force à s'embarrasser dans les entraves de la mode. Sous le joug d'un peuple conquérant, brillant de la gloire de ses succès et des dépouilles des autres na-

(*a*) MM. Wallis, Byron, de Bougainville, Coc

tions, la simplicité et la commodité cessèrent; l'habit vainqueur fut adopté, et le Gaulois devint presque Romain par la robe comme par les mœurs. L'éclat de ce nouvel habit fut rehaussé par la propreté (a), qui étoit l'apanage des Gaulois attentifs à préserver leurs vêtemens des souillures de la mal-propreté ; ils attachoient une espèce de honte à une robe mal-propre ou déchirée, et faisoient un usage fréquent des bains froids, même pendant l'hiver. C'est ainsi que l'homme civilisé a l'art de s'entourer de la saison qu'il veut, et de se les approprier toutes, par la chaleur ou la légéreté des vêtemens, tandis que le sauvage en est la victime.

L'habillement des voituriers (b) étoit

(a) Ammien Marcellin dit, en parlant des Gaulois : « Vous ne trouverez dans ces contrées ni « hommes ni femmes, fussent-ils des plus pauvres, « qui ayent des habits salès ou déchirés. »

(b) On voit encore aujourd'hui une de ces voitures et deux voituriers le fouet à la main, dans le costume où on les a dépeints, dans la collection

tel qu'il est aujourd'hui ; il consistoit dans une robe courte de toile, qui leur tomboit sur les genoux ; elle avoit de plus un capuchon : les harnois de leurs chevaux, leurs fouets dont la poignée étoit couverte de cuir, enfin tout leur costume étoit à peu près le même que celui de nos rouliers. Leurs voitures artistement faites d'osier, et semblables aux grands manequins dont nous nous servons pour des emballages, s'appeloient *benna*. On a trouvé dans les pays de Langres et de Dijon, les monumens sur lesquels elles sont représentées : et encore aujourd'hui on appelle dans ces cantons, baines ou bannes les paniers et autres grands ouvrages faits avec de l'osier. L'esprit d'une nation est inef-

---

d'antiques, incrustés dans un mur de la maison de M. Baudot à Dijon. Plusieurs des figures qui sont dans la collection de M. le président de Ruffey, sont revêtues de ces robes percées au-dessus.

Nota. Les matériaux de cette dernière collection n'ont été trouvés que depuis deux ans.

façable ; en vain s'éloigne-t-elle de ses anciens usages, il en reste des traces, et le temps l'y ramène toujours.

Maisons.

L'art des Michel-Ange et des Palladio n'orna pas la demeure de nos premierrs ayeux ; des rochers creux furent leurs premières voûtes, et des arbres élevés, leurs toîts ; ils réunirent l'avantage de ces deux abris dans des cabanes couvertes de feuilles ou de joncs. Les arts chez eux ne furent pas, comme en Egypte, le fruit d'un génie heureux qui devina leurs secrets, et les força, par ses découvertes, à servir l'homme, et à satisfaire ses desirs et son luxe ; au défaut de ce beau feu, ils recueillirent quelques étincelles de la lumière que les Phéniciens et les Grecs firent briller en passant sur cette terre : l'arrivée des derniers sur-tout, qui élevèrent les murs de Marseille, leur fit naître l'envie d'imiter des usages aussi commodes : leurs cabanes alors, furent changées en maisons. L'art se perfec-

tionna avec le travail, et des villes s'élevèrent de toutes parts, à la place de chétives habitations. Cependant ces nouvelles demeures n'étoient composées que de bois et de terre glaise, matériaux peu propres à leur assurer une solidité à l'épreuve de plusieurs siècles; ce qui doit mettre en garde contre le sentiment de quelques auteurs qui voudroient faire passer pour Gaulois, des édifices qui sont infiniment plus modernes; (*a*) ces peuples ne connurent l'usage des constructions solides, qu'avec les Romains: ce n'est pas qu'ils n'eussent, avant eux, des monumens durables, mais ils l'étoient par leur masse, et non par l'effet de l'art. Leurs principales villes avoient des murailles fortes par leur épaisseur et la grandeur

(*a*). Vitruve, contemporain de Jules César, et Strabon, de Tibère, nous apprennent que les Gaulois et les Espagnols ne bâtissoient leurs maisons qu'avec de la terre grasse et, que les toits n'étoient couverts que de chaume ou de joncs.

des pierres qu'ils y employoient, telles que celles d'Alise et de Bibracte. Les collèges de leurs Druides, qui furent les premiers comme les plus grands bâtimens, étoient par le volume et la dureté des matériaux, à l'épreuve des temps. On voyoit encore, dans le seizième siècle, les ruines de celui de Mont-Dru, auprès d'Autun ; il en reste des pierres entières, d'après lesquelles M. le Goux a fait graver les deux augures et le sacrificateur qui sont rapportés dans son ouvrage. On voit encore des vestiges de ceux d'Alise et de Mavilly. Les matériaux qui nous restent de ce dernier, sont d'une dureté surprenante; mais en même-temps ils nous indiquent le défaut d'art; et la forme des colonnes donne lieu de croire que ces édifices étoient peu élevés, qu'ils étoient sans couvertures, et que les Gaulois ignoroient, à cette époque, la manière de construire des charpentes et d'élever des voûtes.

Ils n'eurent qu'une connoissance imparfaite des arts, avant les Romains; encore leur fut-elle funeste, car ils en étoient à peine à l'ébauche de l'architecture, quand ces conquérans, profitant de leurs divisions, s'emparèrent de leurs demeures, auxquelles des murs massifs donnoient seuls la forme des villes, et s'en servirent comme d'un frein pour les contenir sous le joug; tandis que les Germains moins puissans, et contre qui les Romains dirigèrent les plus grands efforts, bravèrent leurs forces, et repoussèrent constamment leurs fers, parce que n'ayant pas de villes, le vainqueur sans retraite, étoit obligé de se retirer. Mais ces habitations, ainsi que celles des Druides, étoient presque toutes sur des éminences, ce qui est un des caractères d'un peuple foible et nouveau; celui qui est sur la montagne, ne craint pas la surprise; sa position, qui semble être celle du commandement, flatte son orguei

tandis que la force du lieu fait sa tranquillité. C'est pourquoi les lieux élevés dans l'Asie, s'appeloient Saturniens, parce que les hommes du temps de Saturne, c'est-à-dire dans le premier âge, y avoient établi leur demeure; et les Gaulois étoient peu éloignés de ce temps, ou il avoit eu une longue durée chez eux.

Gouvernement.

Le gouvernement de ces contrées étoit aristocratique; les nobles et les Druides en partageoient les honneurs, et choisissoient un chef annuel parmi les premiers; mais le pouvoir qui régissoit ces peuples, étoit le plus simple comme le plus naturel; le sceptre étoit remis entre les mains de chaque père de famille: dominateur et despote dans sa maison, il disposoit à son gré de ses facultés et de ses enfans; vengeur ou rémunérateur, ses sentences étoient sans appel: au reste, rien n'étoit plus intime que la liaison du mari et de la femme, et plus vif que leur tendresse

envers leurs enfans ; ils les aimoient comme font encore les peuples sauvages du Nord, qui n'entendent que le cri de la nature, et sont sourds à la voix du luxe et des plaisirs ; leur agrément étoit concentré dans leur famille, c'étoit dans son sein qu'ils plaçoient leur bonheur. Avec de pareils sentimens, le pouvoir immense qu'ils avoient n'étoit pas dangereux, il étoit tempéér par la tendresse et l'amitié ; et un Celte étoit le protecteur, et jamais le tyran de sa famille. Il n'appartient qu'au luxe et à l'égoïsme, de faire taire les sentimens de la nature. Chez les Celtes où ces maux contagieux ne l'avoient pas corrompue, elle avoit toute son énergie, et ses sentimens toute leur pureté. Les Gaulois étoient encore soumis à un pouvoir général ; il résidoit dans des assemblées qui se tenoient tous les ans au champ de Mars (*a*) : là, se ren-

(*a*) Cet usage se conserve encore à Autun,

doient toutes les personnes qui étoient en état de porter les armes. De ces diètes émanoient des ordres respectables, exécutés sans opposition, comme aujourd'hui dans les cantons de la Suisse. Outre ces pouvoirs, qui régissoient chaque maison, chaque lieu, il y en avoit de généraux qui s'étendoient sur toutes les Gaules dans les grands événemens, comme lorsque ces nations attaquées par César, s'assemblèrent à Sens, à Bourges et à Autun, pour y former des confédérations, et lui opposer toutes leurs forces réunies.

La justice, cette partie précieuse de l'administration d'un état, ne fut pas négligée par les Celtes; ses oracles, chez eux, sortoient, à la vérité, d'un organe grossier, mais dévoué à l'équité; une main sauvage tenoit sa balance, mais elle étoit incorruptible. A ce simple Justice.

le maire fait tous les ans la revue des habitans sous les armes dans le champ de Mars; cette revue est suivie d'un simulacre de bataille.

tribunal, qui n'avoit de décoration que la vertu du magistrat annuel, et le respect qu'inspiroient les vieillards qui présidoient, succéda le barreau Romain avec sa pompe et ses formalités. La justice alors devint lente et hérissée de formes, elle coûtoit beaucoup à obtenir, et par cela seul devenoit une injustice, puisque le pauvre ne pouvoit se la procurer. Combien celle des Francs dût plaire à ces peuples, et qu'ils durent voir avec plaisir le comte du Palais tenant les plaids à la porte (a) de nos

(a) C'étoit l'usage de tous les peuples du nord : les Turcs issus des Tartares en ont donné à leur cour le nom de Porte, comme pour désigner le lieu le plus respectable. Une entrée aussi majestueuse étoit la digne issue qui conduisoit au prince, et donnoit de lui la plus haute idée.

Tous les peuples guerriers détestent une justice lente et de formes ; celle des Romains fut une des causes de la révolte des Germains sous Arminius ; leur fureur tomba sur-tout sur les gens de loi.

Les Francs aimoient mieux le code simple de la loi salique, que l'énorme recueil des loix romaines encore abrégées par Tribonien.

premiers rois, sans frais et sans autres interprètes que les parties ! Leur langage peu exercé, n'avoit pas assez d'art pour séduire le juge; la simplicité de leurs formules, ne laissoit aucune prise à la chicane qui provoque les sentences iniques. D'ailleurs, un tribunal public est rarement injuste; et quand on a tant de témoins de ses actions, on est vertueux, ne fût-ce que par décence.

Nos pères furent assez heureux pour vivre dans un temps où des raisons de convenance et des idées de fortune ne corrompirent pas leur bonheur, et ne forcèrent pas la beauté désolée à s'allier à la richesse et à la difformité. La liberté présida à leurs mariages, et jamais la contrainte; le goût les assortit, l'amour en forma les nœuds; la paix, le bonheur, des enfans sains et vigoureux, en furent le fruit. Dès qu'une fille étoit en âge d'être mariée, les parens réunissoient dans un festin, tous Mariages.

les prétendans ; là, elle donnoit la pomme en présentant à laver : celui qui le premier recevoit cet honneur, étoit l'objet de son choix ; une lance, un cheval, des bœufs, étoient le premier hommage de cet amant, sous le pouvoir duquel elle passoit aussitôt. La soumission de ces femmes étoit telle, que Marculfe dans ses formules, rapporte la suivante, qui avoit lieu dans cette cérémonie : *Vous êtes mon maître et mon époux, et moi je suis votre humble servante* (*a*). La fille du roi n'en étoit pas plus exempte que celle du simple particulier (*b*) : il n'y

---

(*a*) F. Marculf. Chap. 17.

(*b*) Justin en fournit la preuve, en rapportant le fait suivant : Les Phocéens qui fondèrent Marseille, ayant abordé sur les côtes de Provence, députèrent Simos et Protis, deux de leurs compatriotes, vers le roi du pays qui étoit probablement celui des Saliens ; ils assistèrent au repas nuptial de Giptis, fille de ce prince ; et la princesse, frappée de la bonne mine de Protis, lui présenta l'eau, et le choisit pour son époux.

avoit pas de différence pour les devoirs; elles remplissoient toutes sans distinction, et celui d'avoir soin de leurs maisons, et celui d'allaiter leurs enfans. L'adultère étoit sévèrement puni, et le divorce autorisé; mais il étoit rare entre deux personnes qu'un rapport de goût et d'humeurs avoit unies, entre un homme qui se rappeloit la préférence qu'il avoit obtenue sur ses rivaux, et une femme qui l'avoit préféré aux autres hommes. La polygamie étoit prohibée, les princes seuls faisoient quelquefois des exceptions à la règle : en un mot, les femmes étoient considérées (a); et si elles ne mangeoient pas

(a) Les femmes avoient part à l'administration, et s'il survenoit des difficultés entre les principaux chefs, on s'en rapportoit à leur décision; il falloit même qu'elles formassent un tribunal, car il étoit convenu, au passage d'Annibal dans les Gaules, que les Carthaginois lésés par les Gaulois, pourroient se pourvoir au Conseil des femmes Gauloises. Fauchet explique l'origine de ce tribunal dans ses Annales pag.

avec leurs marisen , présence des étr
gers, c'étoit par un pur principe de d
cence et de réserve.

Armes. Les armes de ces peuples sauvage
furent d'abord peu offensives ; mais ell
n'en étoient pas moins redoutables
parce que les ennemis, contre qui i
s'en servoient, n'en avoient probabl
ment pas de supérieures ; et dès qu'i
leur en connurent de meilleure tremp
ils en forgèrent de pareilles. La mass
fut leur première arme ; et l'arc, q
exigea plus de combinaisons, fut la s
conde. La première fut abandonnée,
on lui substitua le javelot, le dard, la p
que, et une épée longue et tranchant
servant plus de taille que de pointe,
dont l'usage duroit encore du temps
Charlemagne, comme on peut en jug
par celle qui nous reste de ce héros. L
Celtes avoient autant d'adresse que
vigueur, et cette adresse étoit forc
dans des hommes qui vivoient du pr
duit de leur chasse : aussi Strabon no
dit-

dit-il, qu'outre les traits du carquois, ils en lançoient sans le secours de l'arc, d'une main si sûre, qu'ils perçoient les oiseaux. Tant d'adresse, jointe à une force étonnante, et à un courage indomptable, auroit dû les rendre invincibles, s'ils n'avoient pas fait tout ce qu'il falloit pour être vaincus. Ils se présentoient à l'ennemi la tête nue, et le corps sans défense; souvent ils poussoient la témérité ou la présomption, jusqu'à combattre tout nuds (a); ils étoient d'une indiscipline qui étonnoit leurs ennemis mêmes : de-là viennent tant de défaites qu'ils eussent pu changer en victoires. De graves auteurs ont avancé qu'ils empoisonnoient leurs traits de chasse (b). Si ces peuples eussent connu

(a) En 528 de la fondation de Rome, les Gaulois combattirent nuds contre les consuls Emilius et Attilius; à la bataille de Cannes et dans le combat que les Romains leur livrèrent depuis sur le mont Olympe en Phrygie.

(b) Pline, dom Martin, l'abbé Courtépée.

l'affreux secret d'empoisonner le fer, comment n'en auroient-ils pas fait usage contre des ennemis qu'ils redoutoient plus encore que les bêtes féroces, et comment les Romains les eussent-ils conquis ? ils avoient trop de blessés après chaque combat.

Les Gaulois n'abandonnoient jamais leurs armes, ils les portoient avec eux dans les assemblées, dans leurs festins, dans leurs négociations (a), et jusques dans le tombeau ; cet usage est encore celui de tous les peuples sauvages, comme ils ne comprennent pas qu'il y ait d'autre considération que celle que peut donner la force, ils se montrent toujours sous l'appareil le plus imposant. Dans ces festins armés, où les mets consistèrent d'abord dans des viandes rôties sur des charbons, le plus brave ou le plus fort étoit servi et bu-

---

(a) Le Gaulois Divitianus, ce chef des druides d'Autun et l'ami de César, ayant été envoyé à Rome, harangua le sénat, armé et appuyé sur son bouclier.

voit le premier. On se gorgeoit de nourriture, et on s'enivroit d'un vin qu'on buvoit dans des cornes de bœuf ou de bouc (*a*), ou dans les crânes des vaincus.

Leur courage étoit indomptable : il provenoit de leur véhémence et du sentiment de leurs forces extraordinaires. La chaleur de leurs combats avec les Romains, prouvée par le grand nombre des morts dans chaque action, en fait assez la preuve ; mais faute de discipline et de cuirasses, ils ressembloient, en attaquant leurs bataillons, à des bêtes féroces qui s'élancent contre un mur épais, et s'y brisent. Lorsque la discipline eut subordonné leur courage à l'ordre, et que leurs corps robustes furent revêtus de l'armure romaine, ils formèrent les meilleures troupes de l'empire, et devinrent la terreur des ennemis, comme à Pharsale, sous Julien et au siège d'Amide. Courage.

(a) Pline, dom Martin, l'abbé Courtépée.

Occupations.

Les occupations de ces peuples varièrent selon les différens états dans lesquels ils vécurent. Lorsqu'ils étoient nomades, la garde des troupeaux faisoit l'emploi de leur tems; la chair et le lait faisoient leur nourriture, et la peau, leurs habits. Pendant que les uns veilloient à la conservation des troupeaux, les autres détruisoient les bêtes-fauves, les poursuivoient dans les forêts, et fortifioient leurs corps, naturellement robustes, par l'exercice de la chasse (*a*). Cette époque fut celle de leur plus grande force; c'étoit celle où la nourriture qu'ils prenoient étoit plus succulente; c'étoit celle où leurs corps étoient moins fatigués par le

(*a*) Ils étoient très-experts à la chasse de l'uroch, du bison, de l'élan et des autres animaux. Nous voyons dans l'abrégé de l'histoire de Bourgogne, qu'ils avoient des chiens couchans appelés *vestragi*, et des chiens courans ou bassets appelés *segurii*, parce qu'on les tiroit du Lyonnois. Ils célébroient des fêtes en l'honneur de Diane, à peu près comme nos chasseurs aujourd'hui en l'honneur de S. Hubert.

travail, et où la terre leur payoit librement son tribut en troupeaux : mais depuis qu'ils la forcèrent à le leur payer en grains, et qu'il fallut le lui arracher avec le fer de la charrue et le secours des arts, ils commencèrent à perdre de la beauté de leur extérieur (*a*). Le premier degré de décroissement arriva : mais aussi ils furent plus occupés ; cependant ils n'abandonnèrent pas les armes ; les exercices militaires furent toujours sacrés, et les momens qui leur étoient destinés ne se ressentirent pas de ces nouvelles occupations. La jeunesse y étoit formée avec soin ; l'exercice de l'arc, le jet du javelot et l'équitation étoient autant d'objets d'études sérieuses qui faisoient spectacle dans les cérémonies publiques. Autant ces devoirs avoient de charmes pour ce peuple guerrier,

(*a*) On peut assigner cette époque à celle de la fondation de Marseille, 600 ans avant l'ère chrétienne.

autant ils avoient d'éloignement pour le travail. Ce goût, qui est encore celui des sauvages d'Amérique, montre combien ils en différoient peu. L'homme qui possède les arts, n'a jamais assez de tems ; celui qui les ignore, en a trop, et en est accablé: privé de leur secours, il est toujours sauvage et ennemi du travail ; avec eux, il donne l'essor à son génie; tout lui devient occupation; les astres, la terre, les élémens, les plantes et les hommes sont autant d'objets qui attirent son attention, et qui lui fournissent des occasions innombrables de travail. Nos ancêtres ne les connurent pas; aussi féroces que les bêtes qu'ils poursuivoient, ils tournoient souvent leurs armes contre eux-mêmes, mangeoient, dormoient et s'ennuyoient. Ils furent moins malheureux depuis leurs liaisons avec les Orientaux : sous les Romains ils connurent le prix du tems et des sciences; ils en firent un

usage aussi honorable qu'utile, mais ils n'excellèrent pas également dans les jeux du théâtre et la danse; cette dernière étoit réduite à la grue qui se dansoit en rond, à peu près comme la première figure de nos contredanses, et qu'ils tenoient des Phocéens.

Ces hommes désœuvrés et ignorans étoient, par une suite naturelle de leur fainéantise, enclins au vin et à la boisson des liqueurs spiritueuses: des écrivains contemporains leur reprochent leur ivrognerie (*a*). Cependant leurs sentimens dans leur inaction

(*a*) Les Marseillois et les habitans de la Gaule Narbonnoise étoient les seuls qui eussent des vignes avant César. Les Belges avoient prohibé le vin, comme tendant à amollir le courage : les Celtes au contraire le recherchoient avec passion, au point qu'ils donnoient un esclave pour un pot de vin. Après la conquête des Romains, ayant tiré du plant de la Provence et du Languedoc, ils le multiplièrent avec tant d'excès, que Domitien l'an 92 ordonna d'en arracher la moitié, et défendit d'en planter davantage; ce qui s'exécuta jusqu'à l'ordonnance de Probus qui en encouragea la culture.

avoient de la noblesse ; ils étoient généreux, même à l'égard de leurs ennemis, et exerçoient religieusement les droits de l'hospitalité (*a*). On alloit au devant d'un étranger qu'on appercevoit, on se disputoit à qui le logeroit ; la réception dans l'intérieur de la maison répondoit à ces dehors affectueux. Le voyageur ne payoit nulle part ; on se trouvoit trop heureux de

(*a*) Les Bourguignons ne voulant pas être en reste de générosité avec les Gaulois qu'ils confondoient sous le titre générique de Romains, en ont fait un article essentiel de leur loi Gombette, conçu en ces termes : « Quiconque aura refusé sa maison « ou son feu à un étranger, paiera trois écus d'a- « mende ; si un voyageur demande le couvert à « un Bourguignon, et qu'il lui montre la maison « d'un Romain, il payera au Romain trois écus « et autant à l'étranger. Le métayer qui aura refusé « l'hospitalité sera fustigé. »

Ces anciennes et précieuses mœurs se corrompirent bientôt au point que nous voyons en 544 un concile tenu à Clermont en Auvergne enjoindre aux prêtres d'exhorter leurs paroissiens à recevoir les passans, et à ne leur point vendre les vivres plus cher qu'au marché.

l'avoir accueilli : si les provisions de son hôte s'épuisoient, on lui ménageoit un hospice abondant. Un Celte poussoit la prévoyance jusqu'à laisser sa porte ouverte pendant la nuit, dans la crainte qu'un voyageur fatigué ou égaré ne passât outre. Celui qui refusoit l'hospitalité, étoit noté d'infamie et condamné à une amende pécuniaire.

Commerce

Ces peuples, quoique puissans par leur population et riches par leurs métaux, ne figuroient pas avec l'éclat que devoient leur procurer ces avantages. La cause de cette obscurité fut le défaut de commerce; ils n'avoient pas monté, dans ces lieux d'inertie, cette roue précieuse avec laquelle il sait faire circuler les richesses, multiplier les moyens, exciter l'activité et procurer l'abondance : ce n'est pas qu'il fût tout-à-fait inconnu; mais il se réduisoit à quelques échanges sur les côtes de l'Océan, par Bordeaux, Nantes, Vannes et le port *Ictius*, qu'on

soupçonne être Boulogne; et sur celles de la Méditerranée par Marseille, avec des marchands Grecs et Phéniciens qui donnèrent le premier branle à la roue. Mais ce mouvement étoit encore bien lent : il étoit réservé aux Romains, quoique peu partisans du commerce, d'en étendre les ressorts dans les Gaules, et d'en assurer la durée par le jeu qu'ils lui donnèrent sur un terrain vaste et uniforme. Cinq compagnies de négocians, sous la direction d'un chef des nautonniers (*a*), étoient chargées de l'approvisionnement des Gaules; il se faisoit par les cinq grandes rivières qui les arrosoient. Le bien public que les Romains ne perdirent jamais de vue, et l'utilité de leurs fonctions en avoient fait des magistrats. Cette institution, qui remonte au tems de César (*b*), et

(*a*) M. Le Goux de Gerland, pag. 106, donne la description du tombeau d'un de ces chefs, sur lequel on lit : *Nauta Avaricus.*

(*b*) V. les Commentaires de César : *Erant quin-*

peut-être plus haut, existoit encore à l'époque du démembrement des Gaules sous Honorius; chaque grande rivière avoit ses ports particuliers, Auxonne, Verdun, Saint-Jean-de-Losne, paroissent, d'après les conjectures de l'historien de Bourgogne, et selon qu'on peut en juger par les monnoies gauloises qu'on y a trouvées, avoir été autant de ports situés sur la Saône. Le commerce, ainsi honoré et appelé pour soutenir et nourrir l'état, couvrit les canaux de ses richesses, et porta l'abondance et l'agrément jusques dans les forêts et les montagnes.

Ce qui contribua le plus au développement du commerce, et assura ses succès, furent ces grandes voies romaines qui établirent la correspondance entre toutes les parties de l'empire; le commerce se jeta dans ces

que corporati navigatione : Avarici, Ligerici, Sequanes, Adruentii, Petrocorii.

issues, et s'empara de ces voies dont l'utilité égaloit la magnificence. Tout disparut avec les conquérans ; mais après leur chûte, leur grandeur resta imprimée sur la terre ; leur main puissante, aujourd'hui même, est encore empreinte sur les montagnes et dans les plaines. Leur puissance, telle qu'un volcan éteint qui a jeté des matières qui résistent au tems, a couvert de vastes contrées de ses débris : les marbres, les tronçons de colonnes, les médailles, les fragmens de leurs chemins étonnans, sont les glorieux vestiges de leur grandeur et de leur génie dans trois parties de l'univers. Ce sont des monumens que la terre offre à ses enfans comme des modèles à imiter, et un préservatif contre l'amour propre, en leur faisant connoître quels hommes l'ont habitée autrefois, et combien ils doivent peu s'enorgueillir de la fortune, puisque ces hommes mêmes sont tombés, et que de la plus

formidable puissance qui se soit élevée sur le globe, il ne reste que des ruines.

On peut assurer, sans crainte de se tromper, qu'un peuple puissant qui a l'usage des métaux, a celui des monnoies; mais il n'est pas aussi facile d'assigner l'époque où ces pièces ont été frappées : il y a des auteurs qui semblent croire que ce fut pendant la période qui s'écoula entre l'établissement des Phocéens et l'arrivée des Romains; cependant, à en juger par celles qui nous restent (*a*), on seroit tenté de penser que l'art monétaire n'auroit commencé dans les Gaules, Monnoies.

(*a*) L'une est celle d'Ambiorix, roi des Éburons, qui tailla en pièces la légion commandée par Cotta sous César; l'autre, celle de Dumnorix, général des Éduens et frère de Divitiacus. Ces deux anciennes médailles, dont la première est rapportée par Bouteroue, et l'autre par le journal de Trevoux, sont des monumens de la reconnoissance des Gaulois pour des hommes qui avoient défendu leur liberté. On leur offrit les prémices du nouvel art; car les autres médailles, telles que celle où on lit,

ainsi que beaucoup d'autres, qu'à l'arrivée des Romains. Les pièces les plus instructives de l'histoire d'un peupl sont les monnoies ; à leur inspection on juge de ses connoissances et de son antiquité. L'Inde, par exemple, est un pays fort ancien, puisqu'il y a des pièces de monnoie qui remontent à une fabrique de plus de quatre mille ans; l'antiquité de ses connoissances remonte bien plus haut, et doit être immense, à en juger par le tems qu'il a fallu aux hommes pour trouver les métaux, les travailler et en faire des signes de convention. Mais les Gaulois n'ont rien à

Caballo, celle où on lit *Aballo*, citée par M. Pellégrin, sont postérieures pour le sujet et pour la fabrique.

Celle qu'on a trouvée dans le Doux, et qui représente un bizon avec la légende *Bizohtio*, n'est point une preuve, comme le prétend M. Chiflet, que l'art monétaire ait été connu avant les Romains dans la province des Séquanois. Le mot *Bizontio*, et l'empreinte hardie de l'animal, tiennent plus du romain que du celtique.

offrir en ce genre; ce qu'ils ont laissé paroît, comme nous l'avons dit, l'effet de l'art monétaire des Romains, et une grossière et récente imitation des Phéniciens et des Grecs. La découverte des ruines d'une ville Celtique située du côté de Joinville confirme ce sentiment, et prouve que l'art monétaire ne fut jamais connu dans les Gaules qu'après l'arrivée des Phéniciens et des Grecs. Les monnoies qu'on a trouvées ne paroissent qu'une foible imitation de celles de ces peuples ; on voit que ces nations commerçantes leur en avoient fourni les modèles, et les avoient conduits à créer des signes de représentation. On a trouvé, et on trouve tous les jours des pièces (a) grecques et orientales, à la vue desquelles

(a) MM. d'Annery et de Tersan, deux des plus savans antiquaires du siècle et possesseurs des plus riches collections, ont beaucoup de ces monnoies; le second a toutes celles qui ont été trouvées dans les ruines dont j'ai parlé : ils en ont aussi beaucoup

ont été fabriquées les autres : mais la forme et la matière des copies indiquent l'état d'ignorance et de pauvreté du peuple imitateur.

Esprit. Après que les Romains se furent établis dans les Gaules, la nation se trouva un composé d'anciens Celtes, de Grecs, d'Italiens, de Germains qui y avoient pénétré, et de Francs qui étoient les derniers venus; mais le fond de la nation, ce qui constitua la masse de la population, furent les familles Gauloises, de sorte que le caractère du peuple le plus nombreux prit le dessus, et devint dominant. Ce caractère général a cependant eu ses nuances, que l'habitude et le climat ont con-

de phéniciennes, grecques et puniques, trouvées dans les Gaules. Dans le mois de janvier dernier le journal de Berry a annoncé qu'on avoit trouvé dans cette province deux pièces arabesques : une hébraïque représentant Moyse; une autre, appelée un sicle, représentant la verge d'Aaron, et portant pour inscription *Jerusalem la sainte*; et six médailles grecques de Philippe, père d'Alexandre.

servées : à la vérité, l'esprit françois en général étoit le résultat de tous les autres; mais les peuples du Languedoc et de la Provence différoient de ceux de la Flandre et du Brabant; ceux des bords du Rhin, de ceux de la Guyenne. Mais malgré ces variétés l'esprit national s'appercevoit au premier coup - d'œil, et un habitant de la France étoit tout autre qu'un Espagnol ou un Italien : aussi, après la fonte de tant de peuples étrangers dans le sang Celtique, l'esprit des habitans est encore aujourd'hui le même qu'il étoit du tems de César, *impétueux, prompts à se résoudre et se rebutant aisément.* La nation a englouti tous ces différens essains, elle les a confondus dans son sein, et le climat a tout ramené à l'esprit qui lui est propre (*a*).

(*a*) Quand le peuple conquis est immense vis-à-vis le peuple conquérant, et que ce dernier est, en quelque façon, noyé dans sa conquête, il finit par s'y fondre; de sorte qu'après deux ou trois

Ce caractère primitif du Gaulois s'es conservé jusqu'à nous; son inconstanc et sa légèreté lui font éprouver toute les positions, et ne lui permettent guè res de s'en tenir à une favorable; so esprit inquiet le porte au changemen il abandonne souvent le bien qu'il pos sède, pour courir après le mieux qu'i trouve rarement. Il doit à son impé tuosité et de sanglantes défaites et de journées glorieuses. Nulle nation n' encore été plus célèbre pour le coup de main; et le François actuel, ains que le Celte son aïeul, ne s'occup guères du nombre de ses ennemis: il charge, et ne compte pas.

La langue a eu aussi ses altérations

siècles il n'en reste plus de vestiges : le tems a effacé les différences, et les a ramenées au même niveau. C'est ce qui est arrivé à la Chine : envain les Tartares l'ont conquise plusieurs fois, ils s'y sont toujours perdus; le conquérant dispersé, trop foible et trop isolé pour lutter contre le climat et les mœurs de peuples innombrables, finit par les adopter.

et ses variétés; et après ses métamorphoses elle a paru plus brillante que jamais, et s'est élevée au rang des premières de l'univers. Elle fut dans l'origine stérile et grossière; mais à la fondation de Marseille, les caractères grecs étant connus prévalurent insensiblement dans les affaires publiques. Le peuple conserva cependant sa langue jusqu'à l'arrivée des Francs; alors elle disparut, et fut confinée dans le pays de Galles en Angleterre, où on en voit encore les traces, dans les montagnes surtout, ce qui a fait appeler les Gallois Welchs par les Anglois: c'étoit l'ancien nom des Celtes, et rien ne prouve mieux que ce pays étoit une colonie de Gaulois, puisqu'il en avoit le nom, la langue et la religion. On trouve aussi des traces de ce dialecte dans la basse Bretagne, et qui provient de ce que ce pays ne fut pas conquis par les Francs, mais possédé par les Bretons qui avoient le langage

des Celtes (*a*). Cette langue se confondit en France avec la Tudesque, dialecte allemand qui étoit la langue des Francs, et cette dernière se conserva jusqu'au règne de Charles le chauve ; on l'appelloit François-thiois. Jusques-là les actes étoient écrits en Latin ou en Tudesque. A cette époque l'Allemagne seule en demeura en possession ; mais cette langue n'eut l'exclusion en France, qu'après avoir contribué à former et à enrichir celle qui lui succéda; car celle des Romains s'étant établie avec eux, il se fit un mélange de cette dernière qui étoit celle des vainqueurs, de la Grecque qui étoit celle de l'état, du Celtique qui étoit celle du pays, du

(*a*) Nous voyons la même chose dans l'Islande, habitée autrefois par des peuples qui parloient la langue runique, et dont les traces se sont conservées dans cette isle : les pays de montagnes, par leur propre nature, se prêtent moins aux changemens.

Tudesque qui étoit celle des derniers conquérans, et il résulta de cette confusion une cinquième langue qui fut composée des autres, et qu'on appela langue Romance ou Romain rustique. Dès le sixième siècle elle devint là langue des Gaules; quatre siècles après, c'est-à-dire dans le commencement du dixième, celle que nous parlons aujourd'hui vint à éclore. Brute et foible, elle sortit avec peine de ce chaos, et mit plusieurs siècles à se débrouiller: se débarrassant peu à peu de la langue romance, s'enrichissant du grec et de l'italien qui se perfectionnoit, elle arriva à l'époque de François I qui l'éleva en la rendant la seule active dans le royaume. De-là ses progrès et son éclat; de-là les Bossuet, Voltaire, Buffon, Raynal, enfans glorieux qu'elle mit au monde sept cens ans après sa naissance. Mais la langue romance, reléguée vers les Alpes, bien avant ce prince, s'y con-

serva long-tems; et on en distingue encore aujourd'hui les vestiges dans le pays de Vaud, le Valais et les environs.

Religion. L'homme a fait de tout tems ses dieux à son image, parce qu'il n'a rien imaginé de plus parfait que lui, et il leur a donné son caractère et ses attributs ; ils ont été noirs au midi; blancs au nord, et cela devoit être; il étoit dans l'ordre de la nature qu'ils portassent l'empreinte de leur origine: un enfant ne ressemble-t-il pas à son père ? En voyant par-tout leurs dieux avec leurs goûts et leurs passions, ne diroit-on pas qu'ils ont pris à tâche d'assujettir le ciel à des formes terrestres ? Ont-ils été sauvages et féroces ; leurs dieux ont été cruels et couverts de peaux de bêtes : ont-ils connu les arts ; leurs dieux étoient artistes, éclairés et bienfaisans, tels que Cérès, Mercure, Esculape, Apollon et Minerve. Chez les Phéniciens,

peuples rusés, et chez les Grecs, instruits et partisans des sciences, Apollon et Mercure étoient les dieux chéris. Les Thraces belliqueux honoroient le terrible Mars; les peuples voluptueux de l'isle de Chypre adoroient Venus: Rome ambitieuse élevoit des autels à la Victoire et à Bellone; chaque peuple a ainsi déifié ses passions. Le Gaulois guerrier adora Esus, le dieu des combats, Taranis, le dieu du tonnerre, et Teutatès, celui de l'intelligence; mais, cruel et féroce, il les honora, selon son génie et son caractère, par des cruautés et des meurtres, et en versant le sang humain sur leurs autels. Quels autres honneurs pouvoient rendre au dieu de la guerre des peuples qui décidoient tout par elle, et qui lui vouoient leurs prisonniers? c'étoit le même droit que celui des sauvages de l'Amérique; les idées de l'homme brut diffèrent peu. Mais dans leurs beaux jours, lorsque leur éloquence, soutenue

des aîles brillantes de l'imaginati s'élevoit avec noblesse, et subjug les esprits, ils rendirent des homma éclairés à Minerve et à l'Hercule mius, ce symbole de la force irré tible qui provient de l'éloquence; étoit représenté avec des chaînes lui tomboient de la bouche, emblê du pouvoir d'un organe éloquent.

Dans l'enfance de la nation, lorsq des idées religieuses vinrent la frapp dans les antres et dans les rochers elle faisoit sa demeure, elle imagi un culte, et rendit aux divinités qu'el s'étoit faites des hommages sincères peu éclairés. La preuve s'en est perp tuée par une espèce d'autel qui exist encore dans une caverne des montagn de Rully (a) près de Châlons. Depui

(a) Cet autel est au fond d'une caverne appel la cave Ravot, dans la gorge d'Anjoux. Il consist en trois figures de divinités si grossières et si an ciennes, qu'on n'en distingue que quelques traits; elles sont tracées sur le roc qui sert de mur.

sa dévotion se ressentit du progrès des arts, elle eut des temples et des oratoires souterrains (*a*); elle déifia ensuite, par un sentiment de reconnoissance, beaucoup d'objets utiles : car, outre le soleil, nous voyons qu'ils rendoient aussi un culte au vent de bise et au bizon, espèce de bœuf. Ce vent, si favorable aux productions de notre climat, avoit été apprécié par nos ancêtres; ils l'avoient envisagé comme une divinité tutélaire dont le souffle répandoit l'abondance et la salubrité. Les jours de leurs maisons, tournés de son côté, étoient ouverts à ses influences; ils l'invoquoient dans leurs prières (*b*),

(*a*) On a découvert à Corsain, proche l'ancien lieu de Réome, il y a dix-huit ans, un petit oratoire en quarré avec la figure du soleil sur un des murs et des figures effacées sur les autres. Le pavé étoit en mosaïque. *Description de Bourg. tom.* 5, *pag.* 218.

(*b*) V. Mezerai, et l'Histoire abrégée de Bourg. Auguste, pour plaire aux Gaulois, lui avoit élevé un temple.

ils lui adressoient des vœux. Reconnoissans des services du bœuf, ils lui rendirent des hommages(*a*) en échange de ses travaux : les Égyptiens l'avoient fait avant eux, et les Gaulois ne firent pour le dieu Bizon que ce que les autres avoient fait pour Apis.

Ils revinrent dans la suite sur eux-mêmes, et se firent des dieux de leur nature ; ils élevèrent des statues à Esus, à Taranis, à Teutates. Celles de ces derniers ne furent dans le principe, selon Macrobe, que des figures quarrées, posées sur un cube, et qui n'avoient du dieu que la tête. Les gens de la campagne, au défaut du Teutates terminal, élevoient des pyramides auxquelles ils rendoient un culte. Ce dieu, qui passoit chez les Celtes, comme chez les Égyptiens, pour l'inventeur des arts et le principe de l'in-

(*a*) C'étoit un petit bœuf de bronze avec des fers d'argent. M. de Caylus en a décrit un dans ses antiquités.

telligence et de la sagacité, étoit le plus universellement honoré (a). Les Gaulois en ce point différoient encore peu des Américains, qui avoient de petites figures placées chez eux ou dans des niches. Le sauvage des Gaules adoroit le Mercure terminal; celui d'Amérique, une pierre (b) sur laquelle sa divinité étoit sculptée : l'esprit étoit le même; la différence du mode provenoit de ce que l'un de ces peuples étant fixe, avoit appuyé son dieu sur une base solide, et que l'autre étant

(a) On a trouvé beaucoup de ses statues dans le pays des Celtes; on en a découvert trois à Bouillard près de Beaune, une à saint-Romain; il y en a une dans le château de Grandmont, tenant en main une bourse et un cornet.

(b) Les peuples de l'Amérique qui habitent sur la rivière des Amazones et sur l'Orenoque, les sauvages de la Floride, de la nouvelle Espagne, avoient des pierres plates dont les deux extrémités se terminoient en pointe; sur le milieu étoit sculptée la figure de leur dieu. M. le marquis de Migieux, dans sa superbe collection, en a de différentes espèces et de différentes couleurs.

errant, avoit voulu un dieu portatif qui pût le suivre dans ses courses et dans ses émigrations.

Le spectacle de la nature seul fait naître des idées religieuses dans le sein du sauvage qui a perpétuellement ses tableaux sous les yeux; de-là vient que les premiers objets du culte d'un peuple nouveau sont pris à la campagne, dans la classe des animaux et des végétaux, par rapport à leur utilité; ensuite dans celle des hommes forts et puissans, par rapport à la terreur qu'ils inspirent et à la protection qu'ils accordent. Nous avons vu le Gaulois primitif suivre fidèlement cette marche naturelle; d'où on peut tirer l'induction qu'il n'étoit pas ancien, et ne descendoit ni des Scythes, ni des autres peuples antiques de l'Asie, comme quelques écrivains l'ont avancé. C'est aux traits de ressemblance qu'on juge de la descendance et de l'affinité des nations; la nation Gauloise n'en

avoit aucun de commun avec ces peuples qui avoient tous des notions d'astronomie et une idée plus ou moins étendue des arts, que celui-ci ignoroit totalement. Le culte des Celtes étoit celui des sauvages : celui des nations de l'Asie provenoit d'un culte plus ancien, qui avoit pris naissance dans les vestiges de l'histoire du premier âge, et dans le souvenir confus des révolutions du globe ; aussi les fêtes des mages étoient-elles appelées des *mémoriaux*, c'est-à-dire, des jours consacrés à la commémoration des grands évènemens qui étoient arrivés sur la terre. Après la destruction de la nation institutrice, on apperçoit dans les ténèbres des siècles éloignés un reste de ses usages et de ses arts : chez les Scythes, chez les Indiens et les Chaldéens, on voit ses hiéroglyphes gravés depuis le Nil jusqu'à la Chine et à la Tartarie ; il semble même qu'on en découvre des traces au Perou : mais

on ne voit rien de parcil dans les Gaules, on n'apperçoit aucun rapport dans la religion et les usages de ces nations, et des Gaulois; d'où l'on croit pouvoir conclure que ces derniers étoient absolument étrangers aux autres.

Le Gaulois étoit donc sauvage et indigène; mais s'étant peu à peu civilisé, et ayant acquis le goût et les arts de ses vainqueurs, il prit insensiblement leur esprit avec leurs ordres; il devint en quelque sorte Italien, ou au moins il n'en différa que par la vivacité qui provient des caractères indélébiles du climat. Trop éclairé pour ne pas voir ce qu'il y avoit de révoltant dans les mystères de sa religion, et de dangereux dans le despotisme de ses ministres, ses inclinations et ses goûts, imitateurs de ceux des Romains, lui firent encore adopter leur religion; elle fit chez eux des progrès rapides. Le druidisme perdit la majeu-

partie de ses partisans, et cessa d'être la religion dominante; le culte des dieux de Rome se répandit par-tout, et beaucoup d'endroits en conservent encore les titres (*a*).

On voit par là que ces peuples furent fort superstitieux; qu'à leurs dieux anciens ils joignirent ceux de leurs conquérans, adoptèrent les rêveries de la fable, et encensèrent presque tous les dieux de la Phénicie, de la Grèce et de l'Italie : ils allèrent aussi loin que les habitans de cette dernière contrée; élevèrent, comme eux, des temples et des autels en honneur des morts et des évènemens heureux. La

(*a*) Venarey auprès de Semur dérive de *Veneris ara;* Dienay auprès de Dijon, d'un temple de Diane; Isurtille, de celui d'Isis; Luce, de celui de Lucine; Beaune, de celui de Belenus; Izeuvi, de celui d'Osiris; Jausigny, de celui de Janus; Orgeux, des orgies qu'on y célébroit. L'Autunois a une foule de noms provenant de la même source; ils sont rapportés par Ladoue, ancien écrivain qui souvent force l'étymologie.

preuve en est encore écrite sur deux pierres faisant partie de deux temples ou de deux autels, l'un élevé par un mari à sa femme (*a*), et l'autre par une fille à son père (*b*). Les druides commençoient alors à décliner ; ils n'avoient plus ce crédit immense et abusif dont nous allons rendre compte.

Druides. Les prêtres ont gouverné presque toutes les nations ; mais ils n'imposèrent à aucune un joug aussi dur que celui sous lequel gémirent nos ancêtres. Leurs druides, sous des dehors d'austérité et de gravité, avec lesquels on en a toujours imposé au peuple, cachoient une ambition sans bornes ; le despotisme et une cruauté atroce étoient masqués par un extérieur hypocrite et par des principes d'une sage morale. Quand César n'eût fait en

(*a*) V. Thomas, Histoire d'Autun, part. 1, pag. 51.

(*b*) M. Le Goux de Gerland rapporte cette inscription.

faveur des Gaulois que de les soustraire au pouvoir de ces terribles maîtres, ils eussent dû lui pardonner leur conquête et le regarder comme leur bienfaiteur.

Les druides étoient pris dans les familles les plus distinguées; l'administration de la justice leur étoit confiée, ainsi que l'éducation des nobles; ils avoient le droit d'élire avec eux le souverain magistrat; la noblesse de leur extraction, la dignité de leur état leur attiroient la vénération des peuples. Elle étoit portée à un tel degré, qu'ils pouvoient arrêter deux armées prêtes à combattre. Nous voyons dans les commentaires de César, que Divitianus, prince des druides de la république des Éduens, disposoit des affaires du gouvernement; ils y influoient beaucoup dans chacune des provinces où ils demeuroient. Leur chef, qu'on pouvoit regarder comme la personne la plus considérée des Gaules, portoit une couronne de larges feuilles

de chêne, et son assistant tenoit un croissant (*a*).

Leurs principales demeures, outre le pays Chartrain où résidoit leur chef, et où se tenoit tous les ans une assemblée générale, étoient sur une montagne peu éloignée d'Autun, appelée Montdru (*b*), *Mons druidarum*. Elle est de forme ronde; ses flancs sont caverneux, et son sommet hérissé de bois élevés. On voyoit encore les ruines de cette ancienne habitation dans le seizième siècle : il n'en reste plus que deux pierres, l'une représentant deux augures, et l'autre un sacrificateur; M. Le Goux en a donné la description.

2.° Sur une colline à Mavilly dans le Beaunois. Cette colline, dit M. l'abbé

(*a*) On en a trouvé une dans les ruines d'Alise ou Alexia, qui annonce que Virgula érigea à Movistasguz son père, le temple ou le portique où se trouvoit cette inscription : *Deo Movistasgo*.

(*b*) Monsieur le chevalier de Jaucourt a été trompé en plaçant le Mont-dru dans l'Auxoi.

Gaudelot, est entourée de hautes montagnes, autrefois couvertes de bois ; sa situation ressemble à celle du fameux temple de Delphes. On y a trouvé des monumens de la plus haute antiquité, dont plusieurs sont rapportés dans son ouvrage, et les autres déposés au château de Savigny.

3.° Sur une autre colline entre Alise et Flavigny, appelée Mont-druau ; sur celle de Mont-bard, *Mons bardorum* ; sur celle de Druye dans l'Auxerrois ; à Drusi, maintenant Droissi proche Soissons ; sur les hauteurs qui avoisinent Dijon, au bas desquelles on a trouvé le tombeau de Chindonax chef des vacies ; au bois Drû à Antigny dans l'Auxois : d'où on peut conjecturer qu'il y en avoit auprès des grandes villes, comme dans les lieux extrêmement solitaires.

Ils étoient partagés en différens ordres : les uns étoient poëtes, et célébroient les actions des grands hommes ;

tels étoient les bardes; les eubardes, ou eubages, professoient la médecine et la philosophie; les saronides dictoient les lois, enseignoient la jeune noblesse et décidoient les affaires: les vacies étoient les sacrificateurs; enfin les druides en corps étoient tout. Ils portoient une robe longue et un long manteau par-dessus avec un capuchon tombant. Leur visage triste (*a*) et sombre étoit hérissé d'une barbe longue et touffue, et leur tête étoit entourée d'un bandeau et d'une couronne de chêne: car cet arbre étoit sacré pour eux, il faisoit l'objet d'un culte ridicule dont trop d'auteurs ont traité pour en parler encore.

Leur morale dans l'origine étoit sublime, leurs préceptes ne tendoient

---

(*a*) Les deux figures qui sont sur la pierre dessinée par M. Le Goux de Gerland sont dans ce costume; l'une a un air phlegmatique et sévère, l'autre est dans l'attitude d'un homme qui observe. Ces deux figures représentent des hommes tristes

qu'à la pureté des mœurs ; ils enseignoient un être souverain au-dessus des sens, et une ame immortelle, animant sans cesse de nouveaux corps au sortir de ceux qu'elle abandonnoit. Tenoient-ils des Orientaux ce système de la renaissance et du retour à la lumière, du passage successif du néant à la vie et de la vie à la mort ; ou bien la vue de la mort alimentant la vie par ses victimes, la leur avoit-elle fait naître ? Quoi qu'il en soit, ces motifs si propres à affermir l'homme contre les secousses des passions, et à le porter à la vertu et à la valeur, leur méritèrent une considération dont ils abusèrent dans la suite. Pendant que les uns instruisoient la jeunesse, les autres, dans le sein de la retraite et le silence de la méditation, acquéroient

---

de ces personnes dures et austères, dont le souci, l'ambition et l'insociabilité rident le front. Au reste les Gaulois dans l'origine avoient le phlegme des Anglois. V. ce qu'en dit Julien.

dans la médecine et dans la botanique des connoissances qui tournoient au bien de la société, par le sage emploi qu'ils savoient en faire. Fatigués d'être nécessaires, ils voulurent commander; ils assujettirent les peuples qu'ils avoient instruits : cette innovation ne rencontra pas de grands obstacles; la considération et le respect dont ils jouissoient leur frayèrent les chemins de l'autorité chez des hommes qui, n'ayant reçu d'eux que des biens, s'imaginoient que ce changement alloit leur en procurer de nouveaux.

Pour parvenir à ce pouvoir souverain, pour lequel ils avoient quitté le caractère respectable de sages et de bienfaiteurs de leur nation, il fallut avoir recours à des moyens dignes du rôle qu'ils vouloient jouer; ils appelèrent à leur secours, comme tous les usurpateurs, la fourberie, l'avarice, la politique cruelle : plus habiles que le peuple, ils eurent le talent de

déguiser à ses yeux les funestes passions dont il devint la victime. Alors le mal succéda au bien, des principes révoltans et monstrueux étouffèrent des principes justes et honnêtes : la nation fut opprimée par ses instituteurs. Son aveuglement étoit tel, et l'habileté de ses oppresseurs si raffinée, qu'elle se reposoit sur eux de son sort, dans le moment même où ils exerçoient leurs fureurs sur ces hommes toujours prévenus en leur faveur, même au milieu des maux qu'ils leur faisoient souffrir. On établit des mystères, à l'ombre desquels on se jouoit de la crédulité du vulgaire; certains jours d'assemblées dans lesquelles on traitoit de l'esclavage et des cruautés qu'on vouloit exercer sur ce peuple, qui croyoit de son côté qu'on travailloit à améliorer son sort. Comme on vouloit se réserver toute l'autorité, et que les sciences et les secours en donnent beaucoup sur des ignorans et des

indigens, on n'écrivoit rien. Les druides se transmettoient leur savoir pendant un noviciat de vingt ans (a); ils étoient le centre de toutes les connoissances, et elles étoient exclusives pour tout autre. On devoit arracher certaines plantes qu'on savoit utiles, sans regarder et en détournant les yeux; les druides, qui en connoissoient la propriété, en recueilloient seuls le fruit en vertu de ce principe tyrannique.

C'étoit un principe aussi sacré que bien établi, que les druides ne devoient supporter ni impôts ni charges publiques, et qu'ils ne devoient pas s'exposer à la guerre; mais ce dernier principe n'étoit observé que lorsqu'il s'agissoit de l'intérêt de l'état, il étoit violé aussitôt qu'il étoit question du leur;

(a) Souvent même ils passoient en Angleterre pour s'instruire dans des écoles célèbres qui étoient dans le pays de Galles sur-tout; ces écoles étoient très-rénommées du tems de César, et très-fréquentées par les druides Gaulois.

dès qu'on l'attaquoit, ils voloient à sa défense. Leurs principaux dogmes consistoient dans l'obligation d'assister à leurs instructions et aux sacrifices qu'ils faisoient dans les bocages sacrés, de ne confier le secret des sciences qu'à sa mémoire, de ne point disputer sur leur religion ni d'en révéler les mystères; ils consistoient encore dans la punition du larcin, de l'oisiveté et du meurtre, dans les devoirs envers les morts, dans la puissance absolue des pères de famille, et dans le droit excessif de vie et de mort sur leurs enfans, dans le meurtre des prisonniers de guerre sur leurs autels, et dans les sacrifices des victimes humaines lorsque l'état étoit en péril ou menacé. A ces principes ils avoient joint la maxime générale, que l'état ne pouvoit prospérer qu'autant que leur corps seroit riche et puissant, que c'étoit là le signe de sa grandeur. Non contens de dominer sur les opi-

nions, ils exerçoient un pouvoir terrible sur les personnes; ils avoient le droit de punir de mort et de rejeter de la participation de leurs mystères ceux qui s'opposoient à leurs avis, ce qui étoit un genre de mort civile, en ce qu'on fuyoit le frappé d'anathême. Leur doctrine dégénérant de sa pureté primitive, ils admirent des dieux étrangers, et leur firent partager leurs autels avec le Dieu universel, immense et incompréhensible. Ce nouveau culte les conduisit au comble de l'atrocité et à la soif du sang humain; ils sacrifièrent des hommes à l'affreux Teutatès, ils égorgèrent leurs semblables en l'honneur de cette divinité imaginaire. Souvent ils mêloient parmi les victimes les malheureux objets de leur haine et de leurs vengeances : ces passions effrénées étoient les dignes dispositions qu'ils apportoient à ces horribles sacrifices. Toutes les victimes ne se prenoient pas dans le sein de

la patrie; la guerre en fournissoit, les prisonniers étoient dévoués à ces sanguinaires divinités. Quelquefois les druides les prenoient des mains des Gaulois, devenus aussi barbares qu'eux; ils les immoloient sur des autels, ou les enfermoient dans des statues colossales faites d'ozier et entourées de matières combustibles, et marioient le chant de leurs hymnes infernaux et homicides aux cris des victimes.

Comme les druides étoient les dépositaires des arts, il ne reste guères de monumens celtiques que dans les endroits qu'ils ont habités; aussi est-ce des decombres de ces antiques demeures qu'on a tiré les monumens qui attestent leur existence, leur cruauté et l'atrocité de leurs sacrifices. Outre ceux qu'on a trouvés dans les ruines des collèges d'Autun et de Mavilly, on voit encore aujourd'hui deux pierres (a)

(a) L'une de ces pierres représente un homme nud, étendu sur une espèce d'autel; l'autre, deux

tirées des démolitions de l'ancien tem-ple de Bélenus (*a*), bâti à Beaune, et qui sont entrées vers l'onzième siècle dans la construction de deux piliers de l'église de cette ville : sur l'une et sur l'autre sont représentés ces massa-cres imputés aux druides, ces affreux sacrifices de victimes humaines. Ces pierres perpétuent la mémoire de ces atrocités, en même tems qu'elles por-tent à l'ame de celui qui les contemple le souvenir du malheur de nos ayeux,

druides en robes longues, foulant deux têtes de vieillards : dans l'espace qui les sépare, est un massacre d'hommes, de femmes et d'enfans, jetés pêle-mêle, qu'un deux repousse de la main en détournant les yeux.

(*a*) La figure du dieu a été trouvée gravée sur une pierre provenant des ruines de son temple; il est représenté, comme chez les Perses et les Phéniciens, avec un air fort et robuste et un rayon de lumière sur le front; il est presque nud, et tient dans sa main le livre des mystères mithiaques: preuve que les Gaulois avoient acquis des Phéni-ciens. Cette figure est gravée dans l'histoire de Beaune.

du sang qui fut répandu, et des meurtres dont l'humanité gémit encore. A cette preuve de la catastrophe du genre humain alors existant, on retient avec peine ses pleurs, et on voit avec indignation et avec serrement de cœur les chênes qui entourent les ruines qui servirent autrefois d'azile à des hommes aussi cruels : successeurs de ceux qui ont été témoins de tant de scènes affreuses, ils semblent placés comme pour les rappeler aux hommes, et les guérir à jamais de la superstition, à la vue des maux qu'elle leur a faits.

Mais, comme si ce n'eût pas été assez d'un sexe armé contre la nature, la superstition les avoit associés tous deux à ses attentats; le sexe le plus doux avoit été entraîné aux plus affreux excès par l'enthousiasme, qui souvent éclate chez lui avec plus de fureur encore. Des femmes avoient été admises à ces horribles mystères; retirées dans des déserts ou dans des grottes, l'esprit

séduit par des discours trompeurs et fanatiques, le caractère durci par la solitude et par des spectacles dénaturés, elles étoient devenues pires que leurs maîtres, et faisoient assaut de cruauté avec eux. Revêtues d'une simple tunique blanche, attachée sur l'épaule avec une agraffe, entourée d'une ceinture d'airain, on les voyoit, le fer à la main, traîner les captifs ou les malheureuses victimes dévouées à leurs divinités, et les égorger sur leurs infâmes autels. La prêtresse de Diane en Tauride, celles qui suivoient les armées des Cimbres, des Ambrons, et immoloient les captifs, agissoient par le même principe. Les femmes ont souvent partagé les forfaits des hommes, mais ce n'est qu'après qu'elles y ont été excitées. Sous les Romains il existoit encore de ces prêtresses, mais réduites au seul emploi de la divination; nous en voyons une jouer, en 72, un grand rôle dans la guerre de Civilis,

ainsi que Veleda et Ganna en Germanie sous Trajan. Elles étoient divisées en trois classes, dont l'une gardoit le célibat, l'autre alloit habiter tous les ans un jour avec les maris, et la troisième étoit subordonnée aux deux autres. Leur vie solitaire, le mystérieux attaché à la divination à laquelle elles se livroient, ont donné naissance à la féerie tant célébrée depuis par les romanciers.

Quand les Romains eurent conquis les Gaules, ils firent ce qu'Hiéron avoit fait avec les Carthaginois : ils défendirent les sacrifices humains ; mais les druides, déja outrés contre un gouvernement qui avoit sappé leur autorité, n'eurent que peu d'égards à ces ordres; leurs sacrifices furent moins communs, et toujours aussi cruels. Tibère fut obligé de les condamner aux peines qu'ils faisoient souffrir à leurs victimes ; Néron fit brûler leurs retraites et leurs bois sacrés. Le peuple habitué

au joug des Romains et à leur culte les trouva plus doux, et abandonna les druides ; mais ceux-ci étoient trop épris d'un culte qui leur avoit procuré un rang aussi élevé, ils ne purent se déterminer à l'abandonner. Forcés à se désister de sacrifices sanguinaires, ils se rejettèrent du côté de la divination, et subsistèrent dans ce dernier emploi jusqu'à Charlemagne ; mais ils étoient encore nombreux à l'arrivée des Francs dans les Gaules; et jusqu'à ce que leurs rois plus éclairés eussent pris les mœurs des Romains, ils jouirent encore de quelque considération sous un peuple ignorant, curieux de savoir l'avenir. Alors elle tomba, et ils disparurent ; mais ce ne fut que dans le septième siècle qu'ils finirent entièrement. Les figures du temple de Belenus, bâti après César, nous convainquent que leur culte étoit encore en vigueur, malgré la défense faite par le sénat l'an 95 avant notre ère,

et

et malgré les défenses des empereurs Tibère, Claude et Néron, ils étoient encore en honneur du tems d'Aurélien, puisqu'Ausone, dans un éloge fait en faveur des professeurs des écoles de Bordeaux, loue *Patera* et *Phebidius* qui descendoient des Druides. Dans le sixième siècle, ces Druides-devins conservoient encore l'esprit de leur premier état, puisque Théodebert ayant pénétré en Italie, et s'étant emparé de Pavie, ses gens sacrifièrent des victimes humaines; sur quoi Procope dit : « Les » François devenus Chrétiens observent » encore une grande partie de leurs su- » perstitions; ils offrent des victimes » humaines. » A ces traits on ne peut reconnoître que les Druides et les Gaulois; car le culte des Francs n'étoit pas aussi cruel.

Funérailles.

Les Celtes, qui fuyoient le luxe, s'avisoient, par la plus singulière des bizarreries, d'avoir du faste et de la vanité lorsqu'ils n'étoient plus. Leurs

funérailles étoient somptueuses : on brûloit les corps des principaux avec leurs armes, leurs chevaux et leurs meubles les plus précieux. Cette manie tient cependant moins au luxe qu'à des idées générales. Dans le Tonquin et la Tartarie, on enterroit encore, dans le siècle dernier, une partie des trésors et des esclaves du défunt avec son cadavre. Plusieurs peuples du Septentrion, les Grecs mêmes (*a*) enterroient ou brûloient leurs morts avec leurs armes et des effets précieux. Alaric, Charlemagne et beaucoup de princes du Nord furent enterrés de la sorte. L'idée qu'au moment du réveil général, les hommes se relèveroient et se serviroient des moyens que la générosité de leurs enfans leur auroit laissés, étoit très-répandue. Delà cette coutume bar-

(*a*) Nous voyons dans Homère qu'Achille jeta les armes de Patrocle dans le bucher avec des chevaux et des chiens, et immola douze jeunes Troyens.

bare et ruineuse pour le pays où elle dominoit.

La piété envers les morts étoit une partie essentielle du culte des Gaulois; leurs monumens, à cet égard, étoient si multipliés et si solides, qu'il nous en reste encore. Le pays des Belges, celui des Celtes sur-tout, offrent des tertres et des restes de pyramides dont la base est existante. Le monument de cette espèce (*a*) qui se soit le mieux conservé, est la pierre de Couhard auprès d'Autun; c'est un reste encore élevé d'une haute pyramide assise sur le tombeau d'un roi Gaulois, ou avec plus d'apparence, de Divitiacus (*b*), chef des Druides.

(*a*) Il y a encore à Pierre et à la Chapelle-sous-Brancion les restes de pareilles pyramides. L'abbé Courtépée remarque fort judicieusement qu'en Bourgogne plusieurs endroits ont pris le nom de Pierre-pointe, Pierre-écrite, Pierre-levée, Pierre-fite, d'une roche ou d'une espèce de pyramide, élevée sur un tombeau gaulois. Le mot *petra* signifioit, selon lui, monument sépulchral sur la hauteur.

(*b*) Ce qui l'a fait soupçonner est une médaille

Les chefs et les rois de cette nation, voulant laisser après eux une idée de la grandeur dans laquelle ils avoient vécu, étoient enterrés sur des éminences, et ce tombeau ainsi exhaussé étoit encore surmonté d'une pyramide. Pourquoi cet usage leur étoit-il commun avec les Egyptiens et les sauvages des îles du Tropique (*a*), qu'ils ne connoissoient pas ? C'est parce que les hommes ont toujours eu des idées d'une fausse grandeur, que l'orgueil les suit par-tout, et même leur survit.

Au lieu d'une pyramide, les personnes d'un rang commun avoient une pierre sculptée, selon le goût du tems : ce qui nous en reste annonce la grossièreté et l'antiquité de l'ouvrage. Des

---

d'or trouvée auprès, il y a près de cent cinquante ans, portant cette inscription : *Gloria Æduo. Druidque*, qui ne pouvoit s'appliquer qu'à Divitiacus.

(*a*) Les pyramides ou statues terminales que M. Cook a vues à l'isle de Pâques, et les tertres qu'il a remarqués, ainsi que les voyageurs qui l'ont précédé dans les moraïs ou cimetières d'autres îles.

deux tombeaux de cette espèce (*a*) que nous connoissons, l'un est celui d'un archer et de sa femme, et l'autre, d'un potier de terre et de sa famille; ce qui prouve que tout le monde avoit la fureur des mausolées, et cherchoit à

(*a*) L'une de ces pierres est à l'entrée d'un hameau qu'on appelle la Pierre-écrite, sur la route de Paris, de Saulieu à Autun. Elle est au pied d'un grand arbre, et est de granite du pays : elle est brute, et les figures, qui sont grossières, représentent un homme, une femme et trois enfans, dont l'un fait un ouvrage de poterie. Le mari tient en main un instrument avec lequel probablement il fabriquoit ses ouvrages. Ils sont vêtus de ces robes dont le sommet avoit une ouverture par où la tête passoit. Il y a au bas une inscription celtique à demi effacée, que M. de Migieux, très-instruit dans cette langue, prétend signifier *potier de terre.*

L'autre pierre est chez M. de Migieux même : elle est blanche et offre deux figures à peu près dans le même costume, avec une inscription celtique signifiant *archer.*

On a aussi trouvé à Gevrey proche Dijon, une pierre, reste d'un tombeau d'un ouvrier en fer, appelé *Emeluncus.*

se précautionner contre l'oubli de la tombe. Il y en avoit qui, pour les rendre plus durables, alloient jusqu'à les tailler dans le roc (*a*). Beaucoup de ces morts, et presque tous ceux qui sont rapportés par M. le Goux de Gerland, sont représentés avec une urne ou un vase en forme de gobelet. Quoique les antiquaires ne soient pas d'accord à cet égard, il y a apparence que ce sont des urnes, parce que dans plusieurs tombeaux et dans plusieurs champs qui servoient de cimetières aux Gaulois, tel que le champ des urnes à Autun, à Clamerey, Châlons-sur-Saone, Thilchâtel, Verdun, on en a trouvé beaucoup de verre et de terre; et, ce qui paroît décisif, ce sont ces lettres trouvées sur l'une d'elles : *C. j. Suri*; Cendres de Julius Surus. Les cabinets des anti-

(*a*) Il y en a trois de cette nature à Aubigny-la-ronce, bailliage de Beaune; ils sont taillés dans un seul bloc de grais de quarante pieds de circonférence, et de quatorze ou quinze de hauteur.

quaires sont pleins de ces vases, ainsi que de lampes sépulcrales : plusieurs de ces tombeaux portoient des inscriptions de la plus belle morale (*a*), ce qui donne à connoître que les Druides avoient fait de grands progrès dans cette science, et que les Gaulois, leurs disciples, étoient imbus de leurs principes. Ces anciens monumens nous ont encore appris deux choses : l'une, que les Gaules, après la conquête des Romains, ne renfermoient pas seulement des légions pour leur garde, mais encore des branches des premières familles de Rome (*b*) ; l'autre, que les

(*a*) Chorier, dans ses antiquités sur Vienne, pag. 500, rapporte celle-ci : *Si vous ne trouvez plus les cendres dans cette urne, songez à la belle ame contre qui il ne fut jamais rien dit.* Il rapporte encore la suivante : *Ici se découvre tout le secret de la vie humaine.* D. Martin en rapporte une, qui annonce la croyance des Gaulois sur les deux substances dont le corps est composé : *Leve le voile et médite sur le composé des substances qui s'unissent & se séparent.*

(*b*) Nous en avons la preuve par cette inscrip-

Gaulois qualifioient les individus d'une même lignée par leur nombre ordinal (*a*).

Tels furent les mœurs, les usages et la religion des Gaulois, plus ou moins grossiers, selon les tems. Ces mœurs et ces usages, bruts dans l'origine, n'eurent, pendant bien des siècles, que des traits mal gravés et peu stables dans chaque genre, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent à un caractère fixe. On peut rapporter cette époque à l'arrivée des Phocéens. Leurs mœurs prirent une teinte de celles des peuples Orientaux: les Druides mirent leurs sciences à contribution; et la nation, leur langue.

tion du tombeau de Paulianus, fils de Paul, de la famille des Aniciens, considerable à Rome, et établie à Langres où on a trouvé plusieurs fragmens de leurs tombeaux, entr'autres celui-ci sur lequel on lit : S.M.M.N.E.M.PAULIANI PAULI FILIUS ANNICICUS.

(*a*) On en juge par cette inscription trouvée sur un tombeau, dans les environs de Dijon: *Aperinus Adebugi III.*

Leurs arts enrichirent les Gaulois : le fer fut travaillé et devint terrible dans leurs mains ; l'or fut ramassé avec soin, et servit d'ornement aux plus riches ; la laine fut filée, et donna des habits souples et chauds ; des maisons solides, au lieu de cabanes, vinrent les soustraire aux injures de l'air. Alors ils connurent l'aisance ; mais ils ne cessèrent pas d'être barbares : ils ne furènt réellement en possession des arts, qu'après avoir subi le joug des Romains. Leurs mœurs et leurs usages s'enrichirent de ceux de leurs conquérans. Leur religion et leurs prêtres, perdant insensiblement de leur crédit, les pratiques religieuses des Romains furent adoptées ; et bientôt cette nation, qui, un moment auparavant, étoit dans les ténèbres de la barbarie ; s'éleva au niveau des maîtres du monde. On va développer la cause d'une révolution aussi prompte, ainsi que les succès qui la suiuirent.

La fortune de César, après dix ans

de combats, avoit triomphé de ces peuples. Les Romains voulant leur faire oublier leur usurpation, ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour les empêcher de jeter leurs regards sur le passé, ou de les arrêter sur leurs chaînes, que de les distraire par le spectacle intéressant des arts ; ils les leur présentèrent tels qu'ils les possédoient, grands et majestueux. Ils ne se trompèrent pas. Le Gaulois les reçut avec transport, les embrassa avec avidité, et s'y familiarisa au point qu'il lutta bientôt avec Rome elle-même, et se rendit remarquable dans tous les genres. Ces maîtres, dans les commencemens, abaissèrent leurs idées au niveau de leurs disciples ; mais ceux-ci parvinrent bientôt à la hauteur de leurs connoissances. A la vérité, ils ne furent pas inventeurs ; mais le germe des arts, que les Grecs et les Italiens sur-tout leur portèrent, fructifia sur leur sol aussi heureusement que chez ces peuples.

L'architecture, le plus majestueux des arts, se déploya avec une noblesse qui enchante encore aujourd'hui, malgré la vétusté des monumens. Les arcs de triomphe d'Autun, la maison quarrée de Nîmes, les vastes amphithéâtres de ces deux villes et de celle d'Orange, le pont du Gard, le superbe temple de Clermont, ruiné par Crocus, attesteront à jamais le génie et les succès des Gaulois dans cet art. La sculpture n'eut pas des succès moins brillans. La belle colonne de Cussy, proche Arnay-le-Duc, la statue de Minerve, trouvée à Autun, la figure de Pallas, sculptée sur un bas-relief qui est au château de Savigny, la statue d'un petit Harpocrate, qui est dans un cabinet de Beaune, celle du dieu Mercure, chez M. le Marquis de Tyard, celle du petit Milicus en bronze, qui est chez M. le curé de Flavigny, mille fragmens de tombeaux, de portiques ou de temples, portant l'empreinte d'un ciseau délicat, ne

permettent pas de douter de l'excellence de l'art. Ils firent aussi des progrès dans la peinture, à en juger par les fresques et les décorations qu'on a vues dans différens souterrains qui ont été ouverts. Les belles-lettres sur-tout prirent un essor qui étonna l'Italie et la Grèce elle-même : les écoles de Marseille le disputèrent à celles d'Athènes, et l'emportèrent sur elles par le grand nombre des professeurs qu'elles fournissoient aux autres villes ; preuve sans réplique de leur supériorité : et les anciens historiens, suivis par Mézeray et l'auteur de l'histoire de l'université de Paris, parlent avec éloge des écoles de Lyon, Besançon, Autun, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Clermont ; ils auroient pu parler de celles de Sens, de Rouen, d'Avalon (*a*). Mais les plus

(*a*) La médaille produite par M. Pellerin, prouve son ancienneté. Le mulet qui est représenté au bas d'un buste Gaulois, est l'emblême de la voie Romaine qui passoit sous cette ville, et dont on

célèbres, parmi les dernières, furent les écoles Méoniennes d'Autun, qui avoient succédé au collège des Druides, et celle des Jeux-Floraux de Toulouse. Cependant toutes celles qu'on a rapportées, produisirent des hommes illustres et des savans en si grand nombre, que l'énumération en seroit inutile, puisqu'elle se trouve dans Mézeray et autres anciens auteurs, et que les historiens modernes de Bourgogne en ont donné

---

encore les traces. Elle tiroit d'Autun à Auxerre, par Avalon et Cure, appellé *Chora*. Ce fut la route que tinrent Sylvain et Julien, (*V. Am. Marc.*) On y a trouvé une colonne milliaire, rapportée dans les antiquités de M. de Caylus. Tout récemment on vient d'y trouver la tombe d'un Gaulois, habillé d'une simple tunique, tenant en main une urne avec cette inscription au-dessus : *Marcelianus*; il est dans la maison du maire. Il falloit que ces écoles fussent aussi anciennes que renommées, à en juger par les personnages illustres qui en sortirent, tels que S. Amateur et S. Germain, évêque de Paris. On soupçonne qu'elles étoient situées dans l'endroit où on a trouvé, il y a environ vingt ans, de grands rangs de sièges de pierre, dont deux ou trois ont été mis hors de terre.

un abrégé. Au reste, comment les sciences n'auroient-elles pas fructifié dans un pays où elles étoient en honneur, où elles conduisoient au consulat (a), et où un principal avoit trente-six mille livres de notre monnoie d'appointemens (b)?

Les vainqueurs, autant par politique que pour le bon ordre, divisèrent cette vaste contrée en dix-sept provinces (c),

(a) Ausone, professeur de Bordeaux et précepteur de l'empereur Gratien, fut honoré du consulat sous le règne de ce prince, et fut son collègue; Fronton, professeur de Clermont, fut consul sous Antonin; Tyran, professeur de Besançon, le fut sous Hadrien; Exupère, professeur de Narbonne, fut gouverneur d'Espagne.

(b) Les appointemens d'Eumènes, professeur d'éloquence et principal des écoles d'Autun, montoient à trente-six mille livres de notre monnoie.

(c) Les capitales de ces dix-sept provinces étoient Lyon, Rouen, Tours, Sens, Besançon, pour la Celtique; Bourges, Bordeaux et Auch, depuis la destruction d'Eaulse, pour l'Aquitanique; Trèves et Reims, pour la Belgique; Mayence et Cologne, pour la Germanique; Narbonne, Aix, Vienne, Embrun et Tarantaise, pour la Narbonnoise.

qui eurent des magistrats chargés de veiller au bien des peuples et à l'administration de la justice. Des légions, distribuées sur la frontière et dans l'intérieur, devoient dissiper les révoltes au-dedans, et protéger l'état au-dehors. Les Gaules, en cet état, furent formidables et heureuses.

En enfans reconnoissans, nous sommes obligés de convenir que nos ancêtres dûrent beaucoup aux Romains: ils les firent jouir des avantages des sciences et des arts, et des douceurs de la société; ils les délivrèrent du joug d'une religion sombre et cruelle, et des mains sanguinaires de ses ministres, qui se jouoient de leurs biens, de leur liberté et de leur vie. Mais, comme s'il étoit de la destinée de l'homme de ne pouvoir jouir parfaitement, et que le bien dût être toujours empoisonné par le mal, les dons précieux de ces conquérans n'en furent pas exempts. Sous prétexte de protéger

leurs nouveaux sujets, ils les faisoient gémir sous le fardeau excessif des impôts, et les abandonnoient aux vexations de leurs partisans et de leurs officiers. On verra à quel degré le mal étoit parvenu à l'arrivée de Julien, et on jugera du poids insupportable des subsides, lorsqu'on saura que les Gaules seules furent taxées à quatre cents mille sesterces sous Auguste; tribut qui, selon Velleïus Paterculus, égaloit presque celui du reste de l'empire (*a*). La justice étoit ruineuse pour ceux qui la sollicitoient, et les oracles de Thémis se ressentoient de la corruption de ses ministres.

Les biens que les Gaulois tenoient des Romains, s'étoient effacés de leur mémoire. Les sciences et les arts les

(*a*) Le P. Bertholet, dans son histoire du Luxembourg, l'évalue à seize millions huit cents mille livres. Quelque considérable que fût cette somme, elle fut doublée au second dénombrement fait par Drusus.

ayant rendus plus sensibles et plus délicats, leur système politique ne leur parut plus qu'une tyrannie; leurs officiers, des partisans avides; et leur administration, un gouvernement oppresseur, qui, dans le désespoir de conserver plus long-tems ses sujets contre ses nombreux ennemis, les pilloit lui-même. La haîne fermentoit dans les cœurs; et au moment où leur foiblesse se manifesta, le mépris s'y joignit. De-là le mécontentement, les vœux sourds pour changer de domination. Ce fut dans ces circonstances favorables que Theudemer ou Théodemir, premier roi des Francs dans les Gaules, vint se présenter à leurs portes. Nous allons rendre compte auparavant des évènemens qui précédèrent l'arrivée de ce prince, et de la part qu'y eurent les Francs.

DES FRANCS,

JUSQU'AU PREMIER ROI RÉGNANT DANS LES GAULES.

L'EMPIRE Romain couvroit la terre de sa puissance : les peuples échappés au glaive du vainqueur, s'étoient retirés à son extrémité. Là, semblables à des bêtes féroces qui veulent forcer une enceinte, ils étoient perpétuellement sous les armes; frémissant de rage, ils menaçoient Rome du fond de leurs déserts: dans ces retraites, ils formoient leurs cœurs à la haîne, leurs corps aux fatigues, et forgeoient les armes qui devoient affranchir l'univers, et rompre ses chaînes. Quelque grand que fût ce dessein, quelque nombreux que fussent ces peuples, ils ne

firent, pendant plus de deux siècles (a), que des tentatives inutiles. L'empereur Romain, semblable à un rocher contre lequel viennent se briser les flots de l'Océan, les écrasoit à chaque irruption, et repoussoit leur impétuosité par le poids et la discipline de ses légions. Dans ce soulèvement des nations contre

(a) Malgré les efforts et les irruptions continuelles des Barbares, les Romains se maintinrent pendant deux siècles. Les révolutions perpétuelles qu'éprouvoit leur empire, leurs guerres civiles, le changement de leurs princes, la dévastation des provinces, accompagnée de sanglantes batailles, sembloient quelquefois annoncer leur ruine. Tout-à-coup il survenoit un empereur qui, s'élançant du sein des calamités qui couvroient la terre, s'élevoit au-dessus de tous les obstacles, réparoit les malheurs passés, et les faisoit oublier. L'empire étoit un grand corps vigoureux, à qui il ne falloit que du repos pour être promptement rétabli. Ainsi, malgré tous ses désastres, et les guerres que lui firent les Barbares, depuis Marc-Aurèle, en 170, il se maintint dans toute son étendue, jusqu'à la mort de Julien, en 363 : il se défendit encore dans le commencement du siècle qui suivit cette époque, et tomba tout-à-fait en 476, sous le règne d'Augustule.

une seule, on ne fut pas partagé entre
les succès et les revers de tant de diffé
rens peuples; on n'en vit que deux au
prises, le peuple Romain contre tou
les autres. Mais l'opiniâtreté de ces der
niers augmentant avec leurs défaites
leur courage renaissant de leurs per
tes, les richesses des Romains irritan
leurs desirs, en même tems que leur
guerres intestines consumoient leur
forces et affoiblissoient les frontières
cette conjuration de l'univers contr
une seule puissance prit une face plu
heureuse. Elle ne réussit cependant pa
tout-à-coup; ce ne fut qu'après cent an
de nouveaux combats, que ce lon
assaut de tant de peuples, cette con
fédération de tant de nations finit pa
la chûte entière de Rome et de sa puis
sance.

Parmi les nations qui eurent la gloir
de ce grand triomphe, qui partagèrent
les dépouilles et la puissance du vaincu
furent les François, habitans de l'autre

côté du Rhin, entre ce fleuve, l'Elbe et le Mein. Ces peuples robustes et intrépides, comme tous ceux qui vivent en liberté, propriétaires de terres, et exempts des contributions du fisc, voyoient avec indignation le voisinage redoutable des Romains. Bientôt ceux-ci connurent que le danger étoit égal pour eux. Souvent ces peuples braves et aguerris combattoient sur leurs frontières avec les maîtres du monde. Quelquefois, en qualité d'alliés ou de stipendiaires, ils servoient dans leurs armées, s'y rendoient remarquables par leur courage, et leur faisoient sentir combien il leur importoit de les avoir pour amis. Telle fut la conduite de ce peuple, pendant près de deux cents ans, jusqu'au moment où, voyant la chûte entière de l'empire, il se mit en devoir d'en partager les dépouilles.

A travers les nuages que tant de fables et de systêmes ont répandus sur

avoir frappé un grand coup sur un puissant ennemi, comprirent ce qu'ils pouvoient par leur réunion, contre un plus puissant encore qui les menaçoit. On n'est pas bien d'accord sur l'époque de cette confédération : il y a apparence qu'elle se forma dans le deuxième siècle.

---

ou annales, toutes misérables qu'elles étoient, ont trouvé un traducteur latin, qui en a fait un mortel in-folio, imprimé à Bâle en 1572.

D'autres les font sortir de Scythie, fondés sur le rapport qu'il y avoit entre les danses des deux nations, et l'usage des oiseaux de proie.

Bodin et plusieurs écrivains soutiennent que les Francs ne sont autre chose que des Gaulois émigrans, qui, au bout de six ou sept cents ans, vinrent se placer sur le Rhin, et s'efforcèrent de rentrer dans leur ancienne patrie. Ils les suivent, pendant ce petit voyage, avec une exactitude d'autant plus admirable, qu'ils marquent jusqu'à leurs poses et leurs traités dans ces pays qu'on ne connoissoit pas alors.

Revenons, après ces romanciers, aux sentimens des bons auteurs.

L'auteur de l'excellent traité des généalogies historiques, fait en 1736, nous assure que ce n'est ni d'une arme appelée francisque, dont ces peu-

ples

Les Romains, au commencement de ce siècle, étoient en armes sur le Rhin pour empêcher le passage des peuples de la Germanie, qui le tentoient fréquemment, lorsqu'ils furent spectateurs d'un sanglant combat. Les Bructères, nation puissante, qui habitoit de l'autre côté du fleuve, à l'en-

---

ples se servoient, ni du mot *vrang*, qui signifie féroce, qu'est venu le mot Franc, mais de leur amour pour la liberté. L'opinion la plus vraisemblable, dit cet auteur, est celle qui fait sortir les Francs de la Germanie. Elle est fondée sur le rapport qui se trouve entre les mœurs de ce peuple et celles des Germains.

M. l'abbé de Vertot, dans une savante dissertation, soutient que les uns et les autres avoient le même langage, les mêmes lois, les mêmes coutumes. En effet, nous voyons encore en Allemagne l'observation de la loi salique pour les grands fiefs; loi établie dans l'origine des puissances de cette contrée.

M. Mille, hist. de Bourgogne, t. 1, pag. 4: les Francs, anciens peuples de la Germanie.

M. Bossuet, Hist. Univ. » c'étoit une ligue de peuples Germains qui habitoient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étoient unis par l'amour de la liberté. »

droit où il se partage, furent tout-à-coup assaillis par les autres peuples de la Germanie, et presque exterminés. Leur hauteur et leur orgueil, dit Tacite, qui rapporte cet évènement, les avoient rendus odieux aux nations voisines, autant que leur puissance et la supériorité qu'ils affectoient. Les vainqueurs prirent la place des vaincus, et mirent le fleuve entre eux et les Gaules. Fiers et détestant la tyrannie, leur union leur fit sentir leurs forces, autant que leur courage et leurs succès leur élevoient l'ame. Assis sur les débris de leurs tyrans, occupant leurs demeures; dans la haîne de la servitude et l'enthousiasme de la liberté, à la vue d'un autre ennemi plus puissant qui la menaçoit, et qui l'avoit déja ravie à leurs voisins, leur indignation s'accrut : ils ne virent d'autres moyens pour repousser ce joug rapide, qui passoit tous les jours sur la tête de nouvelles nations, que la réunion de leurs

forces et une alliance étroite entre eux. Comme la liberté étoit l'ame de cette alliance ; ce fut à elle qu'ils en firent hommage, par le titre de Francs qu'ils prirent alors ; titre glorieux, qui signifioit, à leur égard, *Germains libres*, *indépendans*, et qui les distinguoit de ceux qui étoient *soumis*, ou *tributaires*. Les autres peuples et les Romains eux-mêmes ne les connurent plus que sous ce nom, et les distinguèrent à cette glorieuse dénomination, des autres peuples de la Germanie, à-peu-près comme nous distinguons aujourd'hui les Tartares *libres* ou *indépendans*, des Tartares *Russes* ou *Chinois*.

Ces peuples, qui avoient déployé l'étendart de la liberté, à côté d'une puissance qui n'en vouloit souffrir d'autre que la sienne, et qui avoit déja englouti presque toutes celles de la terre, étoient les Saliens, les Chamaves, les Cattes, les Angrivariens, les Sicambres, les Tenctères, les Usipiens, les

Attuaires (a). Ce fut ainsi que quelques hordes sauvages formèrent une puissance qui, après deux cents ans de revers et de succès mélangés, anéantit celle des Romains dans les Gaules, renversa dans la rapidité de sa mar-

(a) Les Chamaves occupoient le pays qui fait aujourd'hui partie de l'évêché de Munster: les Angrivariens occupoient l'autre partie avec une portion de l'évêché d'Osnabruck : les Cattes habitoient les contrées qui forment la Thuringe, moitié de la Hesse et des dépendances de l'abbaye de Fulde : les Sicambres étoient postés sur le Rhin, depuis Cologne jusqu'à l'endroit où ce fleuve se partage; leur puissance s'étendoit depuis ses bords jusqu'à la source de la Lippe, et comprenoit les pays qui forment aujourd'hui partie des évêchés de Cologne et de Paderborn, le duché de Berg, le comté de la Marck et la lisière du duché de Clèves : les Usipiens possédoient le duché de Clèves; et les Tenctères, le canton qu'arrose la Lippe, au-dessus de ce duché. Ces deux peuples s'étendirent, dans la suite, sur les ruines des Sicambres, quand les Romains en eurent enlevé une partie qu'ils distribuèrent dans des terres éloignées : les Attuaires occupoient l'autre partie de la Hesse; depuis, ils s'approchèrent du Rhin, le passèrent et habitèrent de l'autre côté. Mézerai, dans son introduction à l'histoire de France, dit

che, les trônes que d'autres nations y avoient élevés, arrêta les progrès du redoutable croissant, dont les pointes, cherchant à s'arrondir comme l'astre qu'il représentoit, menaçoient l'univers; et ne s'arrêta pas qu'elle n'eût englouti l'Europe, et posé la couronne des Cé-

qu'en 358 ils habitoient les pays de Gueldre et de Juliers, et celui qu'arrose la rivière de Neers qui tombe dans la Meuse. Leur langue y domine, et le mot de *vraug*, d'où les auteurs font dériver le titre de Franc, étoit un mot de cette langue, appelée langue Attuatique ou de Tongrie, à cause de Tongres, capitale du canton. Les Saliens n'occupèrent la Toxandrie que depuis. Ce que l'on a dit de plus clair à leur égard, dans ces tems reculés, est ce passage d'Ammien: » Les Francs, savoir » ceux que la coutume a fait appeler Saliens, s'é- » toient plantés autrefois avec trop de licence au lieu » de Toxandrie. « La position de la Toxandrie a occasionné des disputes. Les uns ont soutenu qu'elle consistoit dans les îles de la Zélande; les autres, dans un canton du Brabant. Cette opinion a pu être soutenue de part et d'autre, puisque nous voyons ces îles occupées par les Francs, ainsi que la partie du Brabant qui y touche, et qui a été, selon toute apparence, le berceau de la monarchie Francoise.

sars sur le front de ses rois (a): Rome, qui avoit fait plus encore, avoit eu des commencemens plus foibles.

Ces peuples n'avoient pu chasser et détruire les Bructères sans avoir fait de grandes pertes en même-tems;

(a) L'histoire fournit peu d'exemples de succès aussi soutenus et aussi éclatans que ceux des Francs depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. Cette puissance, foible dans ses commencemens, mais semblable au grain qui forme l'orage, s'accrut, renversa celle des Romains dans les Gaules; engloutit les royaumes des Bourguignons et des Visigots; soumit les Bretons, les Bavarois et les Frisons. En vain un peuple fanatique, vainqueur des Romains et des Perses, et maître d'une partie du globe, vient les attaquer; cette puissance immense se brise dès qu'elle heurte contre celle des Francs: l'innombrable armée des Musulmans est exterminée par un petit nombre de ces guerriers. L'Allemagne, plus féroce, et qui avoit été l'écueil des Romains, tombe sous leurs coups: la Hongrie et une partie des états du fier Attila viennent augmenter leur vaste empire; l'Italie elle-même reçoit le joug; et Charles, plus puissant que n'avoient été les empereurs d'Occident, possède leur titre avec leurs provinces. Une élévation si rapide ne fut l'ouvrage que de trois cents ans.

aussi ne paroissent-ils redoutables aux Romains que plus de cent ans après. Ils n'étoient pas pour cela dans l'inaction : l'inquiétude naturelle des nations du Nord, le trouble et le mouvement qui leur sont un besoin, joints à l'ambition de s'agrandir, portoient alors les Francs à fonder leur puissance; ils s'étendoient dans la Germanie, lorsqu'ils rencontrèrent les Saxons qui pénétroient d'un autre côté. Cette rencontre de deux peuples conquérans fut le signal d'un choc terrible et de furieux combats : ils se précipitèrent l'un sur l'autre, et se firent une guerre dont les suites ensanglantèrent plus d'une fois les rives de l'Elbe; mais les évènemens n'en furent pas heureux pour les Francs, qui furent peu à peu chassés des côtes de la mer, dont les vainqueurs s'emparèrent (*a*).

(*a*) Nous voyons dans Mézerai, introduction à l'histoire des Francs : » Mais depuis, leurs limite,

Ils auroient encore été plus maltraités en attaquant l'empire Romain; jamais il ne fut plus puissant que pendant les règnes de Trajan, Hadrien, Antonin et Marc-Aurèle. Le règne de cesquatre empereurs formant une période d'environ quatre-vingts ans, présente le plus beau spectacle dont ait jamais joui l'univers. Cette époque, aussi glorieuse que favorable à l'humanité, nous montre cesquatre princes, quoique Hadrien ne fût pas sans défauts, comme des hommes qui approchèrent de la Divinité. Le respect et le tendre souvenir que les Romains conservèrent pour leur

---

» furent bien rognées par le passage des Saxons en
» deçà de l'Elbe, où ils se rendirent presque auss
» puissans qu'eux. «

Le même auteur : » Mais ayant depuis été éloi-
» gnés des bords de la mer par d'autres conjonc-
» tures, ils oublièrent le métier de corsaires, pour
» faire de plus solides conquêtes. Les Saxons per-
» sévérèrent toujours à l'exercer. «

Ces anciennes querelles furent vengées depuis, mais trop cruellement, par Charlemagne.

mémoire, les leur firent révérer comme leurs dieux; ils ordonnèrent même que chaque citoyen auroit dans sa maison la statue des Antonins, comme celle des dieux protecteurs; et long-tems après encore, on juroit dans les tribunaux par leurs noms sacrés. Que l'empire dut être formidable sous ce règne du courage et de la vertu! Aussi l'histoire des nations qui voulurent en secouer le joug ou l'attaquer, n'est que celle de leurs désastres. Trajan écrasa les Daces en Europe, vola sur les ailes de la victoire aux extrémités de l'Asie, mit en fuite les Arabes et les Perses, et par les forteresses qu'il éleva sur le Rhin et sur l'Euphrate, mit un frein aux incursions des peuples de l'Orient et de la Germanie. Marc-Aurèle eut à soutenir, pendant cinq ans, les efforts des Quades et des Marcomans, secondés de tous les peuples barbares. Cette guerre fut longue et sanglante; la valeur et la supériorité de Marc-Aurèle

décidèrent enfin de la victoire ; les barbares furent dissipés : leur foiblesse, après les échecs multipliés qu'ils avoient reçus, et la connoissance qu'ils venoient d'acquérir, à leurs dépens, de la puissance des Romains, les empêcha de rien entreprendre de long-tems.

La cause qui empêcha alors les Francs et les autres peuples de la Germanie de remuer sur le Rhin, fut que les grands coups se portoient sur le Danube. Les peuples qui étoient aux prises avec les Romains, avoient appelé les autres à leur secours : la guerre contre ces conquérans étoit le mot de ralliement. Les restes échappés au fer de l'ennemi, reprirent le chemin de leur pays, repeuplèrent leurs déserts, et attendirent, pour en sortir, qu'il se présentât une occasion favorable.

Profitons de ce moment d'inaction pour faire connoître quels étoient ces peuples dont nous descendons, qu'on va voir lutter, pendant deux siècles

contre l'empire Romain, et lui enlever la plus précieuse de ses possessions; mais qu'on ne craigne pas que la manie si ordinaire de parler de ses ancêtres, change rien au plan de brièveté de cet ouvrage, et à la rapidité de sa marche.

Nous avons vu quels étoient les Francs, la confédération des différentes nations qui les composoient, et les pays qu'ils habitoient. On sent le plaisir qu'il y auroit à satisfaire également le lecteur sur les doutes des premiers tems, et à lui dire si ces peuples étoient originaires des contrées qu'ils habitoient, ou s'ils étoient venus d'autres climats. Mais tout ce qu'on peut assurer sur un pays aussi sauvage que l'étoit alors l'Allemagne, où les déplacemens et les émigrations étoient fréquens, est que plusieurs de ces peuples, selon toute apparence, n'étoient pas indigènes; que cependant ils ne venoient ni des Palus Méotides,

ni de pays aussi éloignés; que quelques-uns, tout au plus, pouvoient être venus de la Pannonie, selon un passage de Grégoire de Tours, et ce furent probablement ceux qui combattirent avec les Gots contre l'empereur Decius. Comme la ressemblance dans les mœurs désigne de la proximité dans les habitations, il en faut conclure que les Francs, qui avoient à peu près les mêmes mœurs, ne venoient pas de lieux fort éloignés les uns des autres.

Les Francs étoient un composé des peuples qui étoient entre le Rhin et l'Elbe, joints aux restes des Sicambres et des Bructères, soufferts par Constant sur l'autre rive du Rhin (*a*). Ils rejoi-

(*a*) M. Fevret de Fontette, dans sa Bibliothèque historique de France, résume ainsi les recherches de Béat Rhenan, savant très-versé dans l'histoire, tome I, imprimé en 1769.

Les François sont Germains d'origine; ils habitoient les côtes de l'Océan septentrional, ayant pour voisins les Saxons. Ils sortirent de leur pays environ

gnirent les autres Sicambres transportés par Auguste dans la Gueldre, la Zélande et la Germanique, se trouvèrent aussitôt en forces, occupèrent une partie du pays qui est entre ce fleuve et la Meuse, dépendant de la première Germanique, et s'étendirent insensiblement dans le pays de Liège et le Brabant, composant le canton appelé

l'an 309, sous l'empire de Constant, et ravagèrent la Batavie et l'extrémité des Gaules : les pays les plus éloignés se sentirent aussi de leurs pirateries; ce qui leur fut fort aisé par rapport à leur situation sur les bords de la mer. Ce n'est pas qu'ils n'eussent été souvent défaits; mais leur envie de s'établir dans les Gaules, et de suivre les exemples des autres nations, surmonta tous les obstacles. Ils s'avancèrent vers le Mein et la Sala, et occupèrent enfin la rive droite du Rhin, sous Constant, fils de Constantin. C'est alors qu'ils prirent la ville de Cologne, qu'ils remirent à l'empereur Julien, en faisant la paix.

Ces paroles renferment le sens de la dissertation de M. Biet, couronnée par l'académie de Soissons en 1736. Cette dissertation est appuyée de deux autres très-profondes de MM. Ribaud de Rochefort et l'abbé le Beuf.

la Toxandrie (*a*). Soumis par Julien, comme on le verra, ils plièrent sous

(*a*) Les Saliens habitoient le bas-Brabant et l'évêché de Liège jusqu'à Tongres, qui n'étoit pas encore à eux du tems de Julien, puisque nous voyons dans Ammien Marcellin, que ce Prince étant en marche contre les Saliens, leurs députés vinrent le trouver à Tongres; qu'il les suivit et entra aussitôt dans leur pays. Le même auteur nous dit qu'il les traita favorablement, parce qu'ils s'humilièrent et se soumirent à lui. Il résulte de là que le pays qu'ils habitoient, n'étoit pas éloigné, puisqu'au sortir de Tongres il y entra; ainsi ce ne peut être que le pays de Liège et de Brabant. Aussi le président Fauchet nous dit-il, ch. 3 de ses antiquités, que les Saliens étant venus se loger dans la Toxandrie, près de Tongres et la rivière de l'Escaut, Julien leur permit d'y demeurer; que les Francs étoient pour la plupart habitans de la Gaule, et voisins de Cologne, en tirant vers la Gueldre et la Hollande; qu'il pouvoit y en avoir dans la Frise et sur les confins de la Westphalie. Quand donc, continue-t-il, » Julien » eut contraint les Francs à demeurer en Gueldre, » en Hollande et Brabant, voire partie de Liège, » Namur et Hainaut, les uns se mirent à écumer » la mer, les autres au service des empereurs. « Ce qui donne du poids à ce récit, est qu'il y avoit deux corps de Saliens, l'un vieux, et l'autre nouveau, au service des Romains. *Voyez* Mézer

ses armes, et conservèrent leurs possessions. Leur domination sous Theude-

---

Le président Fauchet continuant, dit, liv. 2, ch. 2 : » Les Françs étoient en lieux marécageux, » près Cologne, deçà et delà le Rhin, du côté de » la Frise, Gueldre, Hollande, Zélande et Brabant; » ce qui les faisoit appeler Hauts-Paluds, Nageurs, » Buveurs d'eau de Vahal. «

Le mot de Ribarol dérive de Ribuariens ou Ripuariens, habitans du pays de Liége, auprès de la Frise, et le pays situé entre les branches du Rhin, qui est plus vraiment appelé la France, c'est-à-dire, le berceau de la France. Ammien, Zozime et Rhenan, déja cités, s'accordent aussi sur cette position.

Quant à la Toxandrie, Vendelin, réfutant Chérier et les autres auteurs qui en font les îles de la Zélande, a prouvé que ce pays a été ainsi nommé de Thessender-loo, qui étoit une place assise sur la Demère en Brabant; que la Toxandrie n'est pas le composé des îles que fait l'Escaut, mais la région enfermée par la Meuse, par l'extrémité du cours de l'Escaut, et par les deux rivières, la Demère et la Chaar, dont la dernière va tomber dans la Meuse à Mastricht, et l'autre dans l'Escaut à Rupelmonde. Mézerai, qui rapporte cet avis, si conforme d'ailleurs à ce qui précède, paroît s'y ranger.

Cette position est la même que celle indiquée par le président Fauchet. Le rédacteur de l'article Toxandrie, dans l'Encyclopédie, embrasse cette opinion, et assigne aux Saliens les mêmes limites.

mer, prit un essor plus hardi; ils possédèrent les îles de la Zélande, le Brabant et la Gueldre; l'Escaut, du côté de la mer, et Cologne, du côté du Rhin, furent leurs bornes. Ce prince étendit encore cet état par des conquêtes rapides, et une partie de la Belgique subit le joug; ce qui lui fut facile, les Romains ayant eu l'imprudence de lui en ouvrir les portes, en faisant, sous Constance Chlore, dans cette province, des colonies de ce peuple redoutable. Mais les conquêtes de ce roi durèrent aussi peu que lui : la France resserrée dans les bornes qu'elle avoit avant son invasion, fut réduite à ses premières limites sous Pharamond et dans le commencement du règne de Clodion.

Les limites de ce nouvel état furent, depuis Constant jusqu'en 409, tantôt plus étendues, tantôt plus resserrées, selon que les empereurs étoient plus ou moins puissans. Mais si ses fr

tières s'étendirent dans des momens de prospérité, elles furent aussitôt réduites dans les bornes que nous venons d'indiquer. Dans ce canton ainssi circonscrit, se forma la puissance qui s'étendit sur toutes les Gaules. Tel fut le berceau d'un peuple généreux et conquérant, qui s'éleva sur les débris des Romains, et qui, après une longue suite de siècles glorieux, figure encore parmi les premiers de l'univers. Une légère esquisse de ses mœurs va faire connoître à ses descendans, combien celles de leurs pères et de leurs fondateurs furent simples et sages dans le principe.

Les Francs étoient d'une taille haute, nerveux et agiles; leurs grands cheveux blonds ou roux flottoient sur leurs épaules, ou tomboient en tresses; leur voix étoit forte; leur habit étroit consistoit dans une saye qui couvroit le corps seulement, laissant à découvert leurs bras blancs et musculeux; leur tête

étoit couverte d'un bonnet fourré, comme celui des Tartares d'aujourd'hui : une culotte étroite, semblable à celles que portent encore nos paysans, leur tomboit sur le gras de la jambe; elle fut de toile ou de laine dans des tems heureux, car auparavant leur habillement étoit un grossier composé de peaux. Le costume nous en a été conservé parmi les antiques existantes au château de Savigny. On remarque une petite statue de bronze représentant un ancien guerrier Germain : ses habits sont de peaux dont le poil est en dehors.

Le mérite (ils ne connoissoient que le mérite militaire) tenoit le premier rang dans leurs festins et dans leurs assemblées; la noblesse présidoit, à son défaut. Ils avoient pour armes, outre la lance, le javelot, l'épieu et le carquois, une lance appelée, de leur nom, francisque; le fer en étoit plus étroit et aussi tranchant que celui d'une hache:

ce fut d'un coup de cette arme que Clovis tua Alaric. Dans toutes leurs assemblées, ils paroissoient en guerriers, et ne quittoient jamais leurs armes. Nous tenons encore à cet ancien usage en portant en pleine paix, à notre côté, un fer meurtrier, dans les temples et dans les lieux les plus paisibles.

Ils avoient pour trompettes des cornes d'ure, dont les fibres roides rendoient des sons affreux. Ces trompettes grossières, semblables à l'organe terrible de la victoire, résonnèrent encore long-tems après dans les montagnes des Suisses belliqueux. Leurs descendans, jaloux de conserver ces instrumens de la liberté de leurs pères, qui sonnèrent tant de fois la charge, et célébrèrent leurs triomphes, en ont fait revêtir deux de l'argent de leurs tyrans : ce sont des talismans précieux qu'ils conservent sous les noms de cornes d'Uri et d'Underwald. Ils s'en servent dans les occasions intéressantes, et leurs

son, comme le dit Mézerai, et après lui l'abbé Courtepée, que la majesté divine, qui est infinie, ne doit pas être renfermée dans des murailles, car leur métaphysique ne s'étendoit pas jusques là; mais par la raison qu'ils ne savoient pas en bâtir, et qu'il faut avoir des maisons avant que d'élever des temples. Quelquefois ils rendoient leur culte à une lance, à une épée plantée au milieu d'un champ. Ils tenoient cette divinité sanguinaire d'Odin, ce chef qui, fuyant les armes de Pompée, après la chûte de Mithridate, s'empara de la Pologne, de la Russie, de la Scandinavie, et poussa jusqu'en Saxe. Les peuples de ces climats, accoutumés depuis à ce culte, le célébroient avec la fureur et la haîne que ce chef impétueux leur inspira contre les Romains. Leurs autres dieux étoient honorés dans la sombre obscurité des forêts ou des antres souterrains, dont l'horreur et le silence

majestueux sembloient plus conformes au séjour de la divinité. Par une suite de cette idée, ils faisoient leurs prières et leurs cérémonies religieuses ou dans un bois épais, ou au pied d'un rocher dont la cime élevée avoit quelque chose d'imposant, ou dans le creux d'un vallon, au bord d'une fontaine. Ils ne s'éloignoient pas en ce point du rite des druides ; et il y auroit de la témérité à assurer qu'ils n'avoient pas de ces ministres sanguinaires, puisqu'il y en avoit chez les Germains, dont ils différoient si peu ; car nous voyons dans Diogène Laërce, que les peuples de la Germanie avoient des druides, comme ceux des Gaules. Tacite nous dit qu'ils adoroient Mercure, qui n'est autre que le Theut ou Theutates des Gaulois, auquel ils sacrifioient des hommes, comme ces derniers en immoloient de leur côté : ainsi mêmes sacrifices, mêmes ministres chez les deux nations. Mais ce qui décide en faveur

des Francs, et ce qui déceloit dès lors ce caractère humain et généreux qui les a rendus recommandables, c'est qu'au milieu de tant de nations cruelles, leurs autels furent les seuls qui ne furent pas souillés par le sang humain; qu'ils ne permirent pas à la mort de venir mêler ses meurtres à leurs actions de grâces, et qu'ils furent de la plus grande tolérance envers les autres religions.

Ils étoient gouvernés par des rois qui étoient électifs et à vie, mais choisis dans la famille royale; car il paroît qu'elle a dès lors été aussi respectée que dans ces tems modernes (*a*). C'est à cet attachement à la domination d'une seule maison, qu'ils ont été redevables de leurs succès. Par ce sentiment constant, ils ont barré le

(*a*) Le président Fauchet et Mézerai, en nous disant que Marcomir et Sunnon étoient du sang royal des Francs, nous donnent à connoître qu'il y avoit une famille régnante en possession de fournir des rois à la nation.

chemin

chemin du trône à toute autre famille dont les prétentions ambitieuses auroient occasionné des guerres civiles, et les maux que le changement d'empereurs et de familles régnantes ont attirés sur les Romains. Quelquefois ils ont été commandés par des Ducs, mais ce n'étoit qu'au défaut de Roi; et leur pouvoir, comme chez les Germains, finissoit avec la guerre : leur autorité étoit bornée au commandement des armées, ainsi que l'explique le mot *dux* ou chef.

Les Francs n'avoient qu'une femme, et ils punissoient sévèrement l'adultère: ils étoient d'une sensibilité excessive sur l'article de l'honneur. Childéric, leur quatrième Roi, en fit la triste epreuve, puisqu'ils le chassèrent parce qu'il séduisoit leurs femmes. Les fils seuls succédoient aux pères, à l'exclusion des filles, qui, par cet usage, étant toutes sans dot, épousoient des hommes de leur état, comme cela se pra-

tique encore en Allemagne. On pendoit les traîtres sur des montagnes ou à de hautes potences. On plongeoit ceux qui avoient fui, dans des bourbiers, digne sépulture des lâches.

On ne peut rien dire des lois, puisque la loi salique, qui est la première, n'existoit pas encore. Tout se décidoit par l'usage et par l'avis des anciens, juges naturels du canton : la tradition et les seules lumières du bon sens leur dictoient des sentences dont la justice n'avoit qu'à s'applaudir. Les Francs régloient le tems comme les Gaulois, et comme plusieurs peuples de l'Asie, sur le cours de la lune plutôt que sur celui du soleil : nous en avons la preuve incontestable dans un article de la loi salique, qui porte que le propriétaire qui aura perdu son esclave ou son bœuf, aura quarante nuits pour le trouver. La loi qui donne encore aujourd'hui quarante jours au propriétaire pour revendiquer son bétail perdu ou vendu en

foire, est calquée sur celle-là; nous n'avons fait que substituer le jour à la nuit. Cet usage est originaire des pays chauds, où le jour, sous un soleil brûlant, est consacré au sommeil et à l'ombre de la retraite, la nuit au travail et à la garde du bétail. Ils faisoient cultiver leurs terres par leurs esclaves; ils ne s'occupoient que de la guerre; et en tems de paix, de la chasse des animaux les plus féroces et les plus légers, tels que l'ure, le bizon, le sanglier, le cerf et l'élan. Enfin, à quelques légères différences près, ils avoient les usages et les mœurs des Germains, avec la même ignorance et la même aversion pour le travail; ils en différoient seulement dans ces deux points:

Les Germains ne faisoient pas usage de flèches dans les combats; les Francs s'en servoient avec succès, et envoyoient de loin la mort à l'ennemi. Les Germains ignoroient la fauconnerie; la chasse avec l'oiseau de proie

étoit au contraire une des passions les plus ardentes des Francs : elle s'est long-tems perpétuée chez nous ; elle fut même annoblie, au point que l'oiseau chasseur devint une des prérogatives de la noblesse. Le clergé s'empressa de la partager avec elle (*a*), et demeura en possession de cet exer-

---

(*a*) Les Gaulois qui, jusqu'à l'invasion des Francs, n'avoient eu pour agens de leurs chasses que des chiens, adoptèrent ce nouveau genre ; il dégénéra bientôt en passion, tandis que l'oiseau s'annoblit au point de devenir une marque d'honneur. Un gentilhomme qui vouloit paroître avec dignité, se montroit avec un faucon sur le poing. Les ecclésiastiques partageoient cette prérogative avec la noblesse.

L'aîné de la maison de Châtelux a encore aujourd'hui, en qualité de premier chanoine d'Auxerre, le droit d'assister au chœur en bottes, en surplis, l'épée au côté et le faucon sur le poing.

Le curé de Sagi, dans la Bresse, avoit le droit d'aller à la chasse avec son vicaire, l'oiseau sur le poing, et d'exiger, le lendemain des fêtes de Noël, en allant ou en revenant, un repas pour lui, sa suite et son chien. Les frais du repas de ces chasseurs fut fixé, par arrêt du Parlement de Dijon, rendu en 1660, à 9 liv. 1 s.

cice jusqu'aux derniers siècles. La fauconnerie du roi est la seule trace qui existe aujourd'hui de cette chasse qui a fait, pendant tant de règnes, l'amusement des monarques, et les plaisirs de la noblesse.

L'histoire des Francs, arrêtée par cette esquisse de leurs mœurs, les reprend sur la frontière des Gaules, où nous les avons laissés faisant leurs

Le prieur de Conches pouvoit aller dîner, un jour de l'année avec ses gens, ses chevaux, ses chiens et ses oiseaux de chasse, chez le curé de Damerey, qui étoit tenu en outre de payer quatre deniers et de fournir treize bouts de chandelle allumés. Ce droit a été commué en un cens de 3 liv. par arrêt de 1737. Voyez la Descript. de Bourgogne.

On léguoit alors un oiseau de chasse, comme on fait aujourd'hui un diamant. Guillaume de Pontallier légua, par son testament de 1336, son faucon à Othenin de Gissey, son neveu.

Dans ces siècles reculés, on enterroit le chevalier avec son oiseau. L'abbé le Beuf, hist. du diocèse de Paris, en rapporte la preuve suivante: En 1730, on trouva, dans le fauxbourg d'Auxerre, les os d'un oiseau de proie, mêlés avec ceux d'un chevalier.

préparatifs pour y entrer, et méditant déja ce plan de conquête qui s'effectua deux cents ans après. La fortune, propice à leurs vœux, leur offroit alors l'occasion favorable après laquelle ils soupiroient.

L'empire étoit dans la confusion; les empereurs ne faisoient que de paroître, et étoient aussitôt précipités par d'autres qui leur succédoient. Pendant qu'ils employoient leurs forces à s'entre-détruire, les provinces sans défense étoient la proie des barbares. Les Gaules, attaquées par les Germains, frémirent à l'arrivée des Francs. C'étoit pour la première fois que ces peuples paroissoient en armes sur le Rhin. Ce nouvel ennemi qui s'élevoit contre Rome, étoit précédé de la terreur : il étoit regardé comme invincible et plus redoutable encore que tous ceux qui avoient paru. Telle étoit l'opinion qu'en avoient les Romains, qu'Aurélien, qui depuis fut empereur,

Première apparition des Francs sous le règne de Gordien Pie. an. 241.

en ayant vaincu un corps de mille hommes seulement, en reçut les plus grands éloges : sa victoire fut célébrée dans l'empire et chantée par les troupes. Ces peuples n'étoient pas réunis en corps d'armées comme les autres : divisés en différens détachemens, leur valeur suppléoit au nombre ; leur légèreté les rendoit inaccessibles ; ils fatiguoient un corps aussi pesant qu'une armée, et la détruisoient à la longue, en la tenant toujours en haleine, et en battant ses divisions.

Leurs opérations sur le Danube furent plus funestes aux Romains. Les Goths, secondés des Francs, envahirent la Mœsie : l'empereur Dèce (*a*) accourut à leur rencontre, et les attaqua auprès de Nicopolis ; mais trahi par

Dèce. an. 251.

(*a*) La chronique Alexandrine dit que cet empereur mourut en allant à la guerre contre les Francs ; d'où l'on présume que ces peuples, ou quelques-unes de leurs tribus, étoient unis aux Goths dans cette occasion.

Trébonius Gallus, son général, il perdit la bataille, la vie et son armée, qui périt presque entièrement. La digue rompue, le torrent des barbares se précipita dans l'empire; l'invasion fut générale.

Ce ne fut sans doute qu'avec une plume baignée de larmes que l'histoire nous transmit le détail des plaies qui affligèrent l'empire Romain à cette époque. Le récit des malheurs qui accablèrent alors le genre humain, porte encore à l'ame le sentiment de la douleur et de la compassion, Les barbares brisant par-tout les barrières de l'empire, portèrent le fer et le feu dans son sein. Comme si ce n'eût pas été assez des maux que lui faisoient les étrangers, les Romains enchérirent sur leurs fureurs; ils portèrent dans toutes les provinces le flambeau de la guerre civile, et déchirèrent leurs entrailles de leurs propres mains. On vit leurs armées se combattre et se détruire d'un

Gallien, an. 260 jusqu'en 267.

bout de l'univers à l'autre, au commandement de trente tyrans qui s'entretuoient tour-à-tour. Au milieu de cette confusion, parmi ces embrâsemens et ces meurtres, sur ce théâtre de carnage et de mort, le ciel vint mêler ses vengeances et ses fléaux à la rage des hommes. La terre ensanglantée se refusa à nourrir des enfans, dont les uns étoient aussi cruels, et les autres aussi malheureux. Tremblante et s'agitant sous eux, elle glaça leurs cœurs de crainte au milieu des combats, et les avertit de suspendre leurs fureurs pour la possession d'un sol qui alloit manquer sous leurs pieds. Elle engloutit, à leurs yeux, des peuples entiers, et renversa des villes. Les nuages embrâsés par les feux qu'elle jetoit, vomissoient la foudre et la mort, tandis que les vents portoient la peste d'un bout de l'univers à l'autre, sur leurs aîles homicides.

Au milieu de cette fureur des hom-

mes à s'entre-détruire, dans ce déchaînement des élémens et de tous les fléaux contre le genre humain, une armée de Francs passe le Rhin à l'improviste, traverse les Gaules avec la rapidité d'un trait, pillant et battant tout ce qui se rencontre devant elle: elle franchit les Pyrénées, entre en Espagne, prend et pille Tarragone avec la province dont elle étoit la capitale. Quelque prompte que soit cette expédition, elle leur paroît encore trop lente; ils se divisent en deux corps; l'un parcourt l'Espagne, et en rançonne les provinces; l'autre, poussé par sa première impétuosité, passe en Afrique sur les vaisseaux des Espagnols, en pille et ravage les côtes, et vient rejoindre ses compagnons; puis tous ensemble, chargés des dépouilles de l'Afrique, de l'Espagne et des Gaules, rentrent dans leur patrie par le Rhin.

A la suite de cette entreprise, un

des plus longues et des plus hardies dont l'histoire fasse mention, la présomption, compagne des succès trop subits, enfla le cœur de la nation. Jugeant légèrement de ce qu'elle pouvoit, par ce qu'elle avoit fait, rien ne lui parut impossible; les Romains cessèrent d'être formidables à ses yeux, et son aveuglement fut tel, qu'elle se crut en état de leur tenir tête.

L'ambition des conquêtes même gagna les esprits, et ce fut sur un empire qui en faisoit depuis huit cents ans, qu'on résolut d'en faire. L'exécution suivit le plan de près. Les Francs, en corps d'armée, entrèrent dans les Gaules, non comme des brigands qui courent au pillage, mais comme des conquérans qui viennent fonder une nouvelle domination. Ils prirent beaucoup de villes, et s'établirent dans leurs conquêtes. Si quelque chose peut excuser leur témérité, ce fut l'apparence de l'occasion la plus favorable

qui puisse se présenter. L'empire étoit vacant, et les Gaules étoient attaquées par les Bourguignons et les Vandales. Malheureusement pour tous ces peuples agresseurs, l'interrègne cessa; un héros saisit les rênes de l'empire. Probus rassemble toutes ses forces, marche contre les Bourguignons et les Vandales, et confie les armées qui devoient agir contre les Francs, à des généraux dignes de son choix. Tandis qu'il taille en pièces les Bourguignons et les Vandales, ses lieutenans ont de grands succès contre les Francs. Malgré leurs efforts pour conserver leurs conquêtes, ils sont chassés au-delà du
Probus, an. 277, 278 Rhin : le vainqueur les y suit. Probus ayant rejoint ses généraux et passé le fleuve, les attaque dans leurs retraites. Irrités de leurs pertes, indignés de l'audace d'un ennemi qui venoit les attaquer jusques dans leurs foyers, ils combattent avec une nouvelle vigueur, mais toujours avec aussi peu de succè

puisqu'ils sont poussés jusques sur les bords de l'Elbe, et que le vainqueur emmène une multitude de prisonniers de tout âge et de tout sexe qu'il transporte jusqu'au Pont-Euxin, pensant en faire une colonie qui serviroit de barrière à l'empire de ce côté. Projet utile, mais dont la suite fut funeste aux Romains, comme nous le verrons.

L'empereur, après avoir vaincu et dissipé les armées des Bourguignons, des Lugions, des Vandales et des Francs, tomba sur les Allemands, et les traita encore plus mal. Il les avoit réduits à de grandes extrémités, à en juger par les conditions qu'il leur imposa, et auxquelles ils souscrivirent, puisqu'ils lui donnèrent, avec des ôtages, de grandes provisions de bled et de bétail, et qu'ils lui laissèrent tirer seize mille hommes du sein de leur nation, pour les incorporer dans ses armées.

Pendant que les Allemands payoient aussi complettement les frais de la guerre, et plioient sous le joug du vainqueur, les Francs exilés sur les rives du Pont-Euxin, soupiroient après une patrie que leur imagination leur retraçoit sans cesse. Levant les yeux sur cette terre étrangère, ils ne virent que des ennemis et point de secours, puisque les Romains ne les regardoient, dans ce poste, que comme des protecteurs de leurs frontières. Leur courage se ranima au milieu de tant de dangers, et leur inspira un dessein dont la hardiesse étonna l'univers, et que le succès justifia. Ils se saisissent des vaisseaux qui étoient sur le rivage, pillent les côtes de l'Asie et de l'Afrique, prennent et saccagent Syracuse, la capitale de la Sicile, attaquent Car-
Probus, an. 281. thage où ils sont repoussés : mais cet échec ne ralentit pas leur ardeur; remontés sur leurs bords, ils entrent dans l'Océan, et continuent à piller to[illegible]es

les provinces Romaines qui étoient sur leur passage, jusqu'à leur arrivée dans leur patrie qu'ils dédommagent des pertes qu'elle venoit d'essuyer, par les richesses immenses qu'ils avoient enlevées à ses ennemis.

Dix ans s'étoient écoulés depuis les victoires de Probus sur les Francs. Ce prince étoit mort; l'empire étoit dans la confusion, et l'occasion de se venger des Romains étoit favorable : ils s'avancèrent à l'embouchure du Rhin, et s'emparèrent des îles que forment ce fleuve, la Meuse et l'Escaut, connues sous le nom de Zélande. Cette conquête etoit d'autant plus réfléchie qu'elle étoit défendue par des remparts naturels qui en assuroient la conservation, au lieu qu'au-delà du Rhin, il falloit conserver un pays ouvert, que des troupes peu disciplinées et d'un service momentané ne pouvoient défendre contre un ennemi plus puissant et des troupes réglées perpétuel-

Dioclétien, Maximien. an. 287.

lement sous les armes. Sentant leur infériorité dans la discipline et la science militaire, ils vouloient des positions qui y suppléassent. C'est à ce sentiment qu'ils durent les efforts qu'ils firent, et l'attention qu'ils apportèrent à acquérir un art aussi utile; mais leurs tentatives furent long-tems infructueuses, ils avoient encore trop de barbarie pour se plier à la discipline ; ils ne firent de véritables progrès que lorsqu'ils devinrent alliés et auxiliaires des Romains : leur génie se dépouilla alors de son ancienne rudesse, et prit une forme nouvelle, sous la main de ces aveugles conquérans qui instruisirent leurs ennemis dans l'art d'être invincibles, art dont ils firent un si bel usage contre leurs maîtres, qu'ils cultivèrent avec autant de soin que les autres le négligèrent, et auquel on doit rapporter la rapidité de leurs succès et leur supériorité sur toutes les nations qu'ils attaquèrent pendant q

tre cents ans. Mais c'est à cette invasion de la Zélande qu'il en faut assigner la première époque, puisque ce fut alors qu'ils en connurent l'utilité, et que la connoissance d'un bien indispensable est toujours suivie d'efforts multipliés pour l'obtenir.

Les nouveaux conquérans de la Zélande étoient les Saliens ; c'étoit une tribu de Francs, qui devint dans la suite la plus considérable, et donna son nom aux lois que la nation promulgua sous le titre de lois saliques. Assise sur les bords de la mer et sur de grands fleuves, elle s'adonna à la piraterie : les richesses qu'elle y acquit, lui donnèrent la prépondérance sur les autres tribus. Ce n'est pas que les autres Francs ne s'y fussent aussi livrés, depuis les entreprises que nous leur avons vu tenter en Espagne et au Pont-Euxin. Leur hardiesse s'étant accrue avec leur expérience, le commerce et les provinces maritimes de

l'empire eurent beaucoup à souffri de leurs brigandages (*a*), jusqu'à c que les Saxons les ayant éloignés d la mer, ils n'employèrent plus leur forces qu'à des expéditions de terre et abandonnèrent la piraterie aux nou veaux possesseurs de leurs ports, qu les surpassèrent bientôt, et qui furen à leur tour effacés par les Normands

---

(*a*) M. Mille, hist. de Bourgogne, tome I pag. 4, dit en parlant des Francs : « Les Francs » ancien peuple de Germanie déja connu par se » courses sur mer ».

Nous voyons dans l'histoire, qu'étant passés e Angleterre, en 297, au secours d'Alectus, meur trier de l'usurpateur Carausius, ils furent attaqué dans Londres par Asclépiodote, lieutenant d Constance, et défaits, comme ils étoient prêts s'enfuir sur des bateaux légers.

Mézerai, pag. 338 dit : Les François pareille ment étoient alors en des lieux commodes pou faire ce métier là (la piraterie). Ils s'y étoient en couragés par cette grande et fameuse course qu'il avoient faite en sortant du Pont-Euxin. .... mais depuis, ayant été éloignés des bords de la mer par d'autres conjonctures, ils oublièrent le métie de corsaires.

Mais il y avoit long-tems que la route étoit tracée quand ces derniers parurent.

Le choix des Francs, dans leur nouvelle conquête, étoit sage; il fut justifié par le succès, puisqu'elle leur demeura ; mais leur agression ne resta pas impunie. Le plus puissant empire de la terre étoit alors gouverné par Dioclétien, fils d'un affranchi, et par Maximien, fils d'un pâtre; et jamais administration ne fut plus vigoureuse que sous ce règne étonnant. Les deux empereurs perpétuellement sous les armes, repoussèrent par-tout les barbares, et comptèrent leurs combats par leurs victoires. Maximien, surnommé Hercule, à cause de sa force et de son courage, combattit dans les Gaules, vainquit et dissipa les Bagaudes; c'étoient des Gaulois révoltés contre les vexations des Romains. Il marcha, sans s'arrêter, contre les Bourguignons et les Allemands, et en fit un tel carnage, qu'ils eurent des armées

entières d'exterminées. Les Francs eurent leur tour. Il passa le Rhin, les attaqua chez eux, et les maltraita si fort, qu'ils vinrent lui demander la paix. Deux de leurs rois (c'est pour la première fois qu'on en voit à cette nation, ils s'appeloient Athec et Génobaud) se déclarèrent ses vassaux. Athec même fut contraint de marcher sous ses ordres avec les troupes qu'il commandoit. La loi du vainqueur ne s'étendit pas plus loin; il ne fit point de colonie: le souvenir de la dernière n'engageoit pas à transplanter à grands frais des gens qui se faisoient payer aussi chèrement leurs voyages.

Dioclétien, Maximien. an. 288.

Dioclétien, de son côté, tailloit en pièces, dans l'Illyrie, les armées des Chaibons et des Hérules; mais quelque actifs que fussent ces empereurs, leurs états étoient trop étendus pour qu'ils pussent porter la main par-tout où les remparts s'écrouloient; ils prirent deux seconds; fidèles aux principes de ceux

qui les avoient élevés, et aussi bien intentionnés pour le bien public, ils ne se laissèrent pas entraîner par les liens du sang, ni éblouir par l'éclat de la naissance; ils crurent que le mérite seul devoit faire les princes. Ils élurent Galère *Armentarius*, fils d'un pâtre, mais recommandable par ses qualités, et Constance Chlore, d'une naissance illustre et le prouvant par ses actions, tandis que Maxence, fils de Maximien, fut mis en oubli. L'empire fut divisé en quatre parties, et les Gaules échurent à Constance.

Le nouvel empereur résolut, six ans après l'expédition de Maximien contre les Francs, de faire la guerre aux peuples de la Germanie, qui ravageoient de nouveau les Gaules. Il attaqua d'abord les Francs dans les îles qu'ils avoient prises à l'embouchure du Rhin : il lui fallut livrer autant de combats qu'il aborda de fois; mais la victoire s'étant déclarée constamment

Dioclet. Maxim. Galère. Const. Chlore. an. 294.

pour lui, il emmena, pour preuve de son triomphe, une quantité considérable de prisonniers qu'il transplanta aux environs de Trèves et de Tongres, où il leur donna des terres : faute énorme en politique de faire peupler la frontière par l'ennemi; aussi fut-ce une des principales causes de la facilité avec laquelle les Francs envahirent cette contrée, dont une partie des habitans étoit de leur sang. Les Allemands, qui avoient manqué de surprendre Constance à Langres, furent défaits dans deux grandes batailles, chassés au-delà du Rhin; et l'Angleterre, séparée de l'empire depuis la révolte de Carausius, y fut réunie.

Les ennemis de l'empire terrassés, la paix régnant presque par-tout, le monde jouit d'un spectacle qui le rendit muet d'étonnement. Dioclétien et Maximien, ces hommes qui s'étoient élevés de l'état le plus vil au premier trône de l'univers, parvenus au faîte

e la gloire et de la puissance, ne oulurent plus rien être, dès qu'ils irent qu'il n'y avoit plus rien à acuérir. Contens d'être parvenus jusqu'à a dernière borne des desirs humains, eur ambition s'étoit rassasiée; le déoût étoit venu à sa suite; ils abdiuèrent l'empire, et Nicomédie fut le héâtre où ces princes philosophes se ouèrent des couronnes, et les secouèent de dessus leurs têtes avec cette inifférence qui étonne le vulgaire, et que e sage admire. Dioclétien, retiré dans ne campagne auprès de Salone, s'y rouva si à son aise, et vécut avec ant de plaisir, au milieu des occuations agrestes auxquelles il se livra, u'il data le premier jour de sa vie du our de sa retraite.

Constance Chl. Gal. 1 Mai 305, non le 18 Fév 304, comme le marquent Mézeray et plusieurs auteurs après lui.

. Un grand homme est une puissante arrière pour un état; l'empire Romain n fit alors l'épreuve : la retraite de ces eux héros l'affoiblit prodigieusement. es Ecossois ayant attaqué l'Angle-

Constance
Chl. Galer.
an. 306.

terre, Constance y accourut; Ascaric et Ragaise, deux rois des Francs, qui avoient traité avec lui, plus avides de butin que jaloux de tenir leurs promesses, fondirent sur les frontières et les ravagèrent. Constance, outré de cette violation des traités, se proposoit d'en tirer vengeance, lorsque la mort suspendit l'exécution de son projet, mais ne l'empêcha pas; il passa entre les mains de son fils Constantin, qui l'exécuta avec les circonstances les plus atroces. Outre les nombreux ennemis que Galère avoit à réprimer sur les frontières de l'empire en Orient, il eut encore à combattre un usurpateur appellé Valère. Ce fut alors que ne pouvant se dissimuler le vuide qu'avoit fait la retraite de Dioclétien et de Maximien, il chercha à y remédier en associant à l'empire Licinius, général sage et expérimenté.

Ce fut en 307, qu'on vit les Romains donner aux autres nations une

preuve

preuve éclatante du mépris qu'ils faisoient d'elles et de leurs rois; on renouvella dans Trèves, le spectacle que Persée et Jugurtha avoient donné à Rome. Constantin, Prince aussi guerrier que cruel, avoit vaincu les Francs et fait prisonniers leurs rois Ascaric et Ragaise. Ces princes malheureux, après avoir servi à son triomphe, furent jetés aux bêtes féroces dans l'amphithéâtre de Trèves, aux yeux des spectateurs de toutes les nations. Tous les peuples barbares furent révoltés au récit de cette atrocité; les Francs frémirent d'indignation, et jurèrent de venger leurs rois, et l'honneur de la nation outragé si cruellement. La puissance des Romains et la présence du vainqueur leur en imposèrent pour un moment, mais ne changèrent rien à leur plan. Pour en rendre la réussite plus assurée, ils se liguèrent avec les Allemands, et s'avancèrent sur le Rhin avec une armée formidable. Au pre-

Galère, Constantin, an. 307.

H

mier bruit de leur marche, Constantin, vainqueur de Maxence, abandonna l'Italie et accourut dans les Gaules. Il savoit qu'il avoit affaire à des ennemis irrités et qui ne respiroient que la vengeance; il leur dressa une embuscade. Les Francs, plus bouillans que circonspects, y donnèrent et perdirent la bataille. Les prisonniers, qui s'étoient flattés de venger leurs princes, vinrent périr de la même manière dans l'arêne de Trèves, qui sembloit être devenue le tombeau de ce peuple.

Constantin prit, à ce sujet, le titre de vainqueur des Francs: il avoit déja signalé sa première victoire en instituant des jeux en son honneur. Mais ces ennemis, dont il se proclamoit vainqueur, reparurent alors sur le Rhin, aussi formidables que jamais. Cependant, comme s'il y eût eu une fatalité attachée à leurs armes, ils ne furent pas plus heureux; Crispus, fils de Constantin, les vainquit de nouveau.

Malgré ces victoires, le pays des Francs ne fut pas entamé. A la vérité, ils furent battus, mais les Romains seuls souffrirent; la guerre désola leurs provinces, et leur victoire se borna à en éloigner l'ennemi. Nous voyons dans Porphire, sur la vingtième année de l'avènement de Constantin à l'empire, «Que Crispus se préparoit à défendre «le Rhin et le Rhône de dessus leur «autre bord, et à ranger les Francs «sous une dure loi.» Il n'en eut pas le tems; peut-être n'y eût-il pas réussi: il laissa les Francs, pour accompagner son père dans la guerre contre Licinius.

Constant. Constance. an. 340.

Il se fit, en 340, une révolution étonnante; l'antipathie des deux nations se changea en amitié: les armes qu'elles tournoient depuis tant de tems contre elles, se réunirent, et leurs troupes confondues marchèrent sous les aigles Romaines. Ce fut un coup de la politique de l'empereur Constant. Con-

sidérant le courage et les ressources de ses ennemis, voyant un danger présent sur la frontière, réfléchissant sur le peu d'avantages que ses prédécesseurs avoient tirés de leurs victoires, il en vit au contraire beaucoup à être fortifié d'un pareil allié. Pour les Francs, connoissant par expérience le danger de la guerre avec les Romains, flattés d'une alliance avec les maîtres du monde, séduits par la considération et l'argent qu'ils espéroient d'en retirer, ils accédèrent avec plaisir au traité que leur proposoit l'empereur. Il en recueillit le fruit sur le champ; car les Allemands et les autres peuples de la Germanie étant abandonnés des Francs, les voyant au contraire combattre pour les Romains, se retirèrent et n'osèrent insulter les frontières de l'empire. Mais l'alliance des Romains ne fut pas si favorable aux Francs; elle les conduisit à prendre part à leurs querelles, au malheur plus grand

encore de s'attacher au parti qui succomba, et d'être écrasé sous ses ruines.

Dix ans s'étoient à peine écoulés depuis cette alliance, que Magnence fut élu empereur à Autun; il fut aussitôt reconnu dans les Gaules, en Espagne et en Italie. L'empereur Constance, frère de Constant, que cet usurpateur avoit fait tuer dans les Pyrénées, accourut venger cette mort avec toutes les forces de l'Orient. Magnence étoit Franc d'origine (*a*). Cette raison seule

(*a*) Il étoit, dit Mézeray, Intr. à l'Hist. François d'origine; mais né d'un père demeurant en Gaule, et qui vraisemblablement venoit de quelques-uns de ceux que Constance Chlore y avoit transportés; par conséquent il étoit lete ou lite, c'est-à-dire, demi-esclave : aussi Julien l'appeloit-il malheureux reste de butin.

M. Bauvais, dans son Histoire abrégée des empereurs Romains, et beaucoup d'autres historiens, prétendent qu'il étoit Germain; qu'il avoit été amené fort jeune avec son père Magnus parmi des prisonniers de sa nation que Constance avoit faits. Il fut affranchi, entra dans le service militaire, et s'éleva aux premiers grades.

détermina une nation fière et belliqueuse à l'appuyer de toutes ses forces. La gloire de maintenir son sang sur le trône des Césars, lui fit faire les plus grands efforts. Comme la vanité est plus puissante que la haîne, elle l'engagea à faire, pour un homme qui lui étoit en quelque sorte étranger, ce que, depuis un siècle, elle n'avoit pas tenté pour elle-même; elle rechercha l'amitié et les secours des Saxons, ses anciens ennemis, et les obtint. Les deux peuples unis des liens de l'amitié, conduits par le même esprit, volèrent au secours du nouvel empereur; et comme si les Francs eussent voulu faire tous les frais de la guerre, un corps considérable de leur cavalerie, commandé par Sylvain, passa du côté de Constance. Une pareille conduite eut le succès qu'elle méritoit. L'armée de Magnence, mise en déroute à Murse, laissa les Francs aux prises avec leurs compatriotes; ils firent une perte

énorme, et sur-tout les vaincus, dans une bataille qui coûta à l'empire soixante-six mille hommes. Les Francs furent également maltraités dans deux autres combats, l'un au Mont-Genièvre, et l'autre à la Cluse en Dauphiné; puis, voyant la chûte de leurs chefs, ils se retirèrent.

Pendant le règne de Constant, la faveur de la nouvelle alliance, l'espoir d'un secours toujours prêt au besoin, les avoient fait souffrir sur l'autre rive du Rhin; mais dans la confusion qui suivit la mort de ce prince, ils se cantonnèrent dans les forêts et les marécages de la Frise, du pays de Liège et du Brabant septentrional. Ce fut dans l'année 351 environ qu'ils prirent possession pour toujours de cette portion sauvage et méprisée des Gaules, où se forma l'orage qui vint fondre sur les Romains.

Ce fut probablement aussi pour se dédommager de la perte de tant

d'hommes, qu'ils s'emparèrent de ces contrées et d'une partie de la première Belgique, c'est-à-dire, de la province dont Trèves étoit la capitale. On n'en doit pas être étonné, puisqu'elle étoit habitée en partie par les Francs, comme nous l'avons vu. Ils prirent encore plusieurs villes au-delà du Rhin, et enfin Cologne, capitale de la seconde Germanique, qu'ils emportèrent après un siége de dix mois. On voit par-là combien ils avoient fait de progrès dans l'art militaire des Romains, et combien ils savoient mettre à profit les leçons de ces anciens alliés. Leur espérance et leur audace croissant avec leurs succès, ils menaçoient déjà l'empire. Sylvain, ce chef que nous avons vu passer du côté de Constance, à la bataille de Murse, avoit eu la hardiesse de se faire proclamer empereur à Cologne, et eût donné beaucoup d'embarras aux Romains, s'il n'eût pas été assassiné quelques jours après par

Constance. an. 355.

leurs intrigues. Les Francs étoient d'autant plus redoutables alors, qu'ils étoient aguerris et animés par le succès, que les Gaules se trouvoient hors d'état de se défendre, et que tout y étoit dans la plus grande confusion.

Chonodemar, roi des Allemands, que Constance avoit armé sur le Rhin contre Magnence et son frère Décence, ne crut pas, après la chûte de ces derniers, que ses préparatifs dussent être en pure perte, sur-tout après une victoire signalée qu'il avoit remportée : il résolut de se faire payer par Constance, au défaut de ses ennemis. Il entra dans les Gaules, prit Strasbourg, Saverne, Worms, Spire, Mayence, et s'avança jusqu'à Autun, où il échoua contre le courage des habitans et des vétérans qui s'y étoient retirés. Mais tout le pays qui étoit entre le Rhin et cette ville, n'en fut pas moins ravagé. Les contrées où l'ennemi n'avoit pas pénétré, n'étoient

guères plus heureuses. Les gouverneurs et les magistrats Romains étoient autant de petits tyrans qui les désoloient par leurs exactions (*a*). Les provinces exposées à toutes les vexations d'un gouvernement oppresseur et dégénéré, à l'avidité et aux fureurs des peuples guèrriers qui les saccageoient tour-à-tour, gémissoient sur leurs maux, et faisoient des vœux pour être affranchies d'une domina-

(*a*) Ammien Marcellin dit que les provinces étoient désolées par les impôts.

Mézeray, dans son introduction, a peint ainsi ces désordres : « Les provinces qui, pour la plus grande » distance des lieux, n'avoient rien à craindre de » leurs ravages (des barbares), gémissoient sous » la tyrannie des juges et des présidens, qu'on » devoit plutôt appeler des bourreaux que des ma- » gistrats. Ils traitoient en esclaves les gens de con- » dition libre; personne n'étoit exempt d'outrages » que ceux qui appaisoient leur cruauté par de » grandes sommes d'argent. Les riches étoient ac- » cablés, les pauvres vexés, les nobles avilis de » telle sorte, que tous souhaitoient les barbares, » et portoient envie à ceux qui étoient tombés » entre leurs mains. »

tion aussi désastreuse. Ces vœux et ce desir avoient beaucoup favorisé les Francs et les Allemands dans leurs conquêtes. Les Gaules, dans cet état de détresse et de confusion au dehors et au dedans, annonçoient une ruine prochaine, et on l'attendoit, lorsqu'on apprit que tout avoit été rétabli, non par le jeu du ressort national, car il étoit brisé, mais par un de ces coups extraordinaires que sait frapper une main puissante

Un homme aussi grand que César, aussi vertueux que Caton, semblable à Marc-Aurèle, parut tout à coup dans ces contrées désolées. Sa présence, semblable à celle des dieux, rappela la félicité qu'avoit fait fuir un gouvernement corrompu; sa valeur protégea les frontières; et sa justice, qui n'eut de comparable que celle de Trajan, fit la consolation des peuples. Julien, nourri à l'école de l'adversité et de la philosophie, étoit passé subitement

sur le trône, et avoit été envoyé dans les Gaules, décoré du titre de César: il y fit revivre le héros avec le titre. Il marcha d'abord contre les Allemands, suivit leurs traces fumantes de sang et d'incendies, les battit auprès de Mayence, et les joignit de nouveau à Worms. La victoire ne paroissoit pas douteuse, et déja les trompettes sonnoient, lorsque les ennemis vinrent lui demander la paix. Il pouvoit se couvrir de gloire; mais le sang, au prix duquel il l'auroit achetée, lui fit accepter des propositions qui lui parurent raisonnables.

A peine débarrassé des Allemands, il marche contre les Francs, reprend Cologne et passe le Rhin. La terreur qui précédoit son armée, avoit fait fuir les habitans dans les bois et dans des lieux inaccessibles. Ne trouvant point d'ennemis à combattre, il revint sur ses pas, et s'arrêta à Sens, pour être plus à portée de faire des am

de vivres pour la campagne suivante, lorsque les Francs et les Allemands paroissent tout à coup devant la place et l'attaquent avec fureur : ils avoient été informés qu'il avoit divisé ses troupes et gardé peu de soldats auprès de lui. Leur armée étoit nombreuse, et ils ne doutoient pas qu'ils ne prissent la ville avec le prince. Les généraux de Julien, Marcellus sur-tout, grand-maître de la cavalerie, qui desiroit sa perte, restèrent dans l'inaction et ne lui envoyèrent aucun secours.

Constance. an. 356.

Julien, ainsi abandonné, ne s'oublia pas ; ce fut dans le plus grand danger qu'il déploya le plus de talens. Indigné de l'audace de ses ennemis autant que de la trahison de ses officiers, il tira ses ressources de lui-même ; il anima de son courage les habitans et le petit nombre de soldats qu'il avoit avec lui. Intrépide, on le vit au milieu d'eux repousser les plus furieux assauts, couvrir les murs des corps des

ennemis, et les précipiter des remparts autant de fois qu'ils osèrent y monter. Les barbares, fatigués d'un siége aussi long pendant l'hiver et des pertes qu'ils y faisoient, abandonnèrent enfin un prince qui savoit si bien se défendre.

Cet évènement se passa pendant l'hiver de 356. Il résolut dès-lors de donner sa confiance à des officiers plus dignes de seconder ses entreprises, de réprimer les courses des Allemands, de chasser les Francs de la Toxandrie, afin de se procurer la navigation du Rhin, et d'approvisionner les Gaules par ce fleuve, en tems de disette. Quelque difficile que fût ce projet, il l'exécuta dans toutes ses parties en moins de deux ans.

A des officiers infidèles et coupables de trahison envers leur prince, il en fit succéder d'autres plus sensibles à l'honneur et plus dociles à leur chef. Sévère, général d'un mérite distingué, remplaça le traître Marcellus. En même

tems vint un puissant secours que Constance envoyoit à Julien; mais le comte Barbation, qui le commandoit, étoit son ennemi personnel, et lui nuisoit par sa mauvaise volonté, autant que son armée pouvoit le servir. Les deux camps étoient à quelque distance l'un de l'autre, entre Strasbourg et Saverne, lorsque les Allemands parurent : ils étoient sous les ordres de sept de leurs rois; Chonodemar étoit le principal. Barbation avoit sous lui vingt-cinq mille hommes, et Julien treize. Etant aussi inférieur en forces, et n'ayant pu obtenir de troupes du comte, il avoit suppléé au nombre par l'assiette de son camp, et la vigilance avec laquelle il le faisoit garder. Barbation, présumant trop de ses forces, agissoit avec une négligence qui lui fut fatale; car les Allemands étant tombés sur son camp à l'improviste, s'en emparèrent, et le poursuivirent dans sa fuite jusqu'à Bâle. Chonodemar,

fier de ce succès, accourut aussitôt sur l'autre armée. Après avoir défait la plus considérable des deux divisions, il avoit tout à se promettre contre l'autre. Les ennemis étoient moins nombreux, et la victoire animoit ses soldats. Julien n'avoit que treize mille hommes à opposer à cette multitude. Mais si le nombre étoit du côté des barbares, la valeur et la discipline étoient du sien. Aussi la victoire fut-elle complette; une partie de l'armée ennemie fut taillée en pièces; une autre fut culbutée dans le Rhin, et le fleuve, couvert de corps morts, alla porter aux Francs la nouvelle du désastre de leurs alliés. Les Allemands, après cet échec, se sauvèrent dans leurs forêts, où l'hiver ne permit pas au vainqueur de les suivre. Il fit rétablir une forteresse bâtie par Trajan, pour réprimer les restes échappés à cette sanglante journée, et prit le chemin des Gaules, traînant à sa suite Cho-

nodemar, comme une preuve de sa victoire.

Au lieu de terminer la campagne, il se mit à la poursuite des Francs qui ravageoient la Belgique. Au bruit de sa marche, ils se sauvèrent avec tant de trouble et de précipitation, qu'un de leurs partis tomba dans son armée où il fut massacré; et deux autres étant vivement poursuivis, se jetèrent dans deux forts qu'ils avoient pris sur la Meuse. Il n'étoit pas dans leurs mœurs de se tenir ainsi renfermés dans des murs; ce fut la nécessité seule qui les y contraignit: mais y étant attaqués, ils se défendirent avec courage; ils espéroient que l'hiver, qui régnoit alors, alloit leur bâtir un pont de glace sur la rivière, et qu'ils échapperoient à sa faveur; mais ils avoient affaire à un ennemi qui ne laissoit pas ainsi échapper la victoire.

Des barques, descendant et remontant sans cesse par son ordre, empê-

chèrent la formation de la glace, et ôtèrent aux assiégés les secours qu'ils espéroient du froid, au défaut de ceux des hommes. Ils ne se rendirent cependant qu'à toute extrémité, après deux mois de siége.

Vainqueur de ces redoutables nations, Julien vint passer à Paris le reste de l'hiver, sans crainte d'y être inquiété; ceux qui l'avoient troublé à Sens, venoient d'être châtiés de manière à inspirer aux barbares plus de frayeur que d'envie de l'attaquer. Aussi, pendant son paisible séjour, il n'eut d'autres idées que celles du bien public. Il rappela la justice sur les tribunaux, dont la prévarication l'avoit chassée. Les revenus de l'état, au lieu d'aller se perdre dans des canaux obscurs et détournés, vinrent directement se réunir sous ses yeux, et former ces trésors dont une main sage soudoye la victoire au dehors et assure le bonheur au dedans. Il combla les peuples

Constance. an. 358.

de joie, par la remise qu'il leur fit des impôts arriérés, par la suppression d'une partie de ceux qui existoient, et par la protection qu'il leur accorda contre l'avidité des traitans ; il rassura ses ennemis par sa clémence ; et sa tolérance fur telle, qu'il mérita, quoique payen, les éloges de S. Hilaire. Enfin il gagna tous les cœurs pendant son séjour à Paris. On voit encore dans cette ville, dont il commença la grandeur, les restes de son palais ; il en existe plusieurs arcs élevés, et une salle qui faisoit partie de ses bains : la voûte, belle et hardie, est encore si solide, qu'elle porte un jardin. Ce monument degradé est dans la rue de la Harpe. Ce fut ce qui donna lieu de dire à ses ennemis qu'il se retiroit dans des souterrains pour sacrifier à ses idoles. Malgré cela, Paris sortit de ses mains, comme la statue de Prométhée avant qu'il n'y eût appliqué le feu céleste. Il étoit réservé à nos derniers rois

de l'animer avec le flambeau des arts.

Le mois d'avril n'étoit point encore expiré, que Julien avoit déjà pénétré chez les Francs affoiblis de la perte qu'ils avoient faite l'année précédente; il soumit d'abord les contrées qu'ils avoient conquises au-delà du Rhin, à l'exception des lieux marécageux et sauvages de la Toxandrie, dans lesquels une partie s'étoit réfugiée. Il se rendit maître des îles qu'occupoient les Saliens, les vainquit et les obligea à lui fournir un corps de leurs troupes qu'il prit à sa solde; il passa le Rhin et marcha tout de suite contre les Chamaves et les autres peuples Francs qui habitoient au-delà du fleuve: il les combattit avec succès et les poussa jusqu'au cœur de leur pays. Mais comme on ne soumet pas un peuple brave et aguerri et qui n'a pas de villes, la campagne finissoit, et il n'y avoit encore rien de terminé, lors

que sa clémence acheva ce que ses armes avoient commencé. Son humanité envers les prisonniers, la générosité avec laquelle il traita Nébiogaste, fils de leur roi, mirent fin à cette guerre, et amenèrent une paix dont les conditions furent qu'ils garderoient les pays qu'ils possédoient, à l'exception de Cologne; qu'ils n'inquiéteroient pas les frontières; qu'ils fourniroient du bétail et des bleds à l'armée, et que Nébiogaste et sa mère resteroient en ôtages pour l'exécution du traité. Tous les rois de la Germanie, prévoyant la tempête qui alloit fondre sur eux, vinrent s'incliner devant lui et se soumettre à ses ordres; mais peu rassuré par leurs promesses, il résolut de les contenir d'une manière plus sûre: il rétablit jusqu'à sept villes sur le Rhin, et obligea les Allemands à travailler à leur construction. C'étoit ainsi que la voix impérieuse de la victoire les contrai-

gnoit à forger en murmurant les chaînes de leur esclavage.

Alors fut pleinement effectué le projet de ce prince sur l'approvisionnement des pays voisins du Rhin. Maître de la navigation, les bleds qu'il fit remonter de la grande Bretagne et des provinces du couchant, répandirent l'abondance sur les bords du fleuve.

Il quitta enfin les Gaules où il avoit fait tant de bien et acquis tant de gloire ; il les laissa parfaitement rétablies, mais pour la dernière fois, et partit couvert de lauriers, au milieu des larmes des peuples qui le combloient de bénédictions. Vainqueur de l'Occident, il portoit la guerre en Orient. L'Euphrate fut bientôt, comme le Rhin, couvert de ses trophées; le Parthe indompté connut enfin la peur. Déja il frémissoit de ses défaites, lorsque ce héros fut blessé à mort dans une rencontre proche de Ctésiphon,

et expira dans la même nuit, qui étoit celle du 26 juin 363. A l'heure même tomba l'empire Romain, et le bas-empire commença. Comment Mézeray a-t-il osé dire qu'il périt selon les vœux des bons chrétiens ? et comment des bons chrétiens pouvoient-ils faire de tels vœux ?

Ainsi vécut et périt avec gloire ce prince dont la vie fut si courte (*a*).

(*a*) Il mourut à trente-deux ans. Ses exploits prouvent son courage et sa prudence, en même tems que ses écrits attestent ses connoissances et son génie. Un seul trait peint sa clémence. Théodote, magistrat d'Hiéropolis, étant venu se jeter à ses pieds, sur le mont Casius, en lui demandant grace, Julien s'informa quel étoit son crime ; on lui répondit que cet homme avoit demandé sa tête à Constance, dans le tems que cet empereur marchoit contre lui. Alors il reprit : » C'est ce que » plusieurs personnes m'ont rapporté dans le tems. » Puis se tournant vers Théodote : » Retournez tran» quillement chez vous, rassuré par la clémence de » votre prince qui se plaît, selon la maxime du » sage, à augmenter le nombre de ses amis, et à » diminuer celui de ses ennemis. «

On peut juger de sa justice par cette seule cir-

Comme s'il eût pressenti cette injustice du sort, il se hâta de marcher de bonne heure et d'un pas rapide à l'immortalité. Il acquit le titre de héros, à l'âge où les autres hommes entrent dans la carrière. Déja il étoit à la fin, quand la mort l'atteignit et

constance. Un certain Thalasse, qui lui avoit donné des preuves de mauvaise volonté, et qui avoit contribué à la perte de son frère, étoit poursuivi par une foule d'ennemis; Julien, pensant avec raison qu'un homme qui a le titre d'ennemi du prince, est déja assez malheureux, défendit au préfet de prendre connoissance de ces plaintes, avant qu'il ne fût réconcilié avec lui.

Etant un jour loué par des avocats sur la sagesse d'un jugement qu'il avoit rendu, il répondit : « Je « serois flatté de ces éloges, si ceux qui me les « donnent me reprenoient lorsque j'agis ou que je « parle moins bien «. *Ammien Marcellin, tome II.*

Enfin, M. de Voltaire, en parlant de ce prince, dit qu'il combattit sur le Rhin, comme un Turenne, et qu'il rendit la justice à Paris comme un Lamoignon.

Benoît XIV lui comparoit le roi de Prusse actuel, Frédéric II, ce monarque dont le nom seul inspirera à la postérité des idées généreuses, et donnera à l'ame des princes une secousse d'émulation. *Caraccioli, vie de Benoît XIV.*

termina

termina une vie vide d'années, mais pleine d'actions et brillante de gloire.

Ce prince, qui avoit passé avec l'éclat et la rapidité de la foudre, ne fut pas plutôt expiré, que les barrières de l'empire furent rompues du couchant à l'aurore. Jamais la renommée n'annonça rien d'aussi prompt dans l'univers, et jamais nouvelle ne fut suivie d'une aussi grande révolution. Cette mort fut le signal de l'assaut dans les trois parties du monde. Francs, Allemands, Quades, Sarmates, Pictes, Goths, Saxons, Parthes, Maures, tout fondit à-la-fois sur les Romains. Ces maîtres du monde, épuisés, accablés sous le nombre, crurent que c'étoit beaucoup faire que de se défendre. Dès-lors il ne fut plus question de conquérir; ils connurent des bornes, et depuis ils reculèrent toujours devant elles. On verra bien des empereurs opposer aux barbares une vigoureuse résistance; mais malgré leurs suc-

cès, l'empire est entamé ; ses ennemis introduits dans son sein, le déchirent peu-à-peu, jusqu'à ce qu'enfin ce grand corps tombant sous leurs coups, ils en partagent les membres épars.

Le comte Théodose, père de l'empereur de ce nom, fut chargé de combattre les Francs ; il eut des avantages, mais il ne les chassa pas des Gaules. Ce peuple entreprenant profita au contraire de la confusion de l'empire et de la considération dont il jouissoit à la cour des empereurs, pour se fortifier et y prendre racine. Aussi allons-nous lui voir tenir le premier rang à la cour de ces pinces, comme dans leurs armées, depuis le règne des enfans de Constantin jusqu'à la chûte de l'empire d'Occident. Valentinien eut dans Mérobaud, Dagalaïphe et Mellobaud, des officiers d'un courage et d'une fidélité à toute épreuve. Le premier, grand-maître de la milice,

vécut dans la plus haute considération jusqu'au moment où, enveloppé dans le malheur de l'empereur Gratien, il lui donna, par sa mort, une preuve de sa fidélité envers son prince (*a*). Dagalaïphe, après avoir commandé les armées de Constance, de Julien, de Jovien, et s'être couvert de gloire en Orient et en Occident, servit encore sous Valentinien. Il échut à ce prince dans le partage qu'il fit avec son frère, à Néisse en Servie, des meilleurs officiers de l'empire. Mellobaud, comte des domestiques du palais, étoit un des rois Francs. Mézeray nous dit qu'il étoit un prince belliqueux et vaillant, qui avoit tout pouvoir auprès de Gratien, et qui étoit un des chefs de son conseil. Il rendit à Valentinien deux services qui font autant d'honneur à son

(*a*) Il fut fidèle jusqu'au dernier moment à l'empereur Gratien. Ayant été pris à Lyon avec lui, il hâta sa mort, excédé des maux qu'on lui faisoit souffrir.

courage, qu'à la nation qu'il commandoit.

Les Saxons, après avoir été battus dans une descente qu'ils firent sur les côtes des Gaules, tentèrent le sort des combats sur terre. Leur armée marchoit vers Cologne et traversoit le pays des Francs, leurs anciens ennemis, lorsque l'empereur accourut à la tête de ses légions, et passa le Rhin. Le roi des Francs, officier de l'empereur, à la vue d'une nation qui avoit fait des conquêtes sur la sienne, n'hésita pas à se joindre aux Romains. La connoissance des lieux, ses troupes et sa valeur, ne furent pas une des moindres causes de la victoire que Valentinien remporta à Duisbourg sur les Saxons, en 374. Cette expédition le fit manquer au rendez-vous qu'il avoit donné aux Bourguignons, pour marcher ensemble contre les Allemands. Ces peuples, religieux observateurs de leur parole, furent si outrés, comme

on le verra dans la suite, de cette défection, qu'ils égorgèrent les prisonniers Romains qu'ils avoient en leur puissance.

Macrian, roi des Allemands, avoit attiré les armes de Valentinien qui l'avoit vivement poursuivi ; il lui avoit échappé plusieurs fois, particulièrement à Visbaden où l'empereur en personne avoit manqué de le surprendre. Ce prince, aussi brave dans les combats, qu'habile dans les négociations, fatiguoit les Romains par des entreprises hardies et multipliées ; leur suscitoit des ennemis, et détachoit leurs alliés. Mellobaud contint souvent cet ennemi dangereux, et à la fin en délivra l'empire dans une bataille où son adversaire, qui étoit entré dans le pays des Francs, perdit la victoire et la vie.

La fortune des Francs ne connut bientôt plus de bornes ; elle s'éleva jusqu'au consulat, ce rang suprême au

dessous duquel étoient rangés les rois. Mérobaud avoit été honoré de ce titre, et le comte Baudon, Franc d'origine, fut désigné par l'empereur Gratien pour remplir cette place éminente, en 380. Baudon étoit un homme d'un génie supérieur, que son courage et sa capacité élevèrent à la cour de Valentinien II, et qui gouvernoit l'empire avec l'impératrice Justine, pendant la minorité de son fils.

Ricomer fut honoré du consulat, et Gratien ne dédaigna pas d'en partager les honneurs avec lui; il l'avoit encore désigné, avant sa mort, avec le comte Baudon. Il commanda depuis les armées de Théodose, et jouit à Constantinople de la même considération qu'à Trèves. Arbogaste, que nous verrons bientôt jouer un si grand rôle, fut aussi consul et succéda, après Baudon, à toute l'autorité que le comte avoit eue auprès de ce jeune prince.

Tel étoit l'ascendant qu'avoient pris

les Francs, qu'ils commandoient presque par-tout. Le crédit des particuliers augmentoit tous les jours, ainsi que la puissance de la nation. Nous les avons vus, sous Valentinien, vainqueurs des Saxons et des Allemands; nous allons les voir à présent vainqueurs des Romains. La victoire les avoit fait passer sur ces degrés sanglans pour arriver jusqu'à eux.

Maxime, meurtrier et successeur de Gratien, sortoit à peine des Gaules pour aller combattre Théodose, que les Francs, commandés par leurs princes Marcomir et Sunnon, s'emparèrent de Cologne, fondirent sur la Belgique, et se répandirent dans les autres provinces. Les généraux Quintinius et Nannius, auxquels Maxime en avoit confié la défense, marchèrent à eux avec toutes leurs forces. Une partie des Francs se retira à Cologne, et l'autre, ayant eu une affaire avec les Romains, dans la forêt Charbonnière,

aujourd'hui Mormalle, en Hainaut, se retira avec désavantage et repassa le Rhin. Leurs forces se réunirent de l'autre côté du fleuve. Leurs ennemis, enflés de leurs premiers succès, le passèrent après eux, et les deux armées se trouvèrent en présence. Les Francs, qui connoissoient mieux le terrain, occupèrent le poste le plus avantageux. Ils étoient alors pleinement instruits dans l'art militaire des Romains, et ils leur en donnèrent une terrible leçon; car leur armée fut taillée en pièces, et détruite entièrement à l'exception d'un petit nombre de fuyards qui s'échappa dans les bois. Tout le bagage fut pris, et les enseignes passèrent entre les mains des Francs, comme le témoignage de la victoire la plus signalée qu'ils eussent encore remportée.

Théodose, an. 388.

C'étoit pour la seconde fois que les Romains avoient été totalement défaits au-delà du Rhin. Cette victoire, qui les plongea dans la consternation,

n'eut cependant pas des suites bien avantageuses pour les vainqueurs. L'empereur Valentinien leur opposa deux armées. Arbogaste, qui en commandoit une, traita de la paix avec Marcomir. Les deux chefs s'abouchèrent à cheval et convinrent des conditions. Quatre cents ans auparavant, Arioviste et César avoient agité le sort des Gaules de la même manière : tant les grands hommes font peu d'attention aux vaines et puériles décorations du luxe! Mais Rome, la première fois, étoit victorieuse, et son pouvoir alloit en croissant : ici elle étoit vaincue et sa puissance tomboit. La position de ses ennemis étoit alors la même qu'avoit été la sienne. Aussi eut-elle les mêmes suites, c'est-à-dire, la conquête des Gaules; mais d'une manière moins rapide, parce que la nation qui conquit la seconde fois, étoit moins puissante.

Cette paix fut de peu de durée; car Arbogaste en 391, deux ans après,

entra dans le pays des Chamaves, l'un des peuples Francs. Marcomir, trop foible pour le combattre, se contenta de l'observer de dessus les hauteurs, sans en venir à une action. Cette guerre défensive fatigua l'ennemi, qui fut contraint de faire sa retraite.

Mais Arbogaste, qui avoit été le soutien de Valentinien, devint son tyran. Commandant ses armées, disposant des grâces de la cour, absolu dans l'état, il tenoit toute l'autorité réunie sous sa main. Valentinien, indigné de l'audace d'un sujet qui le bravoit et ne lui laissoit qu'un titre sans pouvoir, résolut de le précipiter d'un poste d'où il dominoit sur l'empire et sur son maître. Arbogaste le prévint en élevant à sa place Eugène qui lui étoit dévoué, et qu'il fit monter sur le trône encore fumant du sang de Valentinien. Cet évènement est terrible, mais il n'est pas extraordinaire; il se renouvellera, avec des circonstances plus ou

moins atroces, toutes les fois que la puissance dans le palais appartiendra à un officier unique. Maître des forces qui entourent le prince, et du lieu de sa demeure, il le sera à la longue de sa personne; les sujets accoutumés à tenir les grâces de sa main, passeront sans effort sous sa domination. Aussi Constantin agit-il en habile politique en divisant l'office de préfet du prétoire. Il a été sagement imité depuis dans plusieurs monarchies, où on a divisé les grandes charges du palais et créé plusieurs officiers dont les pouvoirs différens et à peu près égaux sont sans force par leur division et leurs chocs, et vont se perdre sous le trône, bien loin d'aller jusqu'à lui.

Marcomir et Sunnon ne furent pas aussi heureux contre Stilicon que contre Nannius et Quintinius. Ce général de l'empereur Honorius, aussi habile qu'insinuant, fit en 395 des traités d'alliance avec plusieurs peuples voisins des Gau-

les; il gagna une partie des Francs avec des présens et des pensions, fit tuer Sunnon, et prit Marcomir, ce chef redoutable; soit qu'il le dût à la victoire ou à la trahison, il le relégua en Toscane. Malgré ces malheurs, les Francs conservèrent néanmoins leurs conquêtes, mais en reconnoissant la supériorité des Romains sur les pays seulement dont ils s'étoient emparés; car jamais Stilicon ne leur fit la loi au-delà du Rhin; il n'en eut ni le tems ni le pouvoir. Le calme dura environ douze ans jusqu'en 409. Alors ils rompirent pour la dernière fois les liens qui unissoient les uns et assujettissoient les autres aux Romains. Ils élevèrent leurs enseignes contre leurs aigles, élurent un roi unique, qui devint le concurrent de l'empereur dans les Gaules, et protégèrent les Armoriques qui s'étoient révoltées.







Teudome, ou Theodemir premier Roy des Francs dans les Gau

DES ROIS QUI ONT RÈGNÉ AVANT CLOVIS.

TEUDOME OU THÉODEMIR, PREMIER ROI.

C'EST de ce moment que commence véritablement l'histoire de nos Rois. Nous en sommes à l'époque où le tems écoulé n'est plus indifférent pour ces princes; il va se représenter pour leur gloire ou leur honte. Il est utile pour le bien des hommes que l'historien ait le privilège d'évoquer les mânes de ceux qui les gouvernent, pour les citer au tribunal de la postérité. Ce monarque repose dans le silence du tombeau;

les pas des siècles en ont effacé les caractères, des évènemens l'ont fait disparoître de la tradition; vaines précautions pour le soustraire au souvenir des générations. C'est inutilement qu'on a voulu empêcher le nom d'Erostrate de parvenir à la postérité, et qu'on a voulu lui celer les noms et les actions de quelques hommes; la justice et l'histoire réclament contre ces défenses et contre l'abus de l'oubli. Les tems sont rappelés, la mémoire est remise en vigueur; les traits même sont retracés, quel qu'ait été le masque qui les a couverts, eût-il été de fer; l'œil de l'histoire pénètre par-tout; sa main saisit celui qui s'étoit enfui dans les ténèbres du passé, sous un manteau inconnu; elle le marque de son sceau, et le livre aux regards et au jugement de la postérité.

Heureux le roi qui n'est pas animé par l'esprit de conquête! il ne met pas sa gloire à fonder des colonies

à assujettir des peuples qui se séparent à la longue ou se soulèvent, et mutilent, lorsque le ressort de leur liberté se redresse, la nation sanglante qui les avoit subjugués. Heureux le prince qui loin des projets ambitieux, concentrant son bonheur dans ses états, n'a pour objet que leur félicité! Sa vertu, le seul monument digne de mémoire, se conserve au milieu de l'oubli général. Il viendra un tems où la philosophie, en possession de la plume de l'histoire, ne s'occupera plus que des princes dont la gloire eut pour but l'utile et le juste, et qui ont été pénétrés de cette vérité: que pour bien régner, il faut une vertu qu'aucune autre qualité ne peut suppléer, qui est d'aimer les hommes; que le meilleur et le plus grand des rois est celui qui chérit davantage ses sujets, et travaille le plus à leur bonheur. L'histoire alors, au lieu d'être un tableau de dévastation et de cruauté, ne sera

plus qu'un récit de la sagesse des princes et du bonheur des peuples. Nous touchons, sous le règne actuel, à ce degré de perfection de gouvernement; mais combien nous en étions éloignés sous les premiers rois Francs, lors du passage de la nation dans les Gaules! Aussi allons-nous voir ces règnes, comme ceux de tous les conquérans, plus remarquables par les combats que par la félicité des peuples.

Nous avons vu jusqu'ici l'histoire des Francs subordonnée à celle des Romains; elle va s'élever actuellement par ses propres forces, et devenir une histoire particulière, propre au peuple dont elle traite. On va poser la première pierre de ce grand édifice, en présentant le règne de Théodemir ou Teudome, ce premier monarque des Francs dans les Gaules.

Les Francs arrivés sur les frontières des Gaules, frémissoient de rage devant les barrières qui les avoient

rêtés pendant tant d'années : ils s'animoient à les renverser et à envahir l'état qu'elles défendoient. L'ancien propriétaire, de son côté, étoit en armes pour repousser l'usurpateur et défendre ses possessions. Ils ressembloient, dans cette position, à deux rivaux qui ont déja le bras levé pour se frapper. Mais il n'étoit pas difficile de prévoir de quel côté se déclareroit la victoire entre deux puissances dont l'une n'ayant que l'extérieur imposant de sa grandeur, étoit agitée dans sa décrépitude par des convulsions continuelles ; et l'autre petite, mais agile, nerveuse et animée du feu d'une jeunesse sauvage et indomptée : encore la première avoit-elle rendu son épuisement sans ressource, par la haîne de son gouvernement vicieux et révoltant. C'est satisfaire aux vues de l'histoire, que d'exposer en deux mots les moyens pernicieux dont le funeste emploi opéra sa ruine, et précipitera

celle de tout peuple assez imprudent pour s'en servir.

L'esprit d'une nation varie comme les siècles et les évènemens; l'art du gouvernement est de saisir cet esprit, et de le régir d'une manière qui y soit relative; mais vouloir qu'une administration qui a réussi selon les mœurs d'une nation, soit encore continuée lorsque ces mœurs ont changé, c'est prendre à contre-sens les principes qui gouvernent les hommes. Le caractère des peuples heurté et pris au rebours, s'aigrit et s'irrite; le mécontentement et le dégoût surviennent : delà le passage sous une autre domination. Ce fut ce qui arriva aux Romains. Dans les commencemens, ils accablèrent les Gaules de charges et d'impôts; les peuples consternés par leurs défaites sous César, ignorant le luxe et les besoins factices, payoient par crainte, et se défaisoient librement du superflu; mais lorsque le tems leur eut fait oublier

leurs défaites, lorsqu'ils eurent connu le luxe et la mollesse des Romains, et qu'à peine leurs revenus suffirent pour satisfaire leur goûts, alors les impôts, qui avoient toujours éte en augmentant, leurs parurent excessifs. Civilisés, devenus, en quelque façon, Romains par leurs alliances et le mélange de leur sang, leur esprit acquit une élévation, et leurs cœurs une sensibilité qui les changea en hommes éclairés, impatiens sur la servitude et la tyrannie, et avec qui dès-lors il falloit plus de ménagemens. Au contraire, Rome en garda moins, et continua à traiter des hommes instruits et policés, avec la dureté de gouvernement qu'elle avoit établi sur cette terre lorsqu'elle n'étoit peuplée que d'ignorans et de sauvages, tremblans sous le fer qui les avoit soumis. Sa domination étoit détestée; les cœurs de ses sujets regorgeoient de fiel et de haîne; tous leurs vœux tendoient à la ruine de leurs

maîtres, et le feu de la révolte couvoit déja dans plusieurs provinces.

Ce fut dans des dispositions aussi heureuses pour un conquérant, que Théodemir vint se présenter à la porte des Gaules. Cet ennemi, que la mauvaise fortune de Rome lui suscitoit, n'étoit pas un de ces barbares dont le génie plus destructeur qu'ambitieux, se borne à la conquête d'un pays, sans s'occuper des moyens de le conserver, et qui, se débordant avec l'impétuosité et le fracas d'un torrent, ne paroissent que pour disparoître aussitôt. Les succès de ce prince, les ennemis qu'il suscita aux Romains, attestent sa valeur et son génie. Ses médailles nous le représentent comme un prince d'une mine haute et doué d'une belle figure; son habillement et sa couronne annoncent que les arts furent connus sous son règne. Ces avantages étoient les fruits de l'éducation soignée qu'il avoit reçue à la cour de Constanti-

nople, la plus brillante de l'univers, où son père Ricimer tenoit le premier rang. Ricimer ou Ricomer, étoit un célèbre capitaine Franc, frère de Priarius et de Mellobaud, selon d'anciens auteurs qui les qualifient de princes royaux ou du sang royal. L'empereur Gratien l'avoit choisi pour son collègue au consulat, honneur qu'Anastase fit depuis à Clovis, dans le moment de sa gloire. Il se retira, après la mort de Gratien, auprès de Théodose, dont il commanda les armées. Son fils, élevé à la cour de ce prince, et formé par un père qui étoit un des premiers hommes du siècle, ne profita que trop pour les Romains des leçons qu'il reçut d'eux. Son père étant mort, il se retira dans sa patrie, où les Francs, séduits par ses qualités et par les talens qu'il annonçoit dans un âge encore peu avancé, le reconnurent pour leur chef, et le firent succéder au pouvoir de Marcomir et de Sunnon,

ses parens. Il ne démentit pas l'opinion qu'on avoit conçue de lui ; il déploya, dans la guerre et dans les négociations, une capacité que sa nation n'avoit pas encore éprouvée. Il se comporta envers les Gaulois avec une prudence qui assura les victoires et les conquêtes de ses successeurs, et fut vraiment, par cette sage conduite, le fondateur de la monarchie, plutôt que Pharamond qui ne fut pas, à beaucoup près, aussi recommandable par l'éclat de ses actions. Ce règne, comme on va voir, fut marqué par de grands évènemens, et par des monnoies dont l'existence en démontre sans réplique la réalité.

L'année 409 de notre ère sera mémorable à jamais par la fondation de la monarchie Françoise et l'élévation du premier roi sur les débris de l'empire Romain ; car ce fut à cette époque que fut fondé ce trône qui subsiste encore aujourd'hui avec tant de gloire, dont les maîtres devinrent empereurs

à leur tour, du haut duquel Louis XIV vit sa famille, plus puissante que l'empire Romain, régner dans les deux mondes à la fois, et sur lequel est encore assis aujourd'hui l'arbitre bienfaisant de l'Europe. La puissance du roi fondateur ne s'étendoit alors que sur le Brabant, le pays de Liège, quelques contrées de la Frise et de la Westphalie de l'autre côté du Rhin. Les troupes que pouvoient lui fournir des pays aussi dépeuplés et aussi peu étendus, n'étoient pas nombreuses; mais elles étoient aguerries, et marchoient sous un roi brave et habile dans l'art militaire. Les forces que les Romains avoient à opposer étoient encore moins nombreuses. La révolte de Constantin, l'irruption des Bourguignons et des Vandales dans le pays des Séquanois, occupoient une partie de leurs troupes. Celles qui étoient opposées au roi des Francs, furent battues et mises en fuite, et le vain-

queur, dans la rapidité de ses succès, s'empara d'une partie de la Belgique et de la seconde Germanique. Il se trouva tout-à-coup maître d'un état qui s'étendoit des rives du Rhin au pays des Armoriques, qui étoit la Bretagne, la Normandie et une partie de la Picardie.

Nous avons vu que la patience de ces peuples étoit poussée à bout; les impôts, les vexations des Romains, leur foiblesse même dont ils leur faisoient un crime dans leur malheur, les avoient disposés à secouer le joug. Théodemir mit à profit des dispositions aussi favorables à ses desseins. Ses états touchant au pays de ces peuples, il s'apperçut, aux étincelles, du feu qui couvoit; il l'excita du souffle de la révolte, et le changea bientôt en incendie. Les offres qu'il leur fit de son amitié et de ses forces, les déterminèrent: le joug Romain fut secoué, et le gouvernement républicain succéda au plus

rigoureux

rigoureux despotisme. Puissans par eux-mêmes et alliés d'une nation victorieuse qui, depuis deux siècles, tenoit les Romains en échec sur le Rhin, ils crurent n'avoir rien à redouter de leur courroux. Les forces des confédérés s'unirent, et plusieurs villes situées aux extrémités des Gaules, telles que Leyde, Mastricht, Utrecht, se rendirent avec leurs garnisons, et par leur jonction, augmentèrent les forces des alliés (*a*). Cette ligue devint, pour les

(*a*) Zozyme, cité par Mézeray, dit que toute la lisière Armorique et quelques autres provinces de la Gaule secouèrent le jong pour établir une espèce de république particulière.

Mézeray, d'après Procope : » Cependant les autres soldats Romains qui étoient en garnison à l'extrémité des Gaules, ne pouvant ni s'en retourner en Italie, ni se rendre parmi les ennemis, qui étoient Ariens, savoir les Vandales, passèrent vers l'ennemi, c'est-à-dire, les Francs et les Armoriques, et leur livrèrent le lieu qu'ils tenoient; mais ils ont gardé leurs mœurs, et lorsqu'ils vont à la guerre au service des Francs, c'est avec un pareil nombre d'hommes qu'ils fournissoient aux Romains. »

Romains, l'ennemi le plus formidable qu'ils eussent eu depuis long-tems. Il s'ensuivit une guerre sanglante, entremêlée de différens succès pendant six ans. Ils parvinrent, il est vrai, à faire rentrer sous le joug les peuples révoltés, mais ils ne purent parvenir à chasser les Francs de la Toxandrie et des villes voisines qui s'étoient soumises à eux, et qui formèrent le berceau de la monarchie; ni à dissoudre les liens d'amitié qui avoient uni les Gaulois et les Francs : nœuds funestes pour les Romains, puisque ce fut par leur moyen que leurs ennemis s'emparèrent de leur puissance, les possessions se rangeant naturellement sous la domination qui a les cœurs.

La source de cette amitié qui avança autant les affaires des Francs dans les Gaules, que deux siècles de combats, prit son origine dans l'affabilité et le génie de leur roi. Les sujets se modelant sur le prince,

leurs alliés conservèrent de leurs manières et de leurs secours un souvenir profondément gravé dans leur cœur. Comparant dans la suite la hauteur et l'avidité des Romains avec la conduite amicale d'une nation avec qui ils avoient combattu et vécu en égaux, ils la favorisèrent toujours depuis ; mais la conduite du prince qui avoit su donner des impressions si favorables de sa nation, qui eut l'art de rendre les Romains odieux à leurs vassaux, tandis qu'il jetoit dans leurs esprits les semences d'une vive amitié pour ses peuples, fut sans contredit une conduite sage, au dessus de toutes louanges, et désigne un prince digne de commander aux hommes, puisqu'il sut le mieux captiver leurs cœurs. Nous allons voir ses succès répondre à l'étendue de ses vues.

Les Vandales, qui avoient passé le Rhin, après avoir battu les Romains et un corps de Francs, profitèrent de

la confusion où étoient les Gaules par la révolte de Constantin et de Jéronce contre l'empereur Honorius. Appelés par les uns pour détruire les autres, ils se jetèrent sur les provinces, suivis des Alains et de tous les peuples qui composoient leur confédération. Peu curieux d'adopter aucun parti, ils n'en prirent d'autre que celui de leur intérêt; mais ils y joignirent tant de meurtres et d'atrocités, que la nouvelle seule en fit frémir les autres peuples. L'Aquitaine seconde, la Novempopulanie, la Belgique, virent leurs campagnes ravagées, leurs habitans massacrés; leurs villes pillées et brûlées, essuyèrent les horreurs que peuvent commettre les barbares les plus féroces; ils prirent et saccagèrent Trèves, la capitale des Gaules, Mayence, Reims, Tongres, et assiégèrent Laon. Les Armoriques voyant ces terribles ennemis prêts à fondre sur eux, eurent recours à leur nouvel allié. Il ne

leur manqua pas au besoin; il accourut, et leurs armées réunies marchèrent contre ces furieux, à la lueur des incendies et aux traces de sang qu'ils laissoient sur leur passage.

L'armée des alliés remporta sur ces barbares une victoire complette. Tous les historiens qui rapportent cet évènement, conviennent qu'il demeura vingt mille Vandales sur le champ de bataille avec Modigisile leur roi, et qu'ils eussent peut-être été tous exterminés, si Respendial, un autre de leurs chefs, ne fût accouru à tems pour sauver les restes de cette armée sanguinaire. Les Vandales, après cette rude leçon, se replièrent sur leurs autres tribus, et toutes ensemble passèrent en Espagne, chargées des dépouilles des Gaules. L'arrivée d'Ataulfe, roi des Visigoths, dans la Septimanie et la Narbonnoise, hâta le départ des moins diligens peu curieux d'avoir quelque chose à démêler avec le compagnon d'Alaric et le

vainqueur de Rome. Mais les premiers, qui avoient échappé à la victoire des Francs, passèrent les Pyrénées, au commencement d'Octobre de l'an 409, selon la chronique d'Idace, et peu de tems après leur défaite; ce qui démontre leur frayeur.

Ce fut à la célébrité de cette victoire que les Francs durent un nouveau triomphe. Vengeurs de la cruauté et des ravages les plus affreux, ils le furent encore de l'honneur outragé. Un sénateur de Trèves (a), dont le tyran Jovin, ou le gouverneur, avoit débauché la femme, eut encore le malheur d'être raillé par le corrupteur. Le cœur ulcéré et plein de rage, il résolut de secouer le joug d'un maître aussi impudent; il appela les Francs, et leur livra la ville et les Romains.

Ce fut ainsi que la capitale des

(a) Mézeray a mis cet évènement sous l'empereur Avitus; mais il est plus vraisemblable sous Jovin qui demeura à Trèves.

Gaules passa sous la domination des Francs. Rome elle-même venoit d'essuyer le même sort. Elle n'étoit plus cette fière reine de l'univers. Les nations outragées lui rendoient alors ses mépris et la couvroient d'opprobres ; ses superbes citoyens étoient la proie de ses ennemis ; ils étoient chargés des chaînes dont ils avoient menacé l'univers ; leur sang couloit sur la place où ils s'étoient plu à répandre celui des rois vaincus ; les richesses qu'ils avoient entassées depuis tant de siècles, se partageoient entre les barbares ; leurs gémissemens et leurs maux ne touchoient personne. Tous les yeux voyoient avec plaisir accabler de douleurs et de plaies une ville qui en avoit accablé l'univers, et qui célébroit chaque crise des maux qu'elle avoit fait souffrir au genre humain par des jeux et des triomphes.

Alaric et ses Visigoths triomphoient alors. Maîtres de cette ville, qu'ils

avoient prise d'assaut, ils lui faisoient sentir toutes les horreurs qui accompagnent une victoire de cette nature. Enfin elle avoit été prise, pillée, saccagée; la majesté de l'empire avoit été violée; le prince fuyoit; son trône étoit renversé, et Rome portoit à son tour les fers dont elle avoit chargé tant de nations. On verra dans la suite comment les membres épars de ce chef avili subirent la même loi.

Rome ainsi humiliée, les alliances de Théodemir, ses conquêtes et ses succès assurant sa puissance, il voulut que l'indépendance de ses états s'étendît jusque sur l'argent qui entroit dans le commerce, se prétendant aussi absolu chez lui que les Romains dans leur empire. Il fit frapper des pièces de monnoie qui portoient son empreinte, et annonçoient à ces anciens dominateurs que leur monnoie ne seroit plus reçue dans les états de ce prince que par réciprocité, et qu'ils avoient un concurrent dans les Gaul

Le droit de battre monnoie a toujours été, comme il l'est encore aujourd'hui, la prérogative la plus authentique de la souveraineté. Les Romains en étoient si jaloux, qu'ils la refusoient au roi des Parthes. La monnoie, considérée en elle-même, est une représentation des productions d'un pays, et annonce que ce pays est sous la protection du prince dont cette pièce porte l'empreinte. Dès-lors il dut y avoir deux puissances. C'étoit ainsi que les princes Francs s'essayoient au trône des Gaules. Le hasard a dérobé à la lime du tems et à la main inconstante de l'homme, qui se plaît à détruire, toutes les formes des pièces frappées au coin de ce premier roi, comme des titres authentiques de la fondation de la plus ancienne monarchie de l'Europe (*a*). Pharamond, qu'on a cité

(*a*) Ces monnoies sont des tiers de sol appelées *tremisses*. Elles représentent le buste d'un homme d'une figure belle et d'une attitude élevée; la tête est

comme le premier roi, a-t-il jamais eu une pareille preuve en sa faveur? et a-t-on jamais rapporté de lui un acte aussi éclatant de souveraineté? Comment, depuis tant de siècles, a-t-on pu passer aussi légèrement sur notre histoire pour ne pas s'arrêter à un point aussi remarquable? Et comment l'ayant connu, ne s'est-on pas empressé de le mettre à sa place, et de le rétablir dans son ordre?

Le règne du nouveau roi n'avoit été marqué jusque-là que par des succès et des évènemens heureux; mais il n'est

---

ceinte d'un diadême de perles; un demi-cercle de perles, qui passe du devant de la tête au derrière, en forme de voûte, fait une espèce de couronne fermée avec la légende *Teudome, rex*. Sur le revers est une espèce de trophée avec des perles, posé sur deux degrés et deux étoiles aux côtés et trois au dessus, avec ces mots, *vulta conno*. Bouteroue, qui rapporte cette pièce figurée, dit qu'on lit sur d'autres, *civitas conno*. Le défaut de croix sur cette monnoie annonce que le prince étoit payen. Et Mezerai, qui dit qu'il y a le mot *Tendemer*, a été trompé.

rien de durable en ce monde, et la fortune, aussi mobile que la roue qu'on lui donne, abandonna subitement le parti qu'elle avoit comblé de faveurs pendant cinq ans. Rome commençoit à respirer; les dissensions de ses ennemis et l'éloignement des Goths lui donnant le tems de se remettre de l'étourdissement où l'avoit jetée le rude coup qu'elle venoit de recevoir, elle revint à elle-même, et portant ses regards au loin, elle vit ses provinces révoltées, son empire bouleversé, et son autorité méconnue. S'occupant des moyens de réparer ses pertes, et ne pouvant encore souffrir de retranchement dans sa puissance, car le malheur n'avoit pas changé son esprit de domination, elle envoya dans les Gaules le comte Castin, le meilleur de ses généraux, avec des troupes nombreuses. Ce général y joignit celles que purent lui fournir les provinces qui obéissoient encore au malheureux Ho-

norius, et marcha vers la Belgique avec toutes ses forces réunies. Ce pays devint le théâtre de la guerre qu'il fit aux Francs et aux Armoriques. Elle fut sanglante et variée d'abord par les succès. Les confédérés étoient puissans et aguerris, les Romains nombreux et bien commandés; mais ils ne purent empêcher les alliés, déja maîtres de Trèves et de Cologne, de s'emparer de plusieurs villes de la Belgique et de la Germanique, et des plus fortes places qu'ils eussent sur le Rhin, depuis cette dernière ville jusqu'à la mer. Ceux-ci essuyèrent aussi de grands échecs dans différentes rencontres, et dans une bataille sur-tout où Théodemir perdit la vie dans la chaleur du combat. Il y a des auteurs qui prétendent qu'il fut pris et tué par les Romains (*a*). Ce qu'il y a d'assuré, c'est

(*a*) Mézeray, d'après Grégoire de Tours, qui dit que Theudemer, roi des Francs, fils de Richi-

qu'il mourut dans cette guerre, en 415. Ainsi périt le premier roi de France vraiment roi, puisqu'il secoua tout-à-fait le joug des Romains, qu'il vécut et mourut leur ennemi, et que les monnoies, marques éternelles de son règne, furent frappées à son coin, et portent encore son empreinte.

---

mer, et sa mère Ascilla furent mis à mort comme rebelles contre les Romains, ainsi que les actes consulaires en font mention

Mais le président Fauchet, livre 2, chap. 10, contrarie cet auteur par ce passage : » Il me souvient avoir lu dans une chronique ramassée par » un plus ancien que Charles-Martel, que le premier roi chevelu élu par les Francs, s'appeloit » Theudon, fils de Richimer, tué en bataille par » les Romains. «

La chronique paroît mieux instruite que Grégoire, à en juger par le mot Theudon qui est le véritable.



PHARAMOND,

DEUXIÈME ROI.

LES FRANCS se retirèrent après ce malheureux évènement, et leurs alliés rentrèrent dans le devoir. Les premiers s'occupèrent du soin de leur gouvernement. Leur roi, tué à la fleur de son âge, laissoit des enfans très-jeunes. On nomma un tuteur qui, par la sagesse et la douceur de son gouvernement, pût guérir les plaies que la nation venoit de recevoir, et lui donner le tems de réparer ses forces par un régime doux et une paix profonde. Le prince (*a*) sur qui tomba le choix,

(*a*) Pharamond étoit du sang royal; son père Marcomir avoit régné sur les Francs. D'anciennes chroniques font Priarius et Ricomer frères de Mellobaud, et Marcomir fils de Priarius. En ce cas, Pharamond auroit été parent de très-proche de Théodémir.

justifia les vues des électeurs. Nous le connoissons sous le nom de Pharamond, qui n'est ni celtique ni tudesque, et qui paroît dériver du mot Warmond, qui signifie tuteur en cette dernière langue. Il n'auroit été, dans cette hypothèse, que régent des enfans de Théodemir; puisque nous voyons dans la chronique rapportée par le président Fauchet et plus ancienne que Charles-Martel, que le premier roi chevelu, élu par les Francs, s'appeloit Theudon, fils de Richimer, tué en bataille par les Romains. Ainsi Pharamond n'eût pas été le premier roi, et son nom n'eût été qu'un terme corrompu du nom de Warmond (*a*), comme son règne n'eût été qu'une régence.

(*a*) Cette opinion n'est pas nouvelle. Le président Fauchet, chap. 10 du liv. 2, dit, après avoir témoigné des doutes sur la royauté de Pharamond : » Aussi d'aucuns pensent que les Francs ayant un » roi mineur, au tems de son élection, il fut » (le royaume) gouverné par un warmond. «

Mais dans l'incertitude d'évènemens aussi reculés, on n'ose assurer qu'il n'ait pas été élu roi ensuite, du consentement de la nation. Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut décoré de ce titre éminent, puisque c'est un fait généralement avoué qu'il fut élevé sur le bouclier en 419, cinq ans après la mort de Théodemir. Si ce fait est vrai, son élévation fut la récompense de ses services, de la sagesse de son gouvernement et de ses lois. Enfin, une preuve qu'il a régné, est l'existence de la loi salique qu'on n'attribue à aucun autre qu'à lui. D'ailleurs le sentiment de tant d'anciens écrivains et d'habiles historiens qui ont fait mention de ce prince, me paroît trop respectable, pour le rejeter du nombre de nos rois (*a*).

(*a*) M. Févret, dans son discours préliminaire qui est à la tête de sa bibliothèque historique de France, répand beaucoup de lumières sur différens points par les remarques suivantes.

Si Théodemir fut le Romulus des François, Pharamond en fut le Numa. Son règne pacifique fit éclore des lois sages, des établissemens utiles, répara les forces de sa nation épuisée par les entreprises et les combats du dernier règne, et prépara les matériaux dont

---

» Au reste, disoit le père Lelong dans une note » mise à la fin de sa suite chronologique, on tombe » d'accord que c'est un sentiment nouveau, mais » bien fondé, de retrancher Pharamond du nombre » de nos premiers rois de France, 1°. parce que » le père de notre histoire, Grégoire de Tours, et » tous les écrivains des sixième et septième siècles, » n'en font aucune mention; 2°. parce que le com- » mencement et la fin de son règne, dont on ne » sait aucunes circonstances, ne sont appuyés que » sur la chronique de Tyro Prosper, auteur inter- » pollé, particulièrement dans plusieurs endroits » où il parle des rois de France, et fort décrié, » au jugement de tous les savans.

» Selon le père Lelong, Clodion est mort après » un règne de trente-sept ans, étant monté sur le » trône en 414. «

Mais ce sentiment, dit M. Févret, est combattu et n'est rien moins qu'avoué. Il dit dans un autre endroit : » Si le sentiment de l'abbé de Longuerue, » que le père Lelong a suivi, mérite la préférence

Clodion fit usage en attaquant les Romains, et en augmentant la France d'une partie de la Belgique. Son règne ne fut que de dix à onze ans, espace qui ne remplit pas tout l'intervalle qui se trouve entre Théodemir et Clodion, et qui fait croire qu'il y eut un inter-

---

» sur certains points, il y a d'autres sentimens aussi
» qui peuvent l'emporter de beaucoup sur le sien. «
Revenant ensuite sur ces deux points, il dit:
» Au reste, la monarchie Françoise est encore
» plus ancienne dans les Gaules, si l'on fait atten-
» tion à ce que M. Freret avance dans son traité
» de l'origine des François, qui est encore manus-
» crit. Selon lui, les Saliens, principale tribu des
» Francs, de laquelle viennent nos premiers rois
» connus, s'établirent, en 297, dans la Toxan-
» drie, aujourd'hui le Brabant septentrional, et fu-
» rent confirmés dans cet établissemeut par Julien,
» en 358. Là étoit Disparg d'où Clodion partit pour
» s'emparer de Cambrai. C'est le premier roi nommé
» par Grégoire de Tours, le père de notre histoire;
» mais aussi il reconnoît que les Francs en ont eu
» avant. Les Romains mêmes en ont nommé plu-
» sieurs. «

Il résulte delà que Disparg étant la capitale d'un état qui existoit avant Clodion; cet état et cette capitale avoient eu des souverains avant lui.

règne, ou, ce qui seroit plus conforme au mot de Warmond et à l'inauguration de ce prince en 419, qu'il n'auroit été que tuteur ou régent, jusqu'à cette dernière époque. On a prétendu, et cette tradition est de la plus haute antiquité dans le pays, qu'il a été inhumé sur la montagne de Framont, la plus élevée de celles qui séparent l'Alsace de la Lorraine, à six lieues de Molsheim (*a*).

Ce qui rendra ce règne mémorable à jamais, est la rédaction de la loi la plus ancienne de la monarchie. On remarque dans beaucoup d'articles, des traits qui caractérisent les mœurs des Germains, et prouvent mieux que les plus savantes dissertations l'origine

(*a*) Voyez Don Mabillon, discours sur les anciennes sépultures des rois de France, dans les mémoires de l'académie des Inscriptions, tome II, long. 25, 10. lat. 48, 35. M. le chevalier de Jaucourt, qui fait cette citation dans le Dictionnaire encyclopédique, article Frankemberg, dit que la tradition n'est pas nouvelle ni destituée de fondement.

des Francs. On distingue dans d'autres une sagesse naturelle qui contraste singulièrement avec l'ignorance de la nation. La rédaction de ce code d'un peuple barbare fut faite, comme celle des loix de Solon, sous les yeux du public dans trois assemblées ou malles, ainsi que les qualifient les anciennes chroniques.

Si les Francs ne durent à ce prince ni conquêtes ni victoires, il leur imposa une plus grande obligation en leur donnant un corps de loix, possession la plus précieuse de toutes pour un peuple qui n'en a pas. Eh! qu'importe au bonheur des hommes la gloire sanguinaire des armes? Qu'a fait pour eux ce conquérant qui, en répandant le sang de ses voisins, a fait couler celui de ses sujets; à qui les deux états à-la-fois reprochent leur dépopulation, et les deux peuples leur misère et leurs plaies? Combien plus précieux à la mémoire des hommes le souvenir du prince qui appela

le bonheur et les arts, qui les fit fructifier à l'ombre de la paix; qui par des loix sages apprit à ses sujets le chemin de la modération et de la vertu, et qui leur donna l'exemple avec le précepte, en préférant la plume du législateur au glaive du conquérant!

A la vérité, le souverain d'un vaste empire qu'il a conquis, est un spectacle imposant aux yeux des hommes qui jugent des choses par l'extérieur; mais autant l'appareil de sa puissance et l'éclat de son trône excitent leur admiration, autant ce sentiment se changeroit en haîne et en fureur contre lui, si on dépouilloit ce trône de la draperie séduisante qui l'entoure, et si on le voyoit tel qu'il est, dégouttant de sang et élevé sur un monceau de têtes humaines.

CLODION,

TROISIÈME ROI.

C'est au règne de ce prince que le père Lelong, l'abbé de Longuerue, M. Mille, et plusieurs autres écrivains veulent que commence la monarchie Françoise: ils se fondent sur le silence de Grégoire de Tours. Mais Aymoin, Tyro-Prosper, la chronique antérieure à Charles-Martel, les chroniques suivantes et la tradition, remontant à une époque presque aussi ancienne que Grégoire de Tours, balancent leur sentiment; il n'est rien moins que fondé, au rapport de l'écrivain le plus versé dans la connoissance de notre histoire, le savant Févret, auteur de la Bibliothèque historique de France, qui est une collection parfaite de tout ce qui a été écrit et imprimé à ce

sujet; je renvoie à la note du dernier règne, qui renferme son jugement, pour m'occuper de celui de Clodion.

On n'ose assurer si ce prince, qui monta sur le trône en 430, étoit fils de Théodemir ou de Pharamond. Quoi qu'il en soit, il lui succéda sans contradiction, et commença son règne par ses opérations militaires contre les Romains.

La nation s'étoit refaite, pendant la paix du dernier règne, de ses fatigues et de ses pertes; l'esprit de conquête lui étoit revenu avec les forces. Sous le commandement d'un jeune roi, l'audace s'étoit jointe à ses dispositions guerrières. Les frontières des Romains sont assaillies; les Francs, lancés du fond du Brabant, tombent avec la rapidité de la foudre sur le Hainaut et l'Artois: leurs succès leur enflent le cœur; ils les célèbrent par des fêtes, et veulent que leurs ennemis en soient specta-

teurs. Un des chefs se marie ; l'hymen vient mêler ses chants à leurs cris de joie. Le roi et l'armée entière s'occupent de festins, aussi tranquillement que s'ils eussent été à Tongres ou à Disparg (*a*).

A quelque distance de cette joyeuse armée étoit campé Majorien, général des Romains, que son mérite éleva depuis à l'empire. Il s'avance à petit bruit, et fond sur les convives. On conçoit la résistance que durent faire des gens ainsi préparés, et qui, pour toutes armes, avoient la, coupe à la main. Aussi la déroute fut-elle complette ; une partie de l'armée échappa par la fuite ; l'autre périt ou fut prise, et de ce nombre fut l'épousée, cause du désastre. Cet évènement arriva à Hesdin, appelé alors *Vicus Helenæ*, Bourg d'Hélène, la première année

(*a*) Ce roi, selon Grégoire de Tours, demeuroit au château de Disparg, dans le pays de Tongres.

du

du règne de Clodion. Les François ont toujours été les mêmes; ils ont aimé à se réjouir chez leurs ennemis. Douze cents ans après, François I donnoit des fêtes en Italie, et fut plus malheureux encore que Clodion. Au reste, tous deux étoient jeunes alors et avoient de grandes qualités. On connoît celles de François I; la suite du règne de Clodion et le témoignage de Grégoire de Tours, qui dit qu'il fut un *profitable roi*, attestent celles de ce prince.

Cet échec ne fut pas le seul qu'il reçut. Ætius l'attaqua et le chassa de ses conquêtes, c'est-à-dire du Hainaut et des pays voisins, mais non de la Toxandrie dont la possession lui demeura toujours, et paroît avoir été indépendante de tout revers depuis le règne de Théodemir (a). Retiré à

(a) Dom Liron, après l'auteur de la vie de sainte Geneviève, a établi que Clodion n'avoit jamais été chassé entièrement des Gaules. Voyez Grégoire de Tours, et la citation du premier auteur de la Bibliothèque historique de France.

Disparg, et se contentant d'être sur la défensive, il attendit prudemment une occasion plus favorable de se venger et de s'étendre.

Les ennemis de Rome augmentant tous les jours, à mesure que ses forces diminuoient, il devint impossible à Ætius de défendre un aussi grand continent que les Gaules, où les barbares abondoient de toutes parts. Malgré ses victoires, il s'affoiblissoit journellement. Obligé de diviser ses forces, celles de ses ennemis sembloient se multiplier après leurs défaites; il combattoit contre une hydre dont les têtes coupées renaissoient en plus grand nombre. Il avoit déjà perdu du terrain; les Bourguignons, les Visigoths occupoient de vastes pays; les Bretons étoient cantonnés sur la lisière des Armoriques, les Alains sur la Loire. Il étoit alors occupé à réprimer l'usurpation des Bourguignons, et les provinces du Nord étoient dégarnies de

troupes. Clodion jugea l'occasion favorable et le moment venu d'étendre les limites de son royaume, et d'en assurer les fondemens sur des conquêtes solides. Il s'indignoit à la vue de tant d'autres peuples qui dominoient dans les plus belles provinces, tandis qu'il étoit resserré dans un pays froid et marécageux. A ces motifs se joignoit le ressentiment de ses anciennes défaites. Brûlant du desir des conquêtes et de la vengeance, honteux d'arriver des derniers, il sort de Disparg, en 444, non avec le fracas de ses premières expéditions, mais avec la prudence qui assure le succès. A la suite d'une marche dérobée, dans le silence de la forêt Charbonnière, il fond sur le Hainaut; Bavai, Cambrai, Tournai tombent sous ses armes; il déploie ses étendarts jusques sur les bords de la Somme, fait de cette rivière la frontière de ses états, et Amiens en devient la capitale.

Ce fut à la date de cette conquête importante et rapide que la France fut vraiment une puissance. Elle devint alors un état solide et assuré par son étendue, le nombre de ses peuples et la force de ses places. Trois causes concoururent à la réussite de cette grande entreprise; 1°. l'éloignement des troupes, et la foiblesse des garnisons; 2°. les vœux des peuples dont une partie étoit composée de Francs qu'avoient transportés les Romains, comme on l'a dit plus haut : faute énorme en politique, et qu'on a blâmée dans le tems; 3°. la bonne conduite de ces conquérans et leur modération qui les faisoit desirer pour maîtres, préférablement aux Romains devenus exacteurs, et chargeant leurs sujets d'un joug qui devenoit plus pesant en portant sur moins de têtes.

Plusieurs auteurs, entr'autres Mézerai, ont placé à cette époque l'échec que reçut Clodion en célébrant les

noces d'un de ses officiers. Le sentiment de ceux qui l'ont placé au commencement de son règne, est plus probable; d'abord, parce que ce ne fut pas Ætius, mais Majorien qui les vainquit (*a*); en second lieu, parce qu'il n'est guères vraisemblable qu'un vieux général aille s'amuser à célébrer des noces en présence de l'ennemi, et se laisse surprendre. Une telle conduite désigne plutôt un jeune homme, tel qu'étoit ce prince dans la première année de son règne. On a confondu cet échec avec celui dont on va faire mention.

Trois ans après ces conquêtes, il fit une nouvelle irruption, et passa la Somme. Son fils, qui conduisoit une partie de son armée, attaqua Soissons. Ætius, qui étoit de retour de son expédition contre les Bourguignons, re-

(*a*) Voyez Sidoine Apollinaire qui a chanté cette victoire.

poussa la division que commandoit le jeune prince qui perdit la vie. Clodion mourut deux ans après ce revers, en 449, et non en 451, comme le prétend le père Lelong, puisque cette année fut celle de l'invasion d'Attila, et que Mérovée régnoit à cette époque. Ce prince laissa deux enfans auxquels il donna pour tuteur Mérovée, son parent; preuve que les successeurs des rois en bas âge, avoient des régens, et que l'usage en étant établi, Pharamond avoit pu l'être des enfans de Théodemir, quoique décoré en même tems de la dignité royale: ce n'est point un fait isolé dans notre histoire, ni un principe qui fût contraire au gouvernement, puisque nous voyons le même évènement se répéter sous la seconde race, et Eudes, comte de Paris, être fait, en 888, régent avec le titre de roi, pendant la minorité de Charles-le-Simple.

Ce roi mourut dans un degré de

puissance supérieure à celle des rois Francs qui l'avoient précédé, puisqu'il régnoit depuis la Somme jusqu'au Rhin, et depuis la Moselle jusqu'à la mer. Il affermit par son exemple ou par ses ordonnances l'usage des cheveux longs, qui subsistoit bien avant lui, au point qu'il n'est parvenu à la postérité qu'avec le surnom de Chevelu.

Dans la seconde année de ce règne, Venise (*a*) s'éleva du sein des eaux pour commander à la mer. Fière de sa liberté, de son commerce et de ses possessions, elle a déja subsisté autant que ce royaume.

(*a*) Voyez Pierre Marcel, historien Vénitien.

MÉROVÉE,

QUATRIÈME ROI.

LE RÈGNE de ce roi, quoique court, fut remarquable par de grands exploits, par des évènemens célèbres, et par l'assurance du sceptre dans sa famille; car depuis lui, les fils ou les frères de rois se succédèrent constamment. A peine Clodion fut-il mort, que ce prince, qui étoit son parent, prit les rênes du gouvernement sous le titre modeste de tuteur qui lui avoit été conféré par le dernier roi. Mais l'ambition lui fit fermer les yeux sur les devoirs de sa charge. Abusant de la foiblesse de ses pupilles, et profitant de l'impatience d'un peuple guerrier, qu'une minorité sembloit condamner à l'inaction, il se fit proclamer roi dans Amiens, la capitale du nouveau





Merovée, d'aprés une des deux Médailles rapportées dans Bouteroüe.

royaume, au préjudice de Clodebaut et de Clodemir, fils de Clodion. La reine, mère de ces enfans dépouillés de l'héritage paternel, se sauva avec eux sur le Rhin, jusqu'au moment où ces princes se réfugièrent, l'un auprès d'Attila, et l'autre auprès des Romains, implorant le secours de ces puissances contre l'usurpateur.

Mais alors un évènement terrible suspendoit les haînes et enchaînoit le ressentiment de tous les peuples ennemis pour les réunir contre un seul. Le nord le disputant au midi, qui jusques là avoit été en possession de produire les fléaux contagieux qui ravagent l'univers, en avoit à son tour vomi un plus affreux et plus cruel que tous les siens. Attila étoit son nom. Il étoit précédé, comme la mort, de la terreur et de l'effroi. Teint du sang de son frère, il s'avançoit vers les Gaules ; il ne marchoit que sur des tas de morts. Il avoit déja fait disparoître de l'Europe

et des frontières de l'Asie des villes puissantes et des peuples entiers. Plusieurs nations glacées de crainte, s'étoient laissé moissonner sans résistance ; d'autres fuyoient devant le glaive exterminateur. Cet ennemi du genre humain, dont il se qualifioit insolemment le fléau, joignant la ruse à la cruauté, cherchoit à diviser les peuples, pour en rendre le massacre plus sûr. Il assuroit aux Romains qu'il vouloit exterminer les Francs et les Visigoths; et il faisoit entendre à ces derniers que son but étoit de les défaire de ces ennemis de l'univers : mais la soif insatiable du sang, la mort qu'il étendoit indistinctement sur les différentes nations, leur fit ouvrir les yeux, et appercevoir le danger. Il ne fut plus question alors de haîne et de rivalité; elles cessèrent à l'instant Le Romain, le Franc et le Visigoth, qui avoient le bras levé l'un sur l'autre, restèrent

immobiles au cri du salut commun qui retentissoit de toutes parts : ils baissent aussitôt leurs glaives, se serrent la main, en signe d'amitié et de secours, et marchent avec confiance sous leurs drapeaux réunis.

Cet exterminateur, qui étoit entré dans les Gaules par la Germanie où il avoit encore grossi son effroyable armée, et fait couler des fleuves de sang, avoit saccagé les provinces septentrionales, et étoit devant Orléans qui n'attendoit plus que le moment de sa ruine, lorsque l'armée des alliés parut. Elle avoit pour chefs le patrice Ætius, Théodoric, roi des Visigoths, et Mérovée, roi des Francs; mais le général Romain, encore plus grand que les rois, dans le déclin même de l'empire, avoit la principale autorité. Ces chefs réunis forcent, à leur arrivée, le camp des assiégeans, pénètrent jusques dans la place, et obligent Attila à en lever le siége. Ce barbare avoit une armée

de quatre à cinq cents mille hommes commandés par différens rois qui servoient sous ses ordres. La discipline des alliés et l'habileté des généraux l'effrayèrent, et lui firent prendre la résolution de retourner sur ses pas. Ses ennemis le suivent et l'atteignent dans les plaines de Châlons en Champagne, vaste champ de bataille des deux plus nombreuses armées qui fussent alors dans l'univers.

Tant d'historiens ont parlé de cette journée, et en ont fait des relations détaillées, qu'il est inutile de l'entreprendre. Ce qui intéresse l'histoire de France, c'est que Mérovée, qui commanda l'aîle gauche, s'y comporta avec courage, et enfonça les barbares qui lui étoient opposés, tandis qu'Ætius qui commandoit au centre, et Théodoric à la gauche, en firent un grand carnage de leur côté. Ce dernier chef ayant été tué, son fils Thorismond n'en devint que plus furieux, et acheva la

déroute de l'aîle gauche. Enfin, les Huns et leur roi vaincus s'enfermèrent dans leur camp, et s'y fortifièrent pendant la nuit qui étoit survenue fort heureusement pour eux. La fureur de ces peuples guerriers avoit éclaté la nuit précédente d'une manière plus terrible encore. Un corps de Francs de dix à douze mille hommes ayant rencontré un corps deGé pides, à peu près d'égale force, les deux partis combattirent avec tant de rage et d'obstination, que presque tous les combattans restèrent sur la place. Ce fut probablement pour éterniser la mémoire de cette journée et la gloire qu'y avoit acquise le roi des Francs, que ce prince ou les Romains firent frapper des tiers de sol d'or, qu'on conjecture avoir peut-être servi de monnoie, sur lesquels on lit : *adeduno vico fitur*, et sur le revers, *Asia Jani* (*a*).

(*a*) Cette pièce est citée dans les premières de Bouteroue.

Le sort des armes, pour la première fois, venoit d'être contraire au féroce Attila ; il frémissoit de rage dans son camp. Connoissant le courage et l'audace de ses ennemis, forcé à se retrancher devant eux, il se voyoit au moment de perdre son armée et sa liberté. Cette idée insupportable pour un homme si fier, qui avoit fait trembler l'univers, le porta au parti le plus extrême ; il fit rassembler toutes les selles de ses chevaux ; comme elles étoient de bois, il en fit une espèce de bûcher, prêt à y mettre le feu et à s'y précipiter après sa défaite.

On faisoit tout ce qu'il falloit dans le camp des alliés pour justifier cette précaution inspirée par le désespoir. Le jeune roi des Visigoths, qui avoit succédé à son père tué dans le combat, ne respiroit que vengeance ; il inspiroit son ardeur aux autres chefs, et vouloit que, sans perdre de temps, on courût forcer le camp ennemi. Si

ce conseil vigoureux eût été suivi, c'en étoit fait des Huns et de leur roi; ce fléau de l'univers, ce destructeur de tant d'états, alloit expier, par la honte de sa défaite et par sa mort, ses cruautés et ses fureurs, et subir, en expirant dans les flammes, le juste châtiment de tant de villes et de provinces incendiées. Mais une victoire si complette n'étoit pas de l'intérêt des Romains. Leur général, content d'avoir vaincu l'ennemi et de l'avoir éloigné, crut qu'il ne pouvoit rien faire de mieux que d'écarter encore ceux qu'il avoit à ses côtés, sous le nom d'alliés; il ne vouloit pas leur donner le tems de connoître ce qu'ils pouvoient par leur union, ni leur faire abattre un ennemi dont la ruine n'eût servi qu'à les exciter à entreprendre la sienne. Sa politique lui fit aborder Thorismond sous des dehors affectueux; et avec les conseils apparens de l'amitié; il lui représenta qu'à la nouvelle de la mort

de son père, ses frères alloient usurper le trône et les trésors qu'il avoit laissés à Toulouse, s'il ne les prévenoit et n'arrivoit avant que le bruit ne s'en fût répandu. Le jeune prince, frappé de la justesse et de la sincérité apparente de cet avis, part aussitôt pour Toulouse, pendant que le rusé Romain va dans la tente de Mérovée lui inspirer la même défiance. Mais ici le conseil devint une prédiction, et le hasard voulut que la chose supposée s'effectuât en même tems.

Tandis que le roi des Francs se couvroit de gloire en combattant pour la cause commune, un frère qu'il avoit laissé dans ses états, ne lui fut pas plus fidèle que lui-même ne l'avoit été à la postérité de Clodion. Profitant de son absence, il s'empara d'une partie des pays qui lui avoient été confiés. Mais Mérovée, accourant victorieux des Huns, réduisit sa domination au Cambraisis, soit que l'usurpateur l'eût

conservé de force, soit que son frère le lui eût cédé à titre de vassalité (*a*). Car nous remarquons dans le tableau historique de ces tems, que les rois de Cambrai, de Cologne et du Mans, unirent plusieurs fois leurs troupes à celles de Clovis, et marchèrent sous lui. Mérovée trouva bientôt l'occasion de se dédommager de cette perte. Ætius, ce bouclier des Romains, ce défenseur de leurs provinces, venoit d'être massacré par l'ordre de l'empereur, qui, à son tour, avoit été immolé par les amis de ce général. Dans la secousse qui suivit des coups

(*a*) L'auteur du traité des généalogies, imprimé en 1736, nous dit qu'Ætius, après avoir donné ce conseil à Thorismond, en donna un pareil à Mérovée : *Simili et Francorum regem dolo fugavit.* M. Eccard, liv. 2, ch. 7.

En trouvant ce frère à Mérovée, on lui trouve des neveux; savoir, Regnachaire, roi de Cambrai, et ses frères Richer et Regnomer. Delà le degré de parenté que Grégoire de Tours donne à ces princes avec Clovis.

aussi violens, l'empire, déja affoibli, fut ébranlé et ouvert de toutes parts. Mérovée y pénétra de son côté, s'empara de la première Germanique, de la seconde Belgique et d'une partie de la seconde Lyonnoise; ce qui comprend à peu près une partie de l'Alsace, l'électorat de Mayence, le Luxembourg, une partie de la Lorraine, le reste de la Picardie, hors Soissons, et la Normandie jusqu'à la Seine (a); de sorte qu'il réunit sous son sceptre tous les états que Théodemir y avoit assujettis dans le cours rapide de ses victoires; mais il fit plus, il les attacha à son trône par des liens indissolubles, et les retrancha pour jamais de l'empire Romain. Dans le même tems, Majorien ayant été décoré de la pourpre des Césars, son nom et ses efforts continrent les barbares, et arrêtèrent la rapidité de l'invasion qui sembloit

(a) Voyez Sidoine Apoll.

générale. Les Francs se renfermèrent dans leurs nouvelles limites. Ce fut là le terme de leurs conquêtes et de la vie de leur roi, qui mourut en 458, après un règne de dix à onze ans.



CHILDÉRIC,

CINQUIÈME ROI.

FILS d'un grand homme, et père d'un héros, Childéric en eut les qualités brillantes et les vices excessifs. Aussi emporté que son fils dans ses passions, il ne les fit servir qu'à sa satisfaction personnelle, et en porta la peine; au lieu que l'autre, chez qui elles furent plus dangereuses encore, eut le talent de se les faire pardonner, parce qu'elles servirent à agrandir l'état. Aussi l'un fut chassé et ne jouit que d'une autorité chancelante; l'autre fut l'idole de sa nation, et jouit d'un puissant royaume en monarque absolu. D'où vint cette différence? C'est que l'un n'eut que les passions d'un particulier, et l'autre celles d'un conquérant, et qu'aux yeux du vulgaire, les succès justifient tout.



Childeric, gravé d'aprés son Cachet trouvé dans son Tombeau.

Ce prince, âgé de vingt-deux ans à son avènement au trône, en 459, avoit les qualités qui font les règnes éclatans. Doué d'une belle figure, sa taille haute, imposante, relevoit l'éclat de son rang, et son courage répondoit à son extérieur. Son caractère fut aimable, à en juger par les évènemens de sa vie. Son cœur sensible, formé pour l'amour et l'amitié, sut fixer la constance dans l'un et l'autre de ces sentimens. Heureux ! si la fougue de la jeunesse et la variété de ses goûts ne l'eussent pas poussé hors de la sphère du bonheur. Mais l'impétuosité de ses desirs et sa destinée qui le réservoit à servir d'exemple aux autres princes, le précipitèrent dans la débauche et dans tous les égaremens de l'amour. Jouet d'une passion excessive pour les femmes, sans distinction d'état, il fut assez aveugle pour ne pas voir le précipice qu'il creusoit sous ses pas, en attaquant l'honneur d'un peuple

libre, dont les mœurs neuves étoient dans toute leur pureté, et dont le caractère franc et généreux ne pouvoit dévorer la honte et souffrir l'infamie.

La nation impatiente se soulève tout-à-coup; elle n'écoute que le ressentiment de ses outrages; et dans le premier accès de sa fureur, elle dépose, proscrit et chasse son roi (a). Childéric étoit perdu à jamais, s'il n'eût pas eu d'amis; mais il en trouva un dans Guyemans, un de ses principaux officiers, ami aussi sincère que sujet fidèle. Il hâte la fuite du prince malheureux, le console dans sa disgrace, l'exhorte à s'en remettre à son

(a) Cette condamnation ne seroit pas extraordinaire ; elle tient aux usages des peuples de la Germanie, qui, par une suite de cette liberté dont ils étoient si jaloux, avoient voulu, en constituant les rois leurs juges, qu'ils en eussent eux-mêmes. C'est pourquoi le ban de Croatie étoit juge, en certains cas, du roi de Hongrie, et l'électeur Palatin l'est encore de l'empereur. Il pouvoit y avoir un pareil tribunal chez les Francs.

èle ; et voulant lui laisser un gage de son dévouement, il rompt une pièce d'or, lui en remet une moitié, garde l'autre et lui dit : Prenez cette moitié, celle que je conserve sera le signal de votre rappel.

Le simulacre de la puissance Romaine s'étendoit alors sur quelques provinces démembrées ; le gouverneur de ce pays ouvert et sur le déclin de sa ruine, commandoit sous les titres imposans de patrice ou de proconsul : il s'appeloit le comte Egidius, et jouissoit d'une réputation de sagesse qui flattoit des peuples sortant d'une domination déréglée et abusive. Le sage Egidius, appelé par les Francs, les gouverna d'abord selon les principes avec lesquels il gouvernoit les Romains (a).

(a) Cet évènement, qui nous a été conservé par la tradition, est appuyé du suffrage de Grégoire de Tours, historien irréprochable ; de l'abbé Lebeuf, qui a défendu la souveraineté d'Egidius dans les Gaules et l'expulsion de Childéric ; et des conti-

L'expulsion du prince et la domina-tion d'un étranger avoient été accom-pagnées d'un désordre qui fut fatal au royaume. Clodebaud, ce fils de Clo-dion, chassé des états de son père, fatigué d'avoir sollicité des secours pen-dant tant d'années, sans en avoir pu obtenir, s'étoit approché du Rhin, à la nouvelle du changement qui venoit d'arriver. Egidius avoit été appelé par les Saliens et les peuples des provinces nouvellement conquises; mais ceux qui habitoient sur le Rhin, connus sous le nom de Ribarols, n'y ayant eu au-cune part, passèrent avec la même promptitude sous la domination du fils de leur ancien roi, appuyé des forces de quelque puissance de la Germanie. Ainsi Trèves, Cologne et tout le pays que ces villes dominoient, furent dé-

nuateurs de l'histoire de France, dans les gravures des principaux évènemens depuis la fondation de la monarchie.

membrés

membrés du corps de la monarchie, auquel elles ne furent réunies que sur la fin du règne de Clovis (*a*). Les Riparols, ou Ripuaires, étoient ainsi nommés des rives du Rhin qu'ils habitoient. C'est pourquoi on a quelquefois appelé leur pays France Rhénane. Ils avoient leur loi particulière, connue sous le nom de loi Ripuaire.

Le comte Egidius ne se fioit pas

(*a*) Le savant auteur du traité des généalogies historiques, qui rapporte cet évènement, le place en 465, justement la cinquième année de l'exil de Childéric. La prise de Trèves et de Cologne a trompé le président Fauchet et Mézeray. Ils l'ont rapportée à Childéric, en 467 : il ne fut de retour qu'en 468, son exil ayant duré huit ans. Il ne conquit ni ne posséda rien dans ces cantons, puisque nous les voyons encore, sous le règne de Clovis, possédés par Sigebert, fils de Claudebaud, qui combattit avec lui, en 494, à Tolbiac où il reçut une blessure dont il resta boiteux. Son fils Cloderic se trouva en 507 à la bataille de Vouillé. Ce fils dénaturé ayant fait tuer son père, Clovis le fit tuer à son tour, s'empara de son royaume, et réunit tous les François sous la même monarchie.

à ses nouveaux sujets qui avoient la réputation d'être fort inconstans. Sa prudence contrastoit avec leur légèreté ; sa défiance à leur égard, les offensoit autant que sa confiance envers les Romains. Son conseil étoit plus dirigé par ces derniers que par les Francs, qui étoient, par ce moyen, éloignés des affaires et foulés par les impôts que le besoin et le gouvernement Romain avoient fait établir : ils portoient le joug du prince, sans participer à ses grâces. Guyemans, cet ami de Childéric, devenu un des confidens de son successeur, le conduisoit par ses conseils dans le piége qu'il lui avoit tendu ; il l'engageoit à sévir, au lieu d'être indulgent, et n'oublioit rien pour rendre ses réponses encore plus dures, quand il en étoit l'organe. Le mécontentement arriva, comme il l'avoit prévu ; alors il proposa le remède, et conseilla le rappel du roi légitime, à la place de l'étranger. Le conseil fut

approuvé : aussitôt la moitié de la pièce d'or fut envoyée à Childéric. Il part, vole à Bart où il trouve Guyemans avec un grand nombre de ses sujets qui étoient venus au devant de lui. Mais le Romain, soutenu des forces de ses provinces et des partisans qu'il avoit encore dans la nation, ne se laissa pas dépouiller ainsi d'un royaume où les vœux d'un peuple l'avoient appelé. Le sort des armes décida du trône entre les deux compétiteurs ; il fut favorable à la cause la plus juste : Childéric vainqueur réduisit son adversaire à rentrer dans ses anciennes limites, et à s'enfermer dans Soissons, la capitale de ce qui restoit sous la domination Romaine dans les Gaules.

L'homme parvient à réprimer ses passions, et à changer ses dehors ; mais il est rare qu'il aille contre son penchant. La galanterie étoit dans Childéric une passion qui dominoit toutes les autres. Huit ans d'exil et de mal-

heurs, la perte d'un royaume, n'avoient opéré aucun changement dans ses mœurs.

Retiré chez le roi de Thuringe, il ne put résister aux charmes de la reine son épouse ; sa position, le besoin qu'il avoit de ce prince, les liens de la reconnoissance et de l'amitié, tout *fut* oublié; sa nouvelle passion triompha de tous ses devoirs. Il n'étoit pas encore raffermi dans ses états, que cette princesse, accourant sur ses pas, vint le joindre et dissiper, par sa présence aux yeux de ses sujets, tout espoir de conversion. Il crut légitimer, en l'épousant, ce que cette conduite avoit d'odieux ; et le grand Clovis, premier fruit de cet hymen adultérin, fit oublier aux François ce qu'il avoit de répréhensible.

Sous ce règne expira l'empire Romain : après une longue agonie, Odoacre, roi d'une horde barbare, lui arracha son dernier soupir; ce fut en 476

qu'arriva ce grand évènement. Comme si le règne d'un enfant eût été mieux assorti à la foiblesse de ce reste d'empire, il étoit sous les lois d'Augustule, encore pupille. La majesté des titres avoit déchu avec l'étendue des possessions, si l'on en juge par le nom d'Augustule que ce dernier prince avoit pris, au lieu de ceux de César et d'Auguste.

L'ennemi commun terrassé, chacun s'occupa à enlever ses depouilles. Au milieu des mouvemens et de l'agitation de tant de peuples différens, Childéric envahit la Lorraine et le reste du pays Messin jusqu'à la Champagne qui demeura ferme sous l'obéissance des Romains. Le comte Egidius étoit mort; le comte Paul, qui lui avoit succédé, avoit appelé à son secours les Saxons qui ravageoient les côtes de la mer. Le roi des Francs, poursuivant rapidement ses conquêtes, étoit arrivé sur les bords de la Seine. Déja il avoit franchi le

fleuve, étoit parvenu aux rives de la Loire, et avoit pris Orléans. A cette nouvelle, Avoagre, chef des Saxons, avoit abandonné l'Anjou, joint le comte, et leurs armées combinées marchèrent à la rencontre de Childéric: ils furent battus, et le vainqueur les poursuivit jusqu'à Angers où le comte Paul fut tué. Mais au moment où le roi se promettoit des conquêtes faciles, un ennemi imprévu, tombant sur ses frontières, le force à abandonner ses projets pour défendre ses propres états. Au bruit de l'invasion des Allemands, il changea de conduite, fit la paix avec les Saxons; d'ennemis il en fit des alliés, et à la tête de leurs forces et des siennes, marcha aussitôt contre les Allemands, les chassa de ses états, et entra dans leur pays. Ce fut au retour de cette expédition fatigante, et à la suite de ces différentes entreprises, qu'il fut attaqué à Tournay d'une fièvre violente dont il mourut âgé de 46 ans,

en 482 (*a*). Il avoit régné vingt-deux à vingt-trois ans.

Paris n'étoit pas encore soumis à l'empire François : quoique Mézeray fasse honneur à Childéric de la conquête de cette ville, et Jean de Serres à Mérovée, il y a lieu de croire qu'elle fut plutôt l'ouvrage de Clovis à qui elle fut rendue après la défaite de Syagrius. Les expéditions de Childéric du côté de la Seine ne paroissent

---

(*a*) Hist. de l'église Gall. tome 2, pag. 172.
» L'an 1653, on découvrit à Tournai, proche » l'église de Saint-Brice, le tombeau de Childéric. » Il étoit plein de richesses, selon la coutume des » anciens François, qui mettoient dans le tombeau » des personnes de qualité une partie des trésors » qu'elles avoient possédés. Il y avoit dans celui-ci » cent médailles d'or, deux cents médailles d'ar- » gent, une épée dont la poignée et le fourreau » étoient ornés d'or ; de plus le fer d'une hache et » celui d'un javelot, un étui d'or avec un stilet » pour écrire, une petite tête de bœuf d'or, qui » étoit sans doute une idole, environ trois cents » abeilles d'or, un globe de cristal, enfin un an- » neau d'or sur lequel étoit gravée la figure de » Childéric, tenant de sa main droite un javelot

que des incursions peu propres à réduire une ville déja forte et défendue de tous côtés par l'eau. Sigebert, Nangis et le président Fauchet disent que Clovis conquit la Thuringe en 495 et 496, après avoir élargi son royaume jusqu'à la Seine, et par conséquent il avoit pris Paris. Cinq ans auparavant, il avoit gagné la bataille de Soissons sur Syagrius, et les provinces qu'il défendoit s'étoient données à lui après sa défaite et sa fuite.

» avec cette inscription, *Hilderici regis*. C'est ce » qui fit juger que c'étoit le tombeau de ce prince. » On y trouva deux têtes d'hommes et la tête d'un » cheval. On croit que c'est le cheval de Childéric » qu'on aura enterré avec lui, et que les trois cents » abeilles d'or ornoient le caparaçon de ce cheval. » Comme on voit des croix sur la plupart des mé» dailles qui étoient dans ce tombeau, un savant » auteur a cru en pouvoir inférer que Childéric » étoit Chrétien; mais ces médailles sont frappées » au coin des empereurs chrétiens, et c'étoit une » partie du butin enlevé aux Gaulois par Childéric. » Toutes les pièces trouvées dans ce monument » furent d'abord données à l'empereur, mais elles » sont aujourd'hui dans le cabinet du roi. «

Malgré que la ville de Paris eût été habitée par quelques empereurs, et qu'elle fût, par sa situation, une des plus fortes places des Gaules, elle ne fut remarquable que sous Clovis, qui, saisissant l'avantage de sa position, en fit la capitale de son royaume. Avant cette distinction honorable, elle avoit passé par tous les degrés de la misère, et avoit eu les commencemens les plus obscurs. Sortie du sein de la boue dont elle portoit le nom (*Lutetia*) sous les Gaulois, le culte d'Isis, sous les Romains, l'avoit annoblie, et elle en avoit pris sa dénomination. Renfermée dans l'île que forment les bras de la Seine, il s'en falloit bien qu'elle eût sous Charlemagne même et sous ses descendans la grandeur et la pompe qu'elle étale aujourd'hui sur les rives de ce fleuve; mais elle étoit forte et la clef du royaume : l'état étoit perdu si les Normands s'en fussent emparés. Toutes leurs forces échouèrent contre

elle, après le siége le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention; c'est à sa belle défense que le royaume doit son salut, et la maison régnante sa grandeur. Les François, jaloux de reconnoître la bonne conduite d'Eudes ou Odon, qui avoit soutenu ce siége mémorable, et s'étoit couvert de gloire aux yeux de l'Europe, l'élurent pour leur roi. Tel fut le premier pas des Capétiens vers le trône; ce fut ainsi que le chemin en fut glorieusement tracé à Hugues Capet par ce prince, son grand-oncle, en 888.

Les deux maisons qui ont occupé le trône après celle de Clovis, existoient alors, mais dans un degré de puissance différent. Les ancêtres de Saint Arnoult, chef des Carlovingiens, demeuroient au château d'Héristal sur la Meuse. La possession de ce fort semble indiquer qu'ils descendoient des Capitaines Francs qui aidèrent les premiers

rois dans leurs conquêtes sur les Romains. Hugues Capet, ou plutôt Robert le Fort son bisaïeul, descendoit de princes régnans alors en Allemagne. L'influence de ce principe généalogique sur notre histoire, nous oblige à en rapporter les preuves; il en résultera que la maison de ces princes étoit différente de celle de Charlemagne, quoi qu'en disent plusieurs auteurs et généalogistes modernes, et que Witikind ou Widichind, duc de Saxe, en est la souche.

La première fois qu'il en est fait mention, est en 844, à la bataille que Charles le Chauve perdit contre Nomenoé, duc de Bretagne, où son armée, dit Aventin, étoit composée de François et de chevaux-legers Saxons, conduits par Witikind et Robert son fils, prédécesseurs de Hugues Capet.

Nous voyons qu'au parlement tenu à Compiègne, en 861, Charles le Chauve, voulant opposer aux Bretons

et aux Normands un général assez habile pour les contenir, donna le pays qui est entre la Seine et la Loire à Robert, fils de Witikind, Saxon issu du grand Witikind, et donna la Hollande à Thiéry dont la famille en jouit jusqu'en 1343.

Robert le Fort fut tué à Brissante en Anjou, en 866, dans un combat contre les Normands, avec la réputation du plus vaillant capitaine de son siècle, disent les anciennes annales.

Odon, ce vaillant défenseur de Paris, fils de Robert, fut élu roi, du consentement de la nation, charmée de sa valeur et de sa bonne mine. Sur ces entrefaites, l'empereur Guy étant venu jusqu'à Langres, pour faire valoir ses prétentions sur le royaume, les ambassadeurs de France furent lui représenter qu'Odon avoit été élu du consentement de la nation. Il avoit été déclaré roi-régent pendant la minorité de Charles le Simple; il n'étoit

pas son parent pour cela, comme on le prouvera dans peu ; et quand ce prince vint se présenter, la majeure partie des François persista à reconnoître Odon, contens de son administration, et du courage avec lequel il défendoit le royaume contre les Normands et ses autres ennemis. On voit par là qu'il gagna les cœurs des François, et qu'il les transmit à sa famille.

On convenoit dès ce tems qu'il n'étoit pas de la famille de Charlemagne. Nous voyons dans la lettre de Foulques, archevêque de Reims, adressée à l'empereur Arnoult, et rapportée par Flodoart : » Que ce prélat s'excuse d'a» voir consenti à l'élection d'Odon, » au préjudice de Charles le Simple » encore enfant, parce que le royaume » étant en danger, avoit besoin d'un » chef redoutable ; mais que Charles » étant plus avancé en âge, il devoit le » secourir pour recouvrer son royaume, » afin que ceux qui *n'étoient de son*

» *estoc et sang*, et qui déja s'étoient
» faits rois, ne fussent plus puissans
» que ceux à qui le royaume appar-
» tenoit : *ab stirpe regiâ alienus*, ce
» sont ses termes. «

La traduction de ce passage est du président Fauchet, aussi exact qu'instruit. Le savant auteur des généalogies historiques des maisons souveraines est du même avis. Celle de la famille de Hugues Capet étoit si bien établie du temps de Henri III, que François de Vopières, archidiacre de Toul, ayant avancé dans un ouvrage que les princes de Guise descendoient de Charlemagne, le roi ordonna à Ponthus de Tyard, évêque de Châlons, et l'un des plus savans hommes du royaume, de réfuter cette généalogie; ce qu'il fit en prouvant l'entière extinction des Carlovingiens, et l'origine des Capétiens, remontant à Witikind, duc de Saxe. Les princes de la Germanie étoient, de l'aveu de

Tacite, de la plus haute noblesse, *reges stirpe, duces virtute.* Or, ces ducs étoient les rois de la nation. Les Saxons étoient aussi anciens que les Francs, et la famille de leurs princes aussi illustre que celle des Mérovingiens; elle étoit plus ancienne que celle de Charlemagne. Cette origine étoit si connue dans le neuvième siècle, que Hugues le Blanc, père de Hugues Capet, épousa la sœur de l'empereur Othon le Grand, duc de Saxe.



queur, ils lui obéirent comme à leur maître, et le respectèrent comme leur prince.

Il mérita leur attachement en les pliant avec douceur à de nouveaux usages, et en se conformant aux leurs, au lieu d'agir comme ces conquérans qui ramènent tout à leur volonté, et taillent dans une nation vaincue, comme le sculpteur dans le marbre. Alors fut fondé le royaume de France, ce corps inexpugnable qui ne craint que lui-même, qui ne peut être renversé que par ses mains. Ses provinces réunies en corps depuis plus de deux mille ans, n'en ont fait qu'une masse; malgré leur division apparente, l'esprit de réunion règne toujours. A peine une séparation est-elle faite, que les parties désunies tendent à se rejoindre. Nous avons vu toutes les Gaules, quoique partagées en différens états, se réunir pour leur intérêt général, contre César à Autun; partagées depuis sous les

enfans des premiers rois, l'esprit de réunion, qui agit avec force, rassembla bientôt le tout; morcelées à l'infini sous lès rois de la seconde et de la troisième race, cette tendance au centre, toujours en action, rapprocha insensiblement ces membres épars. En vain les Anglois s'y établirent par des victoires, et semblèrent prêts à y dominer, ils furent repoussés par la seule détente du ressort national; le prince est un point auquel toutes les parties démembrées reviennent toujours. Un état puissant par lui-même, monté sur de pareils ressorts, doit long-tems subsister, à moins qu'il ne s'ait lui-même pour ennemi

Avant que de lire dans M. Vély l'histoire du règne de Clovis, on verra peut-être avec plaisir quelles étoient les puissances qui partageoient alors les Gaules, et dans quel état elles étoient chacune à l'avènement de ce prince au trône. Il y avoit, outre les François,

quatre autres peuples principaux; savoir, les Romains, les Visigoths, les Bourguignons, et les Bretons.

I. Quel grand évènement aux yeux des hommes, et quelle leçon pour les puissances ! Rome étoit tombée, et l'empire Romain couvroit la terre de ses ruines. Qu'on se représente un magnifique et antique édifice que ses maîtres, dans leurs dissensions perpétuelles, remplissent de leurs fureurs, plutôt que de s'occuper à le réparer, et à le défendre contre des brigands qui s'efforcent de le piller, et qui, s'écroulant enfin, les écrase dans sa chûte, et on aura une véritable idée de la destruction du formidable empire des Césars : invincible par lui-même, il s'étoit détruit de ses propres mains. La fortune, ennuyée des longues faveurs qu'elle lui avoit accordées, s'étoit tournée du côté de ses ennemis. Attentive à profiter de ses fautes pour le faire rentrer dans l'ordre d'instabilité, dont

sa puissance sembloit l'avoir affranchi, elle saisissoit les occasions de le mettre au niveau des autres choses humaines, et de lui en faire sentir l'inconstance. Enfin, elle se plut à anéantir d'un seul coup ce colosse imposant que la victoire et le courage réunis avoient mis onze cents ans à élever. Le fer de la liberté, brillant dans la main d'un barbare, frappa sur sa tête le coup de mort; ses membres se desséchèrent et furent dispersés. Ce fut ainsi que la ruine de Rome par Alaric entraîna celle de l'empire. Si on cherche la cause de la perte du plus puissant des états, ce n'est pas dans le luxe seul, comme quelques écrivains l'ont avancé, qu'on la trouvera. A la vérité, il y a contribué; mais il n'a pas été la cause principale. On croit pouvoir assurer que la véritable et la plus sensible fut le changement continuel de princes, accompagné de sanglantes batailles. Un million des plus braves sol-

dats, qui périrent dans ces divisions intestines, eût bien empêché les barbares de pénétrer dans l'empire, et lui eût fait un rempart inexpugnable, quand même il y auroit eu encore une fois plus de luxe dans l'intérieur ; car ce luxe n'étoit guère senti par le légionnaire, accoutumé à vivre sous la tente.

Une autre cause sensible de la ruine de Rome, et qui a influé sur celle que l'on vient d'indiquer, fut le défaut de ses lois, et le peu de soin qu'elle prit de les graver dans le cœur de ses sujets. Cet état, qui avoit un code si volumineux, n'avoit malheureusement pas une ordonnance bien affermie, qui rendît la succession du trône stable dans la famille du prince, et qui en exclût toute autre. Delà ses guerres civiles, ses malheurs et sa chûte. Une telle loi, au lieu de tant d'autres inutiles ou minutieuses, eût assuré la paix dans l'empire, et tenu ses forces per-

pétuellement rassemblées sous les yeux de ses ennemis. Ils seroient encore dans le silence et la frayeur ; et cette grande puissance subsisteroit.

Ce n'eût pas été assez d'avoir fait la loi, il eût fallu la graver dans le cœur des citoyens, et la leur inculquer dès leur naissance, les pénétrer de son avantage, et leur inspirer un éloignement invincible pour tout principe contraire. On dira peut-être que l'ambition des sujets l'eût anéantie avec le temps. On ne répondra qu'en citant un exemple, et je le puiserai dans l'histoire de la monarchie Françoise. La stabilité du trône dans la famille régnante étant un principe sacré chez nous, étant sucé avec le lait, a-t-on vu, depuis huit cents ans, qu'il ait pu être déraciné ? Dans un aussi long espace, il n'a pas manqué d'ambitieux ; mais la loi a toujours été plus forte que leurs brigues et leurs cabales, et a constamment triomphé ; elle n'a

fait que s'affermir au milieu des chocs qu'elle a essuyés ; et comme elle est sage, on peut prédire qu'elle prendra toujours un fondement plus solide. Si le gouvernement de la France a tant de supériorité sur celui des Romains ; s'il a su se procurer une durée qui peut s'étendre bien plus encore dans l'avenir que dans le passé, il n'en faut attribuer l'avantage qu'à cette loi, parce que, du reste, nous sommes régis par le code de cet empire : d'où il faut conclure que son défaut a occasionné un vide dans les fondations, qui a entraîné la ruine de l'édifice ; mais ce vice n'a pas été le seul.

D'autres causes également destructives ont contribué à la perte de ce puissant empire. Une des principales, sans contredit, fut la foiblesse et la cruauté de ses princes. L'état, guéri des plaies que lui avoient faites les Néron et les Domitien, avoit repris ses

ses forces et sa splendeur sous Antonin, Trajan, Aurélien, Probus, Dioclétien, Julien et Théodose. Ces empereurs avoient tenu avec habileté les rênes du gouvernement; elles avoient passé de leurs mains fermes et expérimentées dans celles d'Arcade et d'Honorius, princes foibles et sans énergie, qui les avoient remises dans celles de leurs favoris, et ces derniers les avoient laissé flotter au gré de leurs passions. Delà les maux de l'empire et sa chûte qui, à la vérité, étoit préparée, mais qu'une aussi pernicieuse administration ne manqua pas d'accélérer.

Ajoutons encore la corruption des officiers, l'injustice en tout genre, le découragement qui naît du malheur et de la servitude, qui affoiblit les sentimens généreux, et anéantit l'énergie de l'ame, et enfin les impôts excessifs, cause plus efficace encore, parce que le peuple qui la sent plutôt, et qui en est accablé, cherche à s'en

débarrasser, s'il en trouve l'occasion; et regarde comme son libérateur celui qu'auparavant il eût envisagé comme son ennemi; il se donne à lui, certain qu'il ne peut avoir pire. Malheur à l'état qui, surchargeant ses sujets, les expose à gagner au changement! Semblables à cet animal *de la* fable, qui ne craignoit pas de porter deux charges, ils savent que, sous une autre domination, ils n'auront qu'un fardeau à supporter, qui, à tout évènement, ne peut pas être plus lourd que celui qui déja les écrase.

Ce n'étoient plus alors ces fiers enfans de Rome, qui, s'élançant d'un bout de l'univers à l'autre sur les aîles de la victoire, étonnoient les nations par leur génie et la grandeur de leurs entreprises. Abattus, humiliés, abandonnés de leurs sujets, qui leur manquoient de toutes parts, leur esprit n'avoit plus de vigueur, et leur ame flétrie et courbée sous l'in-

fortune, étoit devenue incapable de grandes choses; leur puissance, qui couvroit auparavant une si vaste étendue, étoit alors inconnue dans plusieurs contrées, et dans d'autres elle étoit resserrée dans les bornes les plus étroites. Que restoit-il dans les Gaules à ces conquérans vaincus et dégradés? La Champagne, la Brie, le Soissonnois, l'Auxerrois, une partie de l'Ile de France et des pays voisins, de l'autre côté de la Seine. Reims, Troyes, Soissons, Paris, Sens, Auxerre et Provins, étoient les principales villes de leur domination, et formoient un gouvernement administré par un comte. Quelques villes isolées et qui n'avoient pas encore passé sous la domination des barbares, reconnoissoient ce gouverneur ou plutôt ce prince (*a*); car il y a tout lieu de croire qu'après la chûte

(*a*) L'abbé Lebeuf a soutenu qu'Egidius et Syagrius avoient été des souverains.

de l'empire d'Occident, il gouverna en maître et régna.

II. Parmi les nations qui s'élevèrent contre Rome, nulle ne parut avec plus d'éclat que les Visigoths; ils furent les premiers qui triomphèrent de cette ville superbe dans ses murs, et qui humilièrent la fierté de cette dominatrice de l'univers. Leurs rois, enorgueillis d'avoir dicté des lois aux empereurs, et fiers de leurs alliances avec eux, fondèrent dans les Gaules et l'Espagne une vaste monarchie; ils étoient parvenus d'un pas rapide au faîte de la puissance et de la gloire. Tant d'éclat et de succès ne fit que rendre leur chûte plus terrible. Formidables aux Gaulois et aux Espagnols, chargés des dépouilles des Romains, ils fuirent devant les François: leur puissance se brisa dès qu'elle heurta contre la leur.

Ces peuples, dont la défaite fit tant d'honneur aux François, et accrut si fort leur puissance, avoient paru pour

la première fois, lorsque abandonnant les rives du Danube, ils se répandirent dans les provinces Romaines : éxcités par la soif de l'or, et le desir du bonheur qu'ils possédoient bien plus réellement dans leurs champs et à la suite de leurs troupeaux, ils franchirent les barrières de l'empire, vainquirent et tuèrent l'empereur Dèce qui étoit accouru à la défense des frontières. Théodose, après différentes guerres, les avoit incorporés dans ses provinces; il en avoit fait des alliés, et s'en étoit servi avec succès dans différentes expéditions. Les Goths élurent, après sa mort, pour leur chef, Alaric, jeune prince issu d'une de leurs plus illustres familles. Il y a apparence qu'il ne commandoit pas à toute la nation, puisque nous verrons Radagaise dominer sur une autre partie.

Ce fut en 403, que ce conquérant entra pour la première fois dans l'Italie. L'empereur Honorius, pour s'en

de l'Italie, et mirent les Alpes entre eux et les Romains. Stilicon ne troubla pas leur retraite; il les laissa échapper, lorsqu'il pouvoit les accabler. Cette faute fut la source des malheurs de Rome et la cause de sa perte; car ces fuyards s'étant depuis réunis à Alaric, formèrent la redoutable armée qui renversa la capitale de l'empire.

Deux ans après cet évènement, Alaric sortit d'Epire et s'avança jusqu'à Laubach en Carinthie, d'où il envoya des ambassadeurs à Honorius. Ils demandoient, au nom de leur maître, des sommes considérables pour son séjour en Epire, son passage en Illyrie, la guerre qu'il y avoit faite aux ennemis de l'empire, et celle qu'il se proposoit de leur faire encore. L'empereur, de l'avis de Stilicon, lui fit donner quatre mille livres d'or, en considération de ses services passés, et de ceux qu'il promettoit de rendre. On ne peut juger des motifs d'une si étrange

conduite. Alaric avec cet argent fit de grands préparatifs, qu'il prit soin de faire annoncer contre les ennemis; mais qui se tournèrent contre ceux qui avoient eu la sottise de les payer, et qui, pour rendre leur conduite plus inexcusable en tous points, y ajoutèrent encore celle de ne se pas mettre en défense.

Ce fut en 409 qu'Alaric parut sur les frontières d'Italie, à la tête de l'armée qui devoit faire tomber Rome, après onze cents ans de gloire et de succès. Ses troupes étoient aguerries et nombreuses, et il avoit avec lui son beau-frère Ataulfe qu'il avoit associé à l'honneur de ce grand triomphe, et qui en recueillit le fruit. Les Romains, surpris et effrayés, firent des préparatifs tardifs et infructueux; ils firent des menaces, et donnèrent de l'argent au vainqueur, qui prit ensuite tout celui qu'ils ne lui avoient pas donné. Il assiégea jusqu'à trois fois cette superbe

ville, la rançonna d'abord, puis l'obligea à recevoir de sa main un fantôme d'empereur, et enfin il la prit et la saccagea la troisième fois, le 24 août 410.

Après l'ivresse du succès et l'enthousiasme de la victoire, il réfléchit sur le grand coup qu'il venoit de frapper; il considéra que ses forces n'étoient que passagères, et se ruinoient par leurs propres avantages, dans le sein d'une puissance massive qui voyoit sans cesse renaître les siennes. Il ne doutoit pas que le sac de Rome ne réunît contre lui toutes les forces de l'empire, et qu'en cas d'échec, il n'y eût plus ni sûreté ni salut pour lui en Italie: il forma le projet d'en sortir, d'aller fonder un royaume dans un pays plus éloigné, par conséquent plus propre à être conservé. Déja il se disposoit à passer en Afrique, chargé des plus riches dépouilles qu'ait jamais enlévées conquérant, lorsque la mort

mit fin à ses victoires et à son projet. Il mourut à Cozence. Le vainqueur de Rome ne devoit pas être inhumé comme un autre homme ; puissant jusque dans le tombeau, il enrichit la terre, et força le cours des eaux. Ses soldats détournèrent la Buzance, l'enterrèrent dans son canal avec toutes sortes de richesses, rendirent au fleuve son premier lit, et pour assurer leur secret, tuèrent les ouvriers qui avoient concouru à leur travail. Ataulfe, le compagnon de ses exploits, devint son successeur.

Ce successeur, qui fut un grand prince, ne fut pas un ennemi moins redoutable aux Romains. Il prit un chemin tout opposé à celui d'Alaric. Loin de fuir devant un peuple qu'il avoit vaincu, il retourna dans l'Italie, en rançonna les provinces, prit de nouveau Rome, et vécut à discrétion pendant près de deux ans, dans ce pays de conquête. L'objet le plus précieux

à ses yeux, parmi tant de richesses, étoit Placidie, sœur de l'empereur Honorius. Cette princesse étoit tombée entre ses mains dans la seconde prise de Rome, et rien n'égaloit l'amour et les complaisances qu'il avoit pour elle. Mais au desir qu'il témoignoit de l'épouser elle opposoit le plus grand éloignement, soit qu'il fût naturel, soit qu'il fût une suite du dédain des Romains pour les barbares. Enfin Honorius, pour se débarrasser d'un hôte aussi redoutable, lui céda la Septimanie, c'est-à-dire, une partie du Languedoc, à condition qu'il évacueroit l'Italie, et lui rendroit sa sœur. Ataulfe exécuta bien la première condition, mais son cœur se refusoit à la seconde. Il y a apparence qu'il se seroit contenté de ce lot, auquel il auroit fait quelques adjonctions, selon l'esprit de la nation, si la rivalité ne fût pas venue encore ajouter aux maux des Romains.

Constance, cousin de Placidie, et

qu'Honorius associa depuis à l'empire, brûloit d'amour pour la princesse captive; il vouloit qu'Ataulfe la rendît, et ses refus l'avoient rempli de colère et de rage contre lui. Il lui fit la guerre, et voulut s'opposer à la possession des pays qu'on lui avoit cédés. L'ame fière de ce conquérant fut révoltée d'un pareil procédé; n'écoutant que la colère, cette passion principe de son caractère, il s'allia aussitôt avec Jovin qui avoit pris le titre d'empereur dans les Gaules; mais les ambassadeurs d'Honorius, aidés des raisons de Placidie, dont les desirs devenoient des ordres pour cet amant, l'engagèrent à renouer avec l'empereur. Jovin, instruit de cette négociation, s'associa son frère Sébastien, comme un appui qui devoit remplacer celui qui lui manquoit. Ataulfe, furieux de ce que des gens qu'il protégeoit, avoient osé prendre de pareilles résolutions sans son aveu, fait éclater sa colère. Jovin et

son frère se sauvent dans Valence; Ataulfe les poursuit, attaque la place, l'emporte d'assaut, fait couper les têtes de ces prétendus empereurs, et envoie ces dons sanglans à Honorius, qui les reçut avec la crainte qu'inspire la main qui offre de pareils présens.

La paix ne se fit pas pour cela entre Honorius et Ataulfe. Cet empereur et Constance promettoient de lui donner encore l'Aquitaine, pourvu qu'il rendît Placidie. Constance, étant le maître des affaires, lui auroit même cédé davantage; mais une pareille possession n'avoit point d'équivalent dans le cœur d'Ataulfe. Il prit l'Aquitaine, et garda Placidie; puis voulant donner à cette princesse une ville digne de sa résidence, il attaqua Marseille d'où il fut repoussé: mais il fut plus heureux devant Narbonne qui devint, après sa conquête, la capitale de ses états, et le lieu de son bonheur; car Placidie, reconnoissante de tout ce qu'il avoit fait pour

elle, consentit enfin à l'épouser dans cette ville, en 414. Ce fut là que cet amant magnifique fit éclater une générosité égale à son amour, et conforme à la grandeur de l'alliance qu'il contractoit; cinquante bassins pleins d'or furent présentés, par son ordre, à la princesse, et furent le don qui précéda celui de sa main.

Mais la félicité d'Ataulfe fit le tourment de Constance; il ne put lui pardonner son bonheur. Sa haîne augmentant son activité, il lui bara les secours étrangers du côté de la terre, et lui intercepta ceux qui pouvoient lui arriver du côté de la mer. Ataulfe, semblable à un fleuve dont on arrête le cours, et qui va inonder d'autres contrées, quitte Narbonne, abandonne une partie de ses conquêtes dans les Gaules, franchit les Pyrénées, se rend maître de la Catalogne, et de Barcelone la capitale. Sa tranquillité, les conseils de Placidie et l'intérêt d'un fils qu'il

avoit de cette princesse, le déterminèrent à faire une paix sincère avec l'empire, et à en devenir un ami solide. Il étoit dans ce dessein, quand il fut assassiné, en 415, par Sigeric. La mort de son fils, qui étoit arrivée quelques jours avant, lui avoit causé la plus vive douleur; et cette perte fut le prélude de la sienne.

Sigeric, ce lâche assassin n'étoit pas fait pour siéger au rang sublime des rois; aussi fut-il précipité, au bout de sept jours, du trône qu'il déshonoroit. Vallia, général sage et expérimenté, fut élu d'une voix unanime. Il effectua le dessein qu'avoit eu Ataulfe de se raccommoder avec l'empire; il promit de chasser d'Espagne les Alains et les Vandales; il rendit la reine Placidie qu'Honorius donna à Constance, dont elle eut l'empereur Valentinien III; mais ce prince, quelque épris qu'il fût, ne remplaça pas dans son cœur un amour aussi surprenant et aussi excessif que celui d'Ataulfe.

Vallia, combattant pour les Romains, attaqua les Silinges et les Alains, deux des plus puissans peuples qui eussent usurpé l'Espagne. Ses succès contre les Silinges furent tels, qu'il détruisit leur puissance; et les Alains battus se retirèrent auprès des Vandales réduits à la Galice. Les services de Vallia furent récompensés, en 419, par Constance, qui n'avoit pas le même sujet de le haïr qu'Ataulfe, puisqu'il lui avoit remis Placidie, et avoit bien servi l'empire; il lui fit une cession de toute la seconde Aquitaine, composée du comté de Toulouse, du Périgord, de l'Agénois, de l'Angoumois, du Bordelois et du comté de Saintes; de la troisième, composée de tout le pays qui est entre la mer Méditerranée, la seconde Aquitaine et les Pyrénées; et du Quercy, qui étoit de la première. On a élevé des doutes sur cette question : Si le Bigorre, le Béarn, le comté de Comminges en

étoient, fondé sur ce qu'une ville, appelée *Lapurdum*, appartenoit alors aux Romains dans ces contrées, et que cette ville est Lorde en Bigorre. Mais ces doutes s'évanouissent, lorsqu'on voit dans le père Sirmond, ce vrai juge des antiquités, que *Lampurdum* est la ville de Bayonne, et lorsqu'on considère que les Visigoths, ayant déja la Catalogne et la Navarre en Espagne, n'auroient pas laissé couper leur état, en souffrant entre les mains de leurs ennemis une chaîne de montagnes qui le traversoit. M. le Goux de Gerland, dans son Abrégé de Bourgogne, ch. 7, le donne pour un fait sûr.

Vallia laissa, en mourant, son royaume très-agrandi dans l'Espagne et dans les Gaules. Théodoric, son successeur, marchant sur ses traces, augmenta encore sa puissance; il poussa ses conquêtes jusqu'à la Loire, et attaqua Clermont. Il y fut d'abord re-

poussé par la garnison; elle étoit composée de Bourguignons qu'y avoit envoyés Ætius; car c'étoit ainsi qu'il se soutenoit, en divisant les barbares, et en les opposant les uns aux autres. Mais bientôt après, il s'empara de cette ville. Les deux peuples opposés ayant reconnu les ruses et la foiblesse des Romains, et combien leurs divisions nuisoient à leurs intérêts, s'étoient réunis pour consommer la ruine de ces derniers dans les Gaules. Ætius, au bruit d'une nouvelle qui détruisoit ses projets, et menaçoit les provinces du plus grand danger, ramassa toutes ses forces, et livra aux confédérés une bataille dont il s'attribua le succès; mais quel succès que celui qui se réduisoit au seul avantage de ne pas fuir, et dont les suites furent la cession de la Savoie aux Bourguignons, et la confirmation des conquêtes des Visigoths! De pareils traités n'attendoient, pour être rompus, que l'occasion fa-

vorable, lorsqu'un évènement imprévu, l'arrivée d'Attila dans les Gaules, força tous ces peuples à se rapprocher et à suspendre leurs débats. Nous avons vu son arrivée, la réception qu'on lui fit, et la mort de Théodoric.

Thorismond lui avoit succédé, et Théodoric son frère, qui l'avoit fait tuer, régna après lui. Ce meurtrier de son frère et de son roi enleva le Languedoc aux Romains, et poussa les bornes de son royaume en Espagne. Euric, son successeur, s'empara d'Arles et de Marseille, parut en armes au pied des Alpes, et jeta la terreur en Italie, lorsque la mort arrêta le cours de ses conquêtes. Le royaume des Visigoths, outre une partie de l'Espagne, comprenoit dans les Gaules toutes les provinces qui sont situées entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées. Ce prince laissa un fils en bas âge, qui fut Alaric II. Il épousa la petite-fille de Théodoric, roi d'Italie, et gouvernoit

ses peuples amollis par les douceurs d'une longue paix, lorsque Clovis l'attaqua.

III. Les Bourguignons, qui partagèrent les dépouilles de l'empire Romain dans les Gaules, et y fondèrent un royaume florissant, parvinrent, en moins d'un demi-siècle, au plus haut point de grandeur. Leur puissance, qui ne passa pas par ces degrés sucessifs qui assurent la consistance d'un état, arriva comme un torrent, et s'écoula comme lui. Ils n'étoient pas originaires de Pologne, comme le dit Mézeray; le pays connu aujourd'hui sous le nom de Brandebourg, fut leur berceau. Aussi inconstans que les autres habitans du Nord, ils quittèrent les rives de l'Oder, traversèrent l'Allemagne en faisant différentes pauses, selon que les pays leur plaisoient, ou qu'on vouloit les y souffrir. Ces fréquentes émigrations, les guerres qu'ils furent obligés de soutenir contre tant de différens

guignons, exacts au rendez-vous, parurent sur le fleuve pour faire leur jonction avec les Romains; ils les attendirent en vain. Valentinien, satisfait d'avoir armé ces nations les unes contre les autres, marcha contre les Saxons qui pénétroient d'un autre côté. Les Bourguignons furent si irrités d'avoir été la dupe d'une négociation dont ils ne tiroient d'autre fruit que la guerre avec les Allemands, qu'ils égorgèrent les captifs Romains qu'ils avoient en leur puissance, se vengeant ainsi sur eux de l'infidélité de leur nation.

Cette négociation ne fut cependant pas infructueuse pour les Bourguignons; elle leur apprit à connoître leurs forces: ils sentirent ce qu'ils valoient, puisque Rome elle-même savoit les apprécier. Ce fut alors qu'ils résolurent de tirer avantage de leur puissance, aux dépens de ceux qui les avoient trompés. Ils firent leurs préparatifs, et deux ans après ils arrivèrent sur le

Rhin,

Rhin, vis-à-vis l'embouchure de la Moselle. Mais la proximité des Allemands, voisins peu endurans, les fit retirer au bas de Cologne, vis-à-vis l'Alsace. Ce fut dans cette position que, l'œil ouvert sur ce qui se passoit au-delà du fleuve, ils n'attendoient, pour le passer, qu'une occasion favorable.

Le voisinage des Gaules adoucit leurs mœurs aussi sauvages que les bois d'où ils sortoient. Ils perdirent un peu de cet air farouche, qu'augmentoit un habit fait de peaux de loup, ou de renard, ou de celle plus hérissée encore de l'ure; ils commencèrent à se servir des étoffes des Gaules. Leur armure y gagna aussi; leurs cuirasses de cuir furent changées en fer, et leurs armes grossières devinrent plus polies et de meilleure trempe. Ils gémissoient sous la domination tyrannique d'un chef de leurs prêtres, appelé *Sniste*; il avoit le droit de punir de mort; il

pouvoit ébranler tous les pouvoirs de la nation ; mais le sien étoit à l'abri de toutes révolutions. Fatigués d'un joug aussi dur, ils le secouèrent et embrassèrent la religion chrétienne.

Les mœurs ainsi adoucies, la religion et les armes de la nation étant changées plus avantageusement, elle se proposoit de faire un établissement dont la réforme qu'elle venoit d'opérer, sembloit lui assurer la réussite. Dans une conjoncture aussi heureuse, elle fut excitée à passer le Rhin par Stilicon. Quoique peu satisfaite de l'alliance qu'elle avoit autrefois contractée avec les Romains, elle n'hésita pas ; les temps étoient alors bien changés. Ils étoient puissans et aguerris ; l'empire au contraire étoit dans un désordre affreux et sans forces pour se défendre. Ils passèrent hardiment le Rhin auprès de Bâle, dans l'hiver de 407. Un déluge de barbares inonda en même temps les Gaules.

Le chef qui eut l'honneur de cette entreprise, et que sa fortune, au sortir des déserts, conduisit à la conquête d'un royaume et à l'éclat du trône, étoit Gundahaire, prince généreux, qui, le premier de sa nation, porta le titre de roi, et l'assura à sa famille. Les Bourguignons avoient été gouvernés auparavant par des chefs amovibles appelés *Hendinos* ou *Hendins*. Ceux qui l'avoient précédé, étoient Gibica, Godomar et Gislahaire (*a*). Ses premiers exploits furent la conquête de la Suisse, de la partie montueuse de la Franche-Comté et du Suntgau. Le nouveau souverain, en 411, s'étoit mis au nombre des protecteurs de l'usurpateur Jovin; et en 413, l'empereur Honorius avoit été forcé de lui abandonner, par un traité, les pays dont il

(*a*) Gondebaut l'annonce lui-même dans ses lois Gombettes, et M. Dunod dans son histoire des Séquanois; mais les historiens de Bourgogne ont gardé le silence sur ce point.

étoit en possession. Ce fut alors que cette nation, fière de ses succès, de ses alliances et de ses traités avec de puissans princes, voulut que le titre de son chef répondît à sa puissance; elle le fit monter sur le trône des rois, et jamais personne ne se montra plus digne de cet honneur. Son génie, *aussi* élevé que le rang auquel on venoit de le placer, fit sortir rapidement sa nation des bornes étroites d'une province, et lui donna l'étendue d'un royaume. Il montra à ses sujets, du haut des Alpes, les fertiles plaines des Gaules, comme une riche possession qui n'attendoit qu'un maître, et en descendit comme un énorme rocher qui se détache d'une cîme élevée, et qui brise tout ce qu'il rencontre.

La Franche-Comté, toute la Bourgogne, la partie de la Champagne qui l'avoisine, la Bresse et le Bugey, tombèrent sous ses armes. Ætius accourt et arrête ce torrent; mais les provinces

conquises n'en sont pas moins perdues pour les Romains ; le seul avantage qu'ils retirent de leurs combats, est que l'usurpateur les possédera à titre de tributaire. Une telle paix ne pouvoit être de longue durée entre deux peuples, dont l'un regrettoit ses pertes et l'autre brûloit de s'agrandir encore. Aussi la guerre recommença-t-elle. Elle ne fut pas favorable aux Bourguignons. Les Alains et les Huns, excités par les Romains, remportèrent sur eux une victoire mémorable. Gundahaire trouva sur le champ de bataille la fin de sa vie et de ses prospérités.

Gondioc ou Gunderic, son fils, lui succéde ; il fait tête à l'orage, et s'allie avec les Visigoths. Ætius, peu étonné de leurs forces, combat ces ennemis réunis ; mais sa victoire est plus ruineuse qu'utile. Considérant l'opiniâtreté des barbares, et la perte qu'il a faite en les combattant, il cède aux Bourguignons le Dauphiné et la Sa-

voie, à titre d'hôtes ou de défenseurs de ce pays, et Gondioc est fait maître de la milice, dignité qui lui soumettoit les forces de l'empire dans les provinces qu'il avoit conquises, parce qu'elle lui donnoit le droit de commander aux Romains. Ce fut alors qu'appréciant le mérite du roi des Bourguignons, et reconnoissans des secours qu'il leur avoit fournis contre Attila, ils le décorèrent du titre de patrice.

Mais l'Espagne échappoit aux Romains en même temps que les Gaules. L'empereur Avitus, trop foible pour défendre ses possessions, supplie ceux qui en ont pris une partie, de lui conserver l'autre. Il conjure le nouveau patrice et Théodoric, roi des Visigoths, de le défendre contre Richiaire, roi des Suèves, qui menaçoit de lui enlever le reste de l'Espagne. Le roi de Bourgogne, accompagné de son fils Chilpéric, passe aussitôt les Pyrénées, et marche

avec le roi des Visigoths contre l'usurpateur.

Ce roi des Suèves étoit fils de Richilla. Une médaille conservée dans un des plus curieux cabinets (a) du royaume, monument unique de l'existence des Suèves, nous apprend que ce prince s'étoit marié à Toulouse; qu'il étoit catholique, et que sa capitale étoit Brague, ou Bragance. Richilla, son père, avoit pris, en 439, Mérida et la majeure partie de la Lusitanie. En 440, il avoit pris Mertola avec Censorius, général des Romains; en 441, il avoit joint l'Andalousie et la nouvelle Castille à ses conquêtes, et remporté, en 446, une victoire complette sur le général Avitus, depuis empereur. Son fils Richiaire, qui lui avoit succédé en 447, s'étoit marié à Toulouse, en 449, et poursuivoit avec rapidité les conquêtes commen-

(a) Celui de M. d'Ennery.

cées par son père, lorsqu'il rencontra auprès d'Astorga l'armée des rois alliés, et le 15 Octobre 456, il perdit la bataille, son royaume et la vie, le roi des Visigoths l'ayant fait tuer après le combat.

Ce fut après cette expédition que Gondioc s'empara du Lyonnois, du Vivarais, et poussa ses conquêtes jusqu'à la Durance, par la prise de la haute Provence. Ce fut le dernier de ses exploits, car depuis il ne s'occupa qu'à policer ses sujets, et à rendre ses états florissans. Ils étoient alors composés de la Suisse, de la Savoie, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Langrois, du Nivernois, du Lyonnois, du Vivarais, du Dauphiné et de la haute Provence. Telles furent les bornes que posa au premier royaume de Bourgogne la main victorieuse de son second roi. Son père et lui avoient mis environ soixante ans à élever ce grand édifice; il tomba insensiblement

pendant soixante autres, et s'écroula tout-à-coup sous les enfans de Clovis. Sans vouloir diminuer la gloire de ce prince, nous trouvons qu'il eut des frères (*a*) qui furent ses coopérateurs, et travaillèrent à l'agrandissement du royaume. Il fut partagé, à sa mort, entre ses quatre fils.

Chilpéric et Gondemar eurent les provinces qui sont situées sur le Rhône et la Saone jusqu'à Châlons, puisque la Franche-Comté et Autun appartenoient à Gondebaud; Gondigésille eut la Savoie et la Suisse. L'intérêt et la

(*a*) Quoique MM. Mille et Goux de Gerland aient retranché les deux frères que M. de Valois donne à Gondioc, savoir, Gonderic et Chilpéric, sous prétexte que Gondioc ou Gonderic est le même nom, et que Chilpéric étoit fils et non pas frère de Gondioc; ce sentiment de M. de Valois n'est pas sans vraisemblance, lorsqu'on considère que Gondebaut, fils de Gondioc, fait mention de ses oncles dans les lois Gombettes. M. le Goux a été plus loin. Il n'a fait de Gundahaire et de Gondioc qu'un seul prince, contre l'avis de plusieurs auteurs.

différence de religion brouillèrent bientôt ces frères. Chilpéric étoit orthodoxe, et Gondebaud arien. Ce dernier appela à son secours Gondigésille, et le premier Gondemar. Gondebaut ressembloit à son père par la bravoure et par l'esprit; mais il étoit d'une cruauté qui ternit ses belles qualités. Il eut l'avantage dans les premières campagnes. Ses frères, sentant sa supériorité, appelèrent les Allemands à leur secours. Cette nation guerrière, avide de pillage, accourut sous leurs drapeaux. La victoire alors abandonna Gondebaut: trop foible pour rien hasarder, il se contenta de disputer le terrein, et de faire traîner la guerre en longueur; mais ses ennemis, constans dans leur dessein, le chassèrent de provinces en provinces, et le poussèrent jusqu'à Autun. Arrivé à ce dernier terme, ce prince rassembla ce qui lui restoit de troupes, résolu de hasarder un combat qui le rétablît dans son royaume

ou l'en chassât, puisqu'aussi bien il en étoit à sa dernière place. Il n'oublia rien pour vaincre; mais accablé par le nombre, il perdit la bataille et ses états. Il se dépouilla aussitôt de la riche armure qui l'auroit trahi dans sa fuite, et échappa à ses ennemis, à la faveur de son déguisement.

Après la victoire, les Allemands retournèrent dans leur pays, chargés de richesses. Les états du vaincu furent partagés, et ses frères le croyant mort, parce qu'on n'avoit su ce qu'il étoit devenu après la bataille, vivoient dans Vienne avec la plus grande sécurité, lorsque Gondebaut paroît tout-à-coup devant les portes de cette ville, à la tête d'une armée. Errant dans différens pays, il avoit sollicité des secours secrets, réveillé le zèle de ses amis dans la nation, et pris des mesures si justes, que la jonction des différens corps qui marchoient pour son rétablissement, se fit dans le même ins-

tant devant la ville. Sachant qu'il y avoit peu de troupes dans la place, il y donna de furieux assauts, et l'emporta de force. Mais il souilla ses lauriers du sang de ses frères, et fit rougir la victoire d'avoir prostitué ses faveurs à un prince aussi barbare. Il fit trancher la tête à Chilpéric et à ses fils. Gondémar, du haut d'une tour, lui tendoit en vain des mains suppliantes, et le conjuroit de lui accorder la vie ; son cœur fut inaccessible à la pitié ; il le fit brûler dans cette tour avec ses amis. Sa vengeance, ou plutôt sa rage s'étendit jusque sur les femmes de ses frères ; il les fit noyer dans le Rhône. Clotilde, fille de Chilpéric, tremblante au milieu de ce carnage, attendoit son arrêt ; mais sa jeunesse, ses pleurs et ses grâces désarmèrent le cruel vainqueur, qui se contenta de la reléguer à Genève. Ce triste dénouement termina une guerre civile de vingt ans, qui avoit consumé

les forces du royaume. Il étoit dans cet état de foiblesse qui suit une longue maladie, quand Clovis, ce voisin dangereux, vint se placer à ses côtés.

IV. Au moment où les Romains s'étonnoient, à la vue de tant d'ennemis qui arrivoient, comme les vents, de toutes les parties de la terre, voilà que la mer en vomit de nouveaux sous leurs yeux, et jette sur leurs côtes un peuple entier qui fonda, à son tour, une nouvelle puissance dans le canton des Armoriques, aujourd'hui la Bretagne. Comme la connoissance de cet évènement est subordonnée à celle du pays et des nouveaux hôtes qui y abordoient, on va en donner une explication succincte.

La Bretagne est distinguée par deux titres recommandables, qui sont d'avoir conservé l'ancienne race Gauloise, en recevant dans son sein les Celtes chassés d'Angleterre, et d'avoir sauvé du naufrage du passé les restes

de la langue primitive. Ce pays, à l'arrivée des Romains, étoit partagé, comme toutes les Gaules, entre différens peuples, dont les plus puissans étoient les Ossimiens, les Corisopites, les Venètes, les Curiosolites, les Rhedons, les Diablintes et les Namnètes. Les Ossimiens habitoient les pays où sont bâtis Brest et Lesneven; les Corisopites celui de Cornouailles; les Venètes possédoient les côtes où sont Vannes et l'Orient; les Curiosolites, celles de Tréguier et de Saint-Brieux; les Rhedons l'intérieur du pays; les Diablintes la partie qui avoisine le Mans, et les Namnètes la contrée qui est entre la Vilaine et la Loire.

Ceux de ces peuples qui étoient assis sur les côtes de la mer, tels que les Venètes et les Namnètes, aguerris depuis long-temps par leur commerce avec les Phéniciens et les Carthaginois, et leur correspondance avec l'Angleterre, étoient un peu plus avancés

dans la connoissance des arts, surtout de l'art nautique, que les autres tribus de la Gaule; mais leur essor ne s'étendoit guères au-delà des côtes Celtiques et Britanniques, et leurs vaisseaux n'étoient que de grandes barques. L'appareil de la puissance des Venètes, l'étalage de leurs forces, et leur marine disputant devant Vannes de l'empire de l'Océan avec les Romains, n'est qu'une exagération de la part de l'historien de Bretagne, qui parle de la ruine de ces barques par la flotte Romaine du ton dont on célébra le triomphe de cette flotte sur celle de Marseille; mais il y avoit bien de la différence entre un peuple barbare et sans expérience, et une république telle que Marseille qui, depuis six cents ans, faisoit le commerce le plus brillant, soutenu par ses forces navales. Si ce combat a été vanté dans les commentaires de César, il faut faire attention que le conquérant, quelque

grand qu'il soit, n'est pas exempt d'amour-propre, et que l'exagération, comme un courtisan habile, flatte cette passion (*a*). Quoi qu'il en soit, il faut convenir que les Bretons maritimes connoissoient mieux la mer que les autres Gaulois, et qu'ils payèrent chèrement cet avantage, au moment de la conquête générale, puisque les Romains furent obligés, pour les soumettre, de les battre par mer et par terre.

Les Bretons furent soumis et servirent leurs vainqueurs pendant près de cinq cents ans. Les dissensions des Romains apportèrent dans le gouvernement de cette province un changement qui fut le prélude de la perte qu'ils en firent. Les historiens de Bretagne

---

(*a*) Ayant fait fouiller à Alise et suivi les anciens murs de la ville, je me suis convaincu qu'elle ne pouvoit pas contenir, avec ses habitans, une aussi forte garnison que l'annoncent les commentaires de César. La conséquence qu'on tire de ce fait, peut s'étendre à beaucoup d'autres.

prétendent que le tyran Maxime y ayant abordé d'Angleterre, l'an 383, en donna le gouvernement à Conan Mériadec, seigneur Ecossois, qui s'en rendit souverain, après la mort de Maxime; qu'il eut pour successeur Grallon, dont ils montrent le tombeau à l'abbaye de Landevenec; que Fracan son fils régna après lui, et fut suivi de plusieurs princes héréditaires. Ces récits paroissent trop incertains, et les preuves trop équivoques pour les admettre. Le tyran Maxime, à son retour d'Angleterre, descendit à l'embouchure du Rhin, et non en Bretagne; et on a observé (a) que l'épitaphe latine de Grallon est d'un style qui ne cadre pas avec une si haute antiquité. Tout n'est qu'incertitude sur l'histoire de ce pays jusqu'à la révolution qu'éprouva l'Angleterre, l'an 441, et à l'arrivée des Celtes-Bretons chassés par

(a) Mézeray.

les Anglo-Saxons. Depuis la mort de l'empereur Gratien jusqu'à cette époque, les côtes sont pillées par des pirates, ou ravagées par de petits tyrans; ce qui a donné lieu aux commencemens fabuleux de l'histoire de don Lobineau. Nous avons vu qu'en *409*, ces peuples s'étoient soulevés et unis à Théodemir, roi des Francs; qu'ils rentrèrent, après la mort de ce prince, sous le joug des Romains; mais la partie maritime le secoua, lorsque les Bretons parurent sur les côtes. C'est alors que l'histoire présente le tableau d'une nouvelle puissance figurant avec celles qui étoient déja cantonnées dans les Gaules.

Ætius, obligé de faire face aux nombreux ennemis de l'empire, et épuisé par la multitude de combats qu'il avoit déja livrés, retira d'Angleterre la légion qui la défendoit contre les incursions des Ecossois. Les Bretons, abandonnés de leurs défenseurs, avoient appelé à

leur secours les Anglo-Saxons, célèbres par leurs expéditions maritimes, et remarquables dans l'histoire des Francs pour les avoir chassés de leurs ports. Ces étrangers les défendirent contre leurs ennemis; mais ils les opprimèrent ensuite, selon l'usage des peuples protecteurs. Une partie de la nation défendit sa liberté, sous la conduite d'Ambrois-Aurèle, ce chef de fuyards, qui avoit pris le titre fastueux d'empereur, et fut insensiblement poussée jusque dans les rochers du pays de Galles. L'autre prit le parti de renoncer à sa patrie, s'embarqua et vint descendre sur les côtes des Armoriques. Les Romains qui les avoient recouvrées, depuis la mort de Théodemir, et qui y conservoient un foible droit de propriété, soutenu de troupes plus foibles encore, n'étoient pas en état de rien disputer à ces émigrans : ils s'estimèrent trop heureux de ce qu'ils voulurent bien d'abord se

contenter des pays de Vannes et de Cornouailles; ils n'eurent pas même honte de les appeler à leur aide. Semblables au maître d'une maison où les voleurs abordent de tous côtés, et qui, dans son embarras, prie les uns de l'aider à chasser les autres, ils implorèrent le secours de Rhiotime, l'un de leurs princes, contre Evaric, roi des Visigoths. Le Breton passa la Loire; il fut battu et chassé au-delà du fleuve, comme il venoit de l'être au-delà de la mer. Forcé à rentrer dans sa nouvelle conquête, il y ajouta les évêchés de Saint-Brieux, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon et tout ce qui compose la pointe de la péninsule. Les possessions de ces peuples avoient de l'étendue sur les côtes, mais point de profondeur, et le sol qu'ils habitoient, étoit peu propre à exciter la cupidité. Il ne fallut pas moins que l'intolérance du voisinage si naturelle aux conquérans, pour engager Clovis à en faire la

conquête sur Budic, fils ou successeur de Rhiotime.

Telles étoient les différentes puissances qui dominoient dans les Gaules, et telles étoient leurs possessions respectives, lorsque Clovis monta sur le trône; car on ne peut pas compter au rang des puissances quelques tribus d'Alains cantonnées sur la Loire, ni des pirates Saxons qui pilloient les côtes, et portoient le ravage jusque dans la Touraine et l'Anjou. Ils disparurent sous l'épée du vainqueur, les premiers ayant été réduits à se cacher dans les îles de Rhée et d'Oléron, et les autres à abandonner les côtes; après la victoire de Childéric sur leur chef Avoagre. Mais il faut bien se donner de garde de mesurer le degré de force des peuples dont nous venons de parler, sur l'étendue de leurs possessions : les Visigoths et les Bourguignons, les plus grands terriens qui fussent alors dans ces contrées, étoient

bien inférieurs aux Francs, dont l'état moins étendu étoit tout de nerf. Le devoir de l'historien ne consistant pas seulement à rapporter les faits, mais à indiquer les causes, on va tâcher d'expliquer les principales. Les ressorts avec lesquels on monte le génie d'un peuple, et on l'élève au plus haut degré de prospérité, ne doivent pas être indifférens pour quiconque aime à connoître les hommes et leurs gouvernemens. Le principal de ces ressorts consistoit dans l'éducation du prince et dans sa vie active. Ces monarques, juges, généraux d'armées, habitués aux affaires et endurcis aux fatigues, étoient des hommes supérieurs; et comme dans une monarchie, le caractère du prince forme celui des sujets, tous les chefs étoient d'un génie actif et laborieux; on donnoit le mouvement d'impulsion au prince, et il le rendoit à la nation dont il le recevoit. Ce feu qu'un mouvement élastique rapportoit de la

nation au prince, et du prince à la nation, la tenoit dans un état d'incandescence perpétuel. Ils durent aux évènemens un autre ressort egalement puissant. Les Romains, pendant près de deux cents ans, tournèrent leurs principales forces contre eux. Il arriva de là qu'aussi courageux, plus aguerris, et ayant pris le dessus sur le premier peuple du monde, ils finirent par subjuguer les autres. Leur esprit se conserva long-temps; les princes tombèrent, mais ils n'entraînèrent pas la nation dans leur chûte: elle s'éleva au contraire avec les maires du palais; et son enthousiasme fut tel qu'elle détourna les yeux de dessus leur usurpation, pour ne voir que leur héroïsme.

Les Visigoths au contraire, amollis par une longue paix et par la possession des provinces volupteuses du midi, avoient dégénéré; ils avoient triomphé de Rome, et ils fuirent quand ils furent en présence des Francs. Les

Bourguignons, élevés subitement au rang des grandes puissances, n'eurent pas le temps de s'affermir; et leur élévation trop prompte prépara leur chûte. Aussi allons-nous voir Clovis, à la tête d'un peuple infatigable et guerrier, renverser dans le cours de ses exploits et ces trônes élevés à la hâte, et ces monarques enivrés des douceurs d'une longue paix.

A cette époque disparurent les usages du gouvernement primitif des rois barbares; et d'autres qui existent encore, leur succédèrent. Les Romains étant trop foibles pour combattre les rois qui s'étoient emparés des Gaules, la politique suppléa aux forces qui leur manquoient, et leur suggéra les moyens de retenir ces princes dans leur dépendance, en les enchaînant des liens d'une amitié feinte, et en les décorant de titres fastueux. Quoiqu'ils se fussent emparés des provinces de l'empire, ils n'y demeurèrent,

tant

tant que les empereurs subsistèrent, qu'à titre d'hôtes ; ils ne pouvoient y commander aux Romains qu'autant qu'ils étoient honorés de la dignité de patrice ou de chef de la milice. Voilà pourquoi ils les recherchoient avec ardeur. C'étoit ainsi que Rome, dans sa décadence, dominoit encore ; le plus beau titre de ses vainqueurs, celui qui leur donnoit le plus de crédit et de pouvoir, étoit celui d'officier, de serviteur de l'empire. Les préfets, les comtes, qui administroient et rendoient la justice, n'exerçoient leur autorité dans les états de ces rois, qu'au nom de César. Le militaire étoit entre leurs mains ; les offices de justice et de police étoient conférés par le Sénat des provinces, au nom de l'empereur. Chaque prince jouissoit cependant de ses états, mais avec la mortification d'y voir son nom subordonné à celui d'un autre. Cette humiliation cessa à l'époque de Clovis ; les rois le

furent véritablement. Le Romain, le Franc furent ses sujets; et son nom, dans les actes publics, fut substitué à celui de César.

Par l'effet d'une révolution arrivée dans la fortune et les opinions des hommes, le nord s'étoit peuplé d'esclaves; ses habitans avoient perdu la qualité de libres, et étoient réduits à la condition des brutes; les droits antiques et primitifs de l'homme avoient été violés pendant la barbarie. Delà la noblesse, l'esclavage et l'abus de l'homme. Les fers que portent encore aujourd'hui les paysans serfs de la Pologne et de la Russie, à côté du pouvoir effrayant de leurs seigneurs, sont des traces de cette calamité. Ce mal s'introduisit dans les Gaules avec les conquérans, toujours disposés à méconnoître les droits des vaincus. Heureusement que la sagesse du gouvernement, l'esprit paternel des rois, la justice des tribunaux, ont combattu

pour la liberté, et sont parvenus à remettre l'homme en jouissance des biens qu'il tenoit originairement de la nature. Ce grand évènement, le plus utile pour l'état, et le plus glorieux pour les princes, est l'ouvrage des rois Capétiens. Louée soit à jamais la mémoire de Philippe Auguste, de Louis IX et de Charles le Sage, pour avoir vu en leurs sujets, des citoyens et non des esclaves, et pour leur avoir rendu la liberté dont ils jouissoient sous les gouvernemens Celtique et Romain!

La féodalité, les cens, les services réels et personnels, la main-morte, prirent naissance dans le désordre qui accompagne la conquête, et sortirent du sein de la nouvelle administration. Les conquérans s'attribuèrent une partie des terres qu'ils se distribuèrent entre eux; l'autre fut laissée aux anciens propriétaires, mais chargée de tributs et de services réels et person-

nels, en vertu du droit de seigneurie qu'ils se retinrent. Delà l'origine de la vassalité et du devoir envers son seigneur suzerain ; delà aussi la distinction des biens allodiaux ou francs, et des biens soumis à un tribut ou à une redevance. Les premiers entrèrent dans le lot des conquérans, et les autres dans celui des vaincus. Nous voyons encore aujourd'hui, après treize cents ans, les traces de ce partage sur les fonds grevés.

Les Francs, après la conquête, se trouvèrent surchargés d'un grand nombre d'esclaves achetés ou faits à la guerre. Ils ne pouvoient cultiver par eux-mêmes la portion des terres qui étoit tombée dans leur partage; ils les donnèrent d'abord à ces esclaves qui les cultivoient au profit de leurs maîtres; mais l'éloignement perpétuel de ces derniers, occasionné par la guerre, ne leur permettant pas d'inspecter ces cultures, ils s'abonnèrent avec ces es-

claves colons pour une redevance en nature, qui leur étoit payée du produit des récoltes. Enfin ils leur ôtèrent leurs fers, et ne leur laissèrent que de très-légers liens de l'esclavage, en les faisant passer du dur état de la servitude au simple assujettissement de certains services imposés sur leurs personnes et sur leurs possessions; ils furent élevés au rang de propriétaires, à la charge de réversion au seigneur ancien possesseur, au défaut d'enfans. Ainsi s'établit le droit de main-morte. Le main-mortable, d'esclave devenu propriétaire pour lui et sa lignée, et les parens qu'il pouvoit associer à sa communauté, n'étoit exclu que du droit de faire passer sa dépouille à un étranger, droit très indifférent quand on n'existe plus, et qu'on ne laisse pas de postérité. Mais le temps a effacé de la mémoire des hommes le souvenir du bien primitif que produisit cette institution; de sorte qu'il ne reste au-

jourd'hui que l'odieux attaché aux charges (*a*).

Il faut bien se garder de juger de la félicité des Gaules par l'état florissant où elles étoient sous les Romains; les moyens de cette prospérité avoient disparu avec eux. Malgré la puissance du premier conquérant, malgré l'éclat du règne de quelques-uns de ses successeurs, on a été, pendant près de douze cents ans en France, sans connoître le bonheur; car on n'en jouit pas sans les arts. Il n'en est pas de cette contrée comme de ces climats fortunés qu'anime un soleil plus constant. Quel besoin en ont leurs heureux habitans, puisque chez eux la nature est d'une richesse et d'une énergie qui les surpasse et en dispense? Dans l'instant qu'elle supprime les besoins, elle prodigue les biens, varie les spec-

(*a*) Voyez la dissertation de M. le président de Brosses, insérée dans le second volume des mémoires de l'académie de Dijon.

tacles, multiplie les plaisirs. C'est-là que la vie est vraiment un songe qu'elle s'efforce de rendre enchanteur. Mais dans les Gaules, l'Allemagne et les pays qui sont sous la même température, l'homme est entouré de besoins; il consomme beaucoup pour sa nourriture; et l'inconstance des saisons l'oblige à se garantir de leurs injures. La terre, moins favorable pour lui que pour l'habitant du midi, ne lui fournit pas gratuitement des vivres et des habits : il faut qu'il tire le tout de son sein, à l'aide d'un travail assidu; c'est une mère mal disposée, dont il n'obtient sa légitime que par force. Il est donc obligé par nécessité de cultiver les arts. Comment se peut-il que, lui étant si nécessaires, le François les ait négligés pendant tant de siècles, et ait préféré de languir dans la misère? Car il n'y en a pas encore deux que la peinture, la sculpture et les lettres ont fait des progrès en France, et que les

sciences y ont été cultivées. L'incommodité des vêtemens, leur rudesse, ont duré jusqu'à ce temps. L'art si utile de l'agriculture n'étoit qu'ébauché. La plupart des métiers étoient inconnus, et les autres étoient informes ; le négoce étoit ignoré et méprisé. L'habitant des campagnes étoit sous le chaume et dans des huttes de terre ; celui des villes étoit renfermé chez lui dans une masse de pierres fétide et ténébreuse. Sortoit-il, il marchoit dans la boue jusqu'au genou ; il ne pouvoit puiser d'eau, faute de fontaines publiques ; il étoit obligé de se nourrir de vivres gâtés dans les temps humides, parce que n'ayant pas de marchés couverts, l'acheteur, le vendeur et les comestibles étoient mouillés. Il n'avoit pas de spectacles publics ; et faute de pouvoir lire et s'occuper, l'ennui le dévoroit. Ce temps de calamité a continué jusqu'au règne de François I, où se fit le premier pas vers le changement ; mais il

ne fut effectué que sous Louis XIV. C'est à lui que nous devons tous les biens que nous tenons de la société, des arts et des sciences. Que les progrès de l'esprit humain sont lents, puisque ce n'est que douze cents ans après la fondation de cette monarchie, que ses habitans ont vraiment commencé à jouir! Il faut conclure delà que les arts sont tardifs sur cette terre; qu'ils n'y sont pas naturels comme dans la Grèce et l'Italie, puisqu'ils ont été si long-temps abandonnés et inconnus, quoique les habitans eussent encore sous les yeux leurs formes, leurs moules et leurs modèles, et qu'ils marchassent sur les productions du génie, sur les ruines des monumens qui attestoient la gloire et le bonheur de la nation qui avoit passé avant eux; puisque, malgré le bien si encourageant qui en est résulté dans le siècle dernier, nous touchons à la fin de celui-ci, et laissons encore bien des choses que

réprouve la philosophie, qu'exige la saine police, et que désigne la main indicative du bien public. Ainsi, loin de nous croire arrivés au point de perfection, nous ne sommes pas encore, à certains égards, au point où nous en étions sous les Romains, puisque les débris qui existent de leurs monumens, surpassent encore les plus somptueux des nôtres.

Leurs chemins étoient d'une étendue et d'une solidité telles que les morceaux subsistans de ces bandes majestueuses qui traversoient la terre, font l'admiration de ceux qui les voient, en même temps qu'ils servent de modèles. La main qui défendoit la patrie pendant la guerre, la servoit pendant la paix, par la construction de ces utiles ouvrages. Le laboureur arraché à la charrue, le pauvre appelé de dessous le chaume pour faire des chemins que d'autres foulent, ne perdoient pas en travaux forcés et mal entendus,

le temps si nécessaire à l'un pour ses cultures et ses récoltes, et à l'autre pour sa subsistance.

Les amphithéâtres et les édifices publics étoient d'une noblesse et d'une grandeur dont les ouvrages modernes n'approchent pas. Les marchés et les bains étoient vastes, propres et sains; les entrées des villes étoient majestueuses, les places spacieuses et ornées. De superbes fontaines étanchoient, par leurs eaux jaillissantes, la soif de tous les quartiers. Si la nature s'y opposoit, l'art impérieux la forçoit; il abaissoit d'une main la tête des montagnes; il élevoit de l'autre les vallons à leur niveau, et faisoit couler dans un bassin pompeux une source inconnue; car ces étonnans dominateurs commandoient à la terre comme aux hommes. Leur architecture et leur sculpture accouroient au seul nom d'ouvrages publics; ils s'abaissoient jusqu'aux égoûts, et ne dé-

daignoient pas de seconder l'utilité de leurs fonctions. Le commerce étoit honoré, et ses agens célébroient leurs protecteurs, comme il convient à un corps riche et éclairé, par des statues et des trophées (*a*). La justice, quoique d'une marche lente, à cause des entraves de la forme, étoit gratuite; on n'essuyoit au plus que deux degrés de jurisdiction : la procédure criminelle ne se tramoit pas dans le secret et dans les ténèbres souterraines des cachots.

Ces grands traits, ces beaux caractères qu'imprima sur cette contrée la main glorieuse d'un peuple à jamais célèbre, disparurent sous les conquérans Saliens, Chamaves et Sicambres; leur génie borné et destructeur amena tout à sa ruine; la barbarie, compagne de leurs exploits, se plut à renverser les chefs-d'œuvre de l'art; ses usages féroces succédèrent à la sagesse des lois; et des ouvrages d'un goût mes-

(*a*) V. don Martin, La statue élevée à Tibère par les marchands de Paris, *nautæ Parisiaci*.

quin et grossier insultèrent à la majesté des anciens monumens. Cet état de rusticité se perpétua jusqu'au règne de François I, que la nation tira quelques étincelles du génie Italien. Sous Louis XIV, elle eut son génie particulier qui inventa et exécuta de grandes choses; mais il n'est pas arrivé au but auquel est parvenu celui des Romains. On doit sentir par ce qu'on vient de dire, qu'il est encore en arrière de quelques pas. Cependant on peut prédire qu'il est prêt à franchir cet intervalle, et même à aller plus loin. Déja la marine, l'ordre du gouvernement et les sciences laissent derrière eux ceux des Romains. Que les grands monumens, que les ouvrages de décoration et d'utilité publique s'élèvent également; que le reste des taches du gouvernement Gothique disparoisse; que la loi foudroie l'usage qui la contredit, et nous serons montés à un degré de gloire et de prospérité

loi féroce, et l'ame du législateur est jugée. Au reste ne croyons pas avoir beaucoup remédié à ce préjugé, en substituant à la preuve du duel celle qui résulte d'informations secrètes et ténébreuses. Ce second moyen fait quelquefois regretter le premier. Qu'en conclure? Que nos progrès en législation ne sont encore, sur certains points, guères au dessus de ceux de nos sauvages aïeux.

Il arriva que la robe, prépondérante chez les Romains, tomba en discrédit parmi un peuple qui ne connoissoit d'autre gloire que celle des armes, et qui mettoit le glaive au nombre de ses lois. Le militaire lui fut préféré. Delà les distinctions entre les deux ordres, suite d'un préjugé Gothique: comme si celui qui tient la balance qui procure la tranquillité et le bonheur d'un état, ne méritoit pas autant que celui qui défend ses frontières! Les Romains, ce peuple éclairé, dont nous nous faisons

gloire de suivre beaucoup d'usages, et qui savoient apprécier les hommes, avoient donné un autre exemple. Chez eux, la robe alloit de pair avec l'épée. On sait la considération dont jouissoient les sénateurs sous le gouvernement républicain. Sous les empereurs, il y avoit encore, dans la seule ville de Rome, deux magistrats, dont l'un étoit qualifié de *comes sacrarum largitionum*, et l'autre de *comes rei privatæ*. Cette différence est une preuve que la constitution primitive ne fut établie que dans la vue des conquêtes, et que cet esprit fortement imprimé, s'est perpétué jusqu'à nos jours; car dans un gouvernement qui renonce à acquérir, et qui, par un choix plus sage, se borne à jouir, comme à la Chine, en Suisse, à Venise, le magistrat qui assure la jouissance en faisant observer la loi, est et doit être l'homme le plus considéré, parce qu'il est le plus utile. "

Il se fit, à l'époque de la conquête, une heureuse révolution dans les mœurs. La reconnoissance engage à dire que ce fut à la religion chrétienne qu'on en fut redevable. A l'urbanité et à la sagesse Romaine avoit succédé la barbarie qui couvroit l'Europe. Sur toute cette vaste contrée, inondée par les peuples du nord qui démembroient l'empire, on ne voyoit que fureur et cruauté. C'étoit alors que l'homme étoit, à proprement parler, un loup pour l'homme; il ne connoissoit d'autre art que celui de la destruction, et d'autre loi que celle du plus fort. On laisse aux écrivains sacrés à expliquer les moyens dont se servit la religion pour changer tant de peuples, amollir les cœurs, et adoucir les traits farouches de ces brigands. Mais on s'arrête avec plaisir sur le grand spectacle qu'elle donna au monde, lorsqu'elle se présenta majestueusement sur cette scène de carnage, au milieu de ces

hommes féroces; et lorsque ces mêmes hommes, frappés de respect, laissèrent tomber leurs armes, tombèrent eux-mêmes à ses pieds, sentirent, pour la première fois, couler sous leurs paupières de fer les larmes de la sensibilité et du repentir, et furent doux et humains sur la fin du jour dont le commencement les avoit vus cruels et barbares. Telle fut l'obligation qu'on eut à la religion chrétienne. La douceur des mœurs, la police des états, l'amour de la justice, le respect pour le prince, furent des fruits précieux qu'elle fit croître dans toute l'Europe.

Elle fit en peu de temps de grandes conquêtes; le monde échappoit aux Romains, elle s'en empara. Sa morale étoit de nature à dominer sur la terre. Le précepte si généreux du pardon des injures, celui si juste de la loi de nature, et cet autre si utile de l'obéissance aux souverains, l'éle-

voient au dessus de tous les cultes. La pompe et les cérémonies qu'on y attacha, eurent leur avantage dans des siècles d'ignorance, où il falloit frapper les yeux pour gagner les esprits; mais cette décoration n'en rehausse pas l'éclat. Le temps et la philosophie épurent tout : ils rendent à la terre les ouvrages et les opinions de ses enfans avec leurs corps; la sagesse et la divinité seules sortent de leur creuset, comme l'or qui a repris son caractère primitif, et ne conserve plus rien de la forme qu'on lui avoit donnée, et de l'alliage dont on l'avoit chargé. Telle est la religion chrétienne; sa morale sublime, après tant de disputes, de fausses applications, est aussi pure que dans le principe.

La religion des Gaules, à l'avènement de Clovis au trône, n'étoit qu'un mélange de celle des druides suivie par les descendans des Gaulois, du paganisme apporté par les Grecs et

es Romains, du christianisme adopté par les derniers empereurs, de l'arianisme favorisé par les Bourguignons et les Visigoths. A dater du règne de ce roi, la religion catholique devint le culte dominant, et détruisit insensiblement les autres; mais il s'en falloit de beauoup qu'elle fût parvenue à la stabilité et à la perfection que lui ont donnée les différens conciles. Elle a éprouvé bien des variations avant que de s'arrêter à la forme qu'elle a actuellement. Cependant dans son état de fluctuation, les lumières de quelques-uns de ses ministres lui donnoient de la consistance, et leur sagesse parvint à la fixer. Le baptême se conféroit d'abord aux personnes des deux sexes, même aux adultes, dans un état de nudité par une triple immersion. Il y avoit des diaconnesses qui subsistèrent jusqu'au premier concile d'Orange, tenu en 441, puisqu'il est porté par le vingt-huitième canon,

Aussi S. Jérôme leur reprochoit-il, dans sa troisième épître à Honorat, *de gagner les richesses des dames par leurs complaisances, d'être plus riches moines qu'ils ne l'avoient été séculiers, et de ce que l'église gémissoit de voir opulens ceux qui, dans le monde, n'étoient que des gueux et des misérables.* Sévère Sulpice leur fait les mêmes reproches, et ils étoient si bien fondés, que les conciles d'Angers et de Vannes, tenus en 452 et 464, furent obligés de prononcer des peines contre eux. Sur ces entrefaites s'éleva l'ordre de S. Benoît dont l'austérité et les vertus firent oublier les scandales de ces indignes religieux. Aussi ancien que la monarchie, il s'est soutenu, comme elle, avec gloire. Les Bénédictins, dans le principe, n'édifioient pas seulement par les pratiques pieuses; ils défrichoient les forêts au milieu desquelles l'esprit de solitude les avoit relégués. La terre se peuploit à mesure

qu'ils

qu'ils la découvroient. Les richesses et la considération naquirent de leurs travaux, et cet esprit de travail n'a pas cessé; il s'est conservé dans le cabinet. Les marques de leur agrandissement graduel sur la terre sont encore visibles aujourd'hui par les hospices et les prieurés qu'on distingue autour des anciennes abbayes ; ils s'éloignoient d'elles à mesure que les défrichemens s'étendoient. Dans les ruines de la plupart de ces anciennes constructions on remarque des niches où étoient des figures de moines, dont quelques-unes sont encore existantes ; d'autres sont sculptées sur la pierre aussi grossièrement que les figures des druides sur les ruines de leurs collèges. Ces monumens sont les titres de fondation des lieux où ils se trouvent : c'est en les étudiant qu'on parvient à connoître les fondateurs et l'époque de leurs établissemens.

Mais si quelque objet est digne de

remarque, pour avoir appartenu à ces temps éloignés, ce sont les armoiries de la couronne. Ces signes, qu'on confondit pendant tant de siècles avec les fleurs de lis, étoient (quoi qu'en dise don Monfaucon) des abeilles à la vérité mal figurées, et telles qu'on en trouve dans le tombeau de Childéric, cinquième roi. C'étoit le juste emblême d'un peuple qui abandonne son climat pour se transporter dans d'autres, et part comme un essaim; emblême d'autant plus sensible, qu'il exprime le vœu et la démarche d'une nation dont le pays abondoit en abeilles, dont elle suivoit l'exemple. Aussi voyons-nous que nos premiers rois les portoient sans nombre, en forme d'essaim. Cette ressemblance paroît donner une meilleure explication que celle qui provient de la forme du javelot, parce que nos premiers rois siégeoient avec cette arme, et s'en servoient comme d'un sceptre. La multiplicité des

caractères convient mieux à des êtres nombreux qu'à un fer isolé. On pourroit aussi expliquer les crapauds qui sont dans les armoiries de nos premiers rois, par le pays marécageux qu'ils habitoient.

Tels furent les changemens qu'éprouvèrent les hommes et les mœurs. La terre en a aussi subi qu'on va expliquer; elle étoit beaucoup plus resserrée du côté de la Méditerranée. Telle côte s'élève, qui étoit alors cachée sous les eaux; et tel port, comme celui d'Aigues-mortes, recevoit des vaisseaux dans son sein, qui est actuellement loin de la mer. Que de rivières et de grands fleuves, à commencer par le Rhin et la Loire, ont changé de lit, et se sont fait redouter par l'inconstance de leur cours! Les sables qu'on distingue à une distance plus ou moins grande de leurs canaux actuels, attestent leur ancien séjour et la variété de leur passage. Des espèces

entières de bêtes fauves ont disparu. Les tremblemens de terre ont fermé en plusieurs endroits les yeux des sources, et changé la forme des montagnes.

Ce sont ces dernières sur-tout qui ont éprouvé les plus grands changemens. Ils sont tels, qu'elles seroient méconnoissables aux yeux du Franc ou du Gaulois. Elles étoient, dans l'origine, couvertes de forêts; leurs côteaux étoient garnis d'arbres ou tapissés de verdure; elles étoient revêtues d'une épaisse couche de terre; le roc que nous voyons, en étoit le noyau; les bois qu'elles produisoient, étoient grands et forts. On en a la preuve par ceux que César employa au siége d'Alise, et dont on voit encore quelques troncs dans des années de sécheresse. Les collines qui les donnèrent, n'en produisent plus de pareils, parce qu'elles ne sont plus également chargées de terre: elles ne sont plus aussi éle-

vées ; leurs flancs sont devenus secs, comme ceux de la plupart des autres montagnes. Les arbres dont le sommet du côteau étoit hérissé, attiroient les vapeurs de la terre et les parties les plus humides de l'air. Elles se conservoient dans une couche épaisse et spongieuse qu'un feuillage touffu garantissoit des rayons du soleil. Des fontaines jaillissoient à la ceinture de ces montagnes. On en distingue encore les vestiges en plusieurs places ; et en abaissant ses regards, on apperçoit leurs eaux sortir beaucoup plus bas, et condamner à la stérilité l'espace qui est entre l'ancien et le nouveau bassin ; et peut-être ce nouveau bassin deviendra-t-il l'ancien pour nos descendans.

Telles étoient les montagnes sous les Celtes et les Francs ; elles étoient, pour cette contrée, comme des mamelles abondantes qui la raffraîchissoient et la nourrissoient ; mais leurs descendans les ont taries ; ils les ont

déchirées avec le fer de la charrue et la pioche du vigneron. Les pluies ont secondé la main qui dégradoit : une raie tracée est devenue un ravin ; les sables ouverts et suspendus ont cédé à l'action des eaux et à la violence des orages ; ils ont coulé au pied du rocher qui leur servoit de soutien ; au lieu d'être la charpente solide d'un sol productif, il n'est plus aujourd'hui qu'un noyau dépouillé, une masse aride, semblable à une tour isolée au milieu d'une plaine, et nuisible par la perte du terrain qu'il couvre. La culture du blé, et celle si générale aujourd'hui de la vigne, ont produit ce mauvais effet. Il est facile de s'en convaincre à l'aspect, 1°. des rochers isolés ou mis presque à nud ; 2°. des traces de vigne sauvage que nous appercevons sur la partie supérieure des côtes ; ce sont autant de restes des vignes qui y étoient anciennement, et dont le plant a disparu avec la

terre qui le nourrissoit; 3°. des vieux titres annonçant tous une étendue de terre plus considérable que celle qui se trouve sur les côteaux. Partout la vigne a succédé au bois; et la terre, abandonnant insensiblement les montagnes, s'en est dépouillée au point que nous en sentons la disette. Quand on s'est écrié d'admiration à la vue de la charrue qui s'étoit élevée sur les montagnes, et sillonnoit leur aride sommet, il auroit plutôt fallu souhaiter d'y voir des arbres et des troupeaux : on auroit dû envisager cette culture momentanée comme la jouissance d'un père égoïste qui dégrade l'héritage de ses enfans. La surface de la terre, par cette jouissance abusive, s'applatit par degrés. Au lieu de ces points d'élévation féconds en bois, en pâturages, et d'où s'écouloient les eaux qui portoient la fertilité, il ne restera plus que de stériles rochers. A la vérité, les plaines sont devenues plus unies,

plus aérées ; on y respire un air plus sec ; mais il s'en est ensuivi la perte du bois, des eaux, des pâturages et des troupeaux, quatre objets précieux dont la perte n'est pas compensée, et à laquelle on remédiera sûrement, parce que le gouvernement est trop éclairé pour ne pas voir qu'outre ces objets, il lui échapperoit encore un terrain dont la nullité viendroit en diminution de sa puissance et de ses ressources, et qu'il n'est point de petite perte en ce genre dans un état (a).

(a) La perte du terrain, au premier apperçu, monte déja à des millions d'arpens ; celle des forêts est égale. Si nous sentons la disette des dernières dans ce siècle, qu'on juge de ce qu'on éprouvera dans le siècle prochain. Pour arrêter les progrès d'une gangrène aussi dévorante, on a cherché les causes du mal, les remèdes raisonnables qu'on peut lui appliquer, et on les exposera dans un traité qu'on se propose de publier sur la dégradation des montagnes et des bois, et sur les maux dont cette perte nous menace. Car le premier principe de tout état qui veut conserver ses habitans et ses forces, est de défendre son sol. La population suit les moyens de subsistance, et se perd sur un sol qui s'appauvrit.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé : *Histoire de France avant Clovis ;* et je n'y ai observé rien qui puisse en empêcher l'impression. Les amateurs de l'érudition solide et neuve, quant à plusieurs découvertes de monumens, médailles, etc. ne manqueront pas sans doute d'accorder leurs suffrages aux recherches de l'auteur. Donné à Paris, le 28 Décembre 1784.

Signé PHILIPPE DE PRÉTOT, des académies d'Angers et de Rouen.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Sieur LAUREAU,

Historiographe de notre très-cher frère le comte d'Artois, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public l'*Histoire de France avant Clovis*, de sa composition, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter partout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la cession; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 août 1777, portant Réglement sur la durée des Privilèges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le repré-

sentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts; conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage se fera dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit

Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le vingt-cinquième jour du mois de janvier, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſix, & de notre Règne le douzième. Par le Roi en ſon Conſeil,

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 143, folio 492, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 27 janvier 1786.

GUEFFIER, Adjoint.

